



rapport
annuel
2009

1985 - 2010

25 ANS

au service du développement

- 1985 : création de Sonatel
- 1986 - 1987 : projet Grand Dakar
- 1997 : privatisation de Sonatel
- 1998 : entrée de Sonatel en bourse à la BRVM
- 1996 : création de Sonatel Mobiles avec la marque Alizé
- 2001 : création de Sonatel Multimédia avec la marque sentoo
- 2002 : création de la Fondation Sonatel
démarrage des activités de Ikatel au Mali
inauguration du câble sous-marin SAT3/WASC/SAFE
- 2004 : création de CGe - Solutions spécialisées dans les
réseaux privés d'entreprise
- 2006 : Sonatel distribue la marque Orange au Sénégal et au Mali
- 2007 : démarrage des activités d'Orange Guinée et d'Orange Bissau

LE MONDE est à vous !

SENEGAL VERS

LA FRANCE

255

sommaire

- 2 • Lettre du Président
- 4 • Message du Directeur Général
- 6 • Bonne gouvernance
- 8/12 - Règles de bonne gouvernance - Conseil d'Administration -
14 Comité d'Audit - Comité de Direction
- 16 - Ressources Humaines : mise en place d'un Service Client
- 18 • Finances
- 18 - Les chiffres clés
- 32 - Sonatel en bourse
- 34 • Responsabilité Sociale d'Entreprise
- 34 - Nouvelle Politique RSE
- 35 - Mécénat d'entreprise
- 42 - Sponsoring
- 44 • Nos activités
- Sénégal
- 44 - Mobile
- 48 - Fixe
- 52 - Internet
- 54 - Services aux entreprises
- 57 - Le Service aux clients
- Filiales
- 58 - Orange Mali
- 60 - Orange Guinée
- 61 - Orange Bissau
- 62 • Les réseaux
- 64 • Sonatel dans le monde
- 68 • Rapport financier

ECONOMISEZ 50% EN PASSANT VOS

bonne rentabilité



Marc Rennard

L'année qui vient de s'achever a été une année pleine d'enjeux pour le groupe Sonatel : pression sur le chiffre d'affaires avec une décélération de la croissance, effets de la crise encore plus ressentis avec notamment des PIB en croissance faible sur trois pays et nulle sur la République de Guinée et une baisse ressentie dans les flux provenant des émigrés. Dans le même temps, le jeu concurrentiel s'accélère, ce qui pousse les opérateurs, et le groupe Sonatel en premier lieu, à une course à l'innovation pour contrer notamment l'arrivée à maturité des services vocaux ainsi que le tassement de la croissance du mobile.

Malgré cela, en 2009, le niveau de rentabilité du groupe reste élevé (56% de marge d'Ebitda) et les résultats sont en progression : +6,25% pour le chiffre d'affaires à 563 milliards de Fcfa et un résultat net en hausse de 18%. Le parc de clients a connu une progression significative,

avec plus de 9,2 millions de clients qui nous font confiance sur les quatre pays où est présent le groupe (Sénégal, Mali, Guinée et Guinée Bissau). Près de 2 millions de nouveaux clients ont été recrutés en 2009.

Malgré l'intensification de la concurrence, nos parts de marchés sont en hausse partout, ce qui témoigne de la satisfaction de nos clients. Ceci a été rendu possible grâce à un portefeuille d'offres élargi, une intensification des actions d'animation et une plus grande visibilité de la marque Orange.

L'action Sonatel est restée stable sur 2009 avec un pic à 130 000 Fcfa. Elle reste le titre phare de la BRVM, avec un poids de près de 55% dans la capitalisation boursière de la BRVM 10. Les performances de l'entreprise et son exemplarité en termes de bonne gouvernance et de transparence ont valu à Sonatel de remporter pour la deuxième fois consécutive la Palme d'Or de cette institution.

Plus que jamais, le groupe Sonatel saura miser sur la performance opérationnelle et la maîtrise de ses charges, afin de maintenir un niveau appréciable de marges et une bonne génération de cash lui permettant de pérenniser une bonne distribution.

La marque Orange, présente dans les 4 pays du Groupe Sonatel continue de véhiculer nos valeurs d'éthique et de bonne gouvernance. Elle est associée à une politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise ambitieuse qui s'attache à donner le meilleur de nous même à l'ensemble de nos parties prenantes.

Le groupe France Telecom, comme par le passé est aux côtés de l'équipe dirigeante et de tous les collaborateurs, compétents et engagés pour atteindre, en 2010 les performances opérationnelles et financières attendues et réaliser ensemble l'ambition : « être l'opérateur préféré partout où nous sommes ».

Le Président du Conseil
d'Administration

performance



Cheikh Tidiane Mbaye

La performance, encore une fois, a été au rendez-vous en 2009. Malgré un contexte économique défavorable, le groupe Sonatel a poursuivi sa croissance ainsi que la progression de son parc et de ses parts de marchés. Grâce au haut débit et aux offres convergentes notamment (offres multiplay), le parc du fixe a inversé la tendance baissière constatée les précédentes années au Sénégal. Au Mali et en Guinée Bissau, les progressions du parc internet haut débit ont été respectivement de 42% et de 117%. Le mobile porte la croissance du parc avec près de deux millions de nouveaux clients ayant rejoint Orange en 2009.

Les stratégies de diversification des offres pré-payées sur le fixe comme sur le mobile combinées à une animation forte dans les réseaux de distribution direct et indirect, ont permis de conserver voire de conforter notre leadership au Sénégal et au Mali et de maintenir notre place de challengers en République de Guinée et Guinée Bissau.

Les investissements sont toujours très soutenus et représentent 16% du chiffre d'affaires même si une baisse est notée par rapport à 2008. En effet, 2008 a été une année d'intenses investissements liés au démarrage des nouvelles opérations. Pour autant, Sonatel poursuit son déploiement dans le rural grâce notamment au CDMA avec un renforcement des stations BTS 100% solaires ou mixtes et une couverture de 94% des

villages de plus de 500 habitants au Sénégal et au Mali.

Les bons résultats de 2009 ont été rendus possibles grâce à un souci permanent de l'excellence opérationnelle, ce qui a valu à Sonatel SA d'être certifiée ISO 9001 version 2008 par l'AFAQ (Association Française de l'Assurance Qualité) pour ses activités du mobile et de l'internet ainsi que pour les processus de réseaux, de management et de supports.

L'activité soutenue a ainsi permis à 185 nouveaux collaborateurs de rejoindre le groupe et aux fournisseurs installés dans nos pays de présence de réaliser un chiffre d'affaires global de 125 milliards de Fcfa avec Orange. L'Etat n'est pas en reste puisqu'au Sénégal en particulier, Sonatel représente 12,4% des recettes budgétaires, hors effets induits sur les autres pans de l'économie.

Le poids de l'entreprise dans les économies des pays où elle est implantée fait que sa responsabilité doit dépasser le champ interne et s'étendre à la société dans son ensemble. Poursuivant les objectifs des Fondations Sonatel et Orange Mali, la Responsabilité Sociale d'Entreprise a été renforcée en 2009 avec un périmètre élargi et un renforcement de ses missions. En cohérence avec nos valeurs éthiques et déontologiques, cette nouvelle orientation stratégique nous permet de garantir un juste équilibre préservant

la performance de l'entreprise et intérêts de nos parties prenantes, le tout pour une croissance responsable.

Mériter la confiance de nos actionnaires, maintenir un positionnement fort dans le jeu concurrentiel et préserver la confiance de nos clients par des offres innovantes, d'abondance et au plus près de leurs besoins sans sacrifier la qualité de service, tels sont les défis que nous continuerons à relever en 2010, conformément aux standards internationaux et aux engagements de la marque Orange.

2009 s'achève sur cette note d'espoir. En 2010, Sonatel a 25 ans. 25 ans de développement, 25 ans de performance, 25 ans au service des populations.

La confiance de nos clients et de nos investisseurs, l'engagement et la mobilisation de nos collaborateurs tous fédérés autour de nos valeurs, le renforcement de nos relations avec notre partenaire stratégique France Télécom sont autant de facteurs de succès pour maintenir la performance du groupe Sonatel en 2010 dans un environnement politico-économique toujours instable.

Le Directeur Général

DIAMONNO

de votre crédit de communication.

images d'archives

**Pour une meilleure gestion de vos appels,
Alizé vous offre un nouveau service :**

**Si vous ne souhaitez pas écouter
ce message, il vous suffit d'appuyer
sur n'importe quelle touche pour
émettre votre appel.**

bonne gouvernance

règles de
bonne
gouvernance



M. Marc Rennard • Président du Conseil
d'Administration



M. Cheikh Tidiane Mbaye • Directeur Général



M. Jean Bardet • Directeur Général Adjoint

bonne gouvernance

transparence du processus de décision....

quelques mots sur la gouvernance d'entreprise de Sonatel

Sonatel, cotée depuis 1998 à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) de l'UEMOA à Abidjan, favorise l'application des règles et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise que commandent l'éthique et l'efficacité.

Ces règles et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise accordent beaucoup d'importance à la concertation afin de faciliter les relations entre la Direction Générale, son Conseil d'Administration, ses actionnaires et toutes les autres parties prenantes (clients, salariés, partenaires sociaux, fournisseurs, concurrents, autorités des pays dans lesquels Sonatel est implantée, etc.).

Ces règles et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise garantissent la transparence du processus de décision et permet une surveillance effective des résultats obtenus.

Elles incitent en effet le Conseil d'Administration et la Direction Générale à poursuivre des objectifs conformes aux intérêts de Sonatel, de ses actionnaires et des autres parties prenantes.

En un mot, ces règles et bonnes pratiques de gouvernance d'entreprise incitent le Conseil d'Administration et la Direction Générale de Sonatel à servir encore et davantage l'entreprise.

Sonatel qui compte rester une organisation orientée par les principes de bonne gouvernance, s'est fixée comme objectif de maintenir les acquis, de consolider son orientation positive dans ce domaine afin de pérenniser la confiance et la participation active et bénéfique de tous ses partenaires à sa gestion et à ses résultats.

principaux outils de bonne gouvernance de Sonatel

Sonatel applique le timide cadre juridique sénégalais et sous-régional (OHADA, CREPMF, BRVM, CEDEAO) relatif à la gouvernance d'entreprise.

Sonatel continue également d'appliquer les outils mis en place pour renforcer la gouvernance d'entreprise du Groupe impliquant activement et efficacement son Conseil d'Administration, ses actionnaires et toutes les autres parties prenantes dans sa bonne marche.

On peut notamment citer :

1 - l'application d'un plafond aux engagements du Directeur Général au-delà duquel l'autorisation préalable du Conseil d'Administration est nécessaire

2 - le renforcement continu de la politique d'actionnariat de son personnel qui dispose toujours d'un poste d'administrateur au sein de son Conseil d'Administration

3 - la prise en compte, du fait de son appartenance au Groupe France Télécom, des lois SOX (Sarbanes-Oxley) applicables aux sociétés cotées aux USA et à leurs filiales

4 - l'application du Règlement Intérieur du Conseil d'Administration de Sonatel fixant les principes directeurs de son fonctionnement

5 - l'adoption des chartes des organes d'aide à la décision du Conseil d'Administration : Charte du Comité d'Audit, Charte du Comité de Nomination et de Rémunération, Charte du Comité Long Terme

6 - le maintien, au sein de la Direction de la Réglementation et des Affaires Juridiques de Sonatel, du Département Management Juridique de la Gouvernance d'Entreprise spécialement dédié aux questions de gouvernance d'entreprise du Groupe Sonatel

7 - la composition du Conseil d'Administration de Sonatel doté d'un faisceau de compétences et de profils divers susceptibles d'être valorisés lors des prises de décisions

8 - la nomination au sein du Conseil d'Administration de Sonatel d'un administrateur indépendant qui ne représente ni un actionnaire, ni une partie prenante de l'entreprise

9 - l'adoption de la Charte du Contrôle Interne précisant les contours du contrôle interne du Groupe Sonatel, de la Charte de Déontologie de la Direction des Achats et de la Logistique applicable à tous les acteurs du processus achats et de la Charte de déontologie applicable à tout le personnel.

ECONOMISEZ 50%

EN PASSANT VOS APPELS

APRÈS 20 HEURES

... chaque appel, l'op
s indique le montant

...
ous
mes
n'in
ettr

... l'op
tan
mm

... pas
suff
... tou

... rat
rest
mic

... écouter



bonne gouvernance

bilan de l'année 2009

1 - le Comité d'Audit de Sonatel, composé de trois (3) membres, Messieurs Victor Gorom NDIAYE (Président), Cheikh Sidiya El Moctar BEYE et Christophe EOUZAN, s'est réuni trois (3) fois

2 - une importance accrue a été accordée au taux de présence des administrateurs dans le processus de prise de décision du Conseil (convocation par courrier et par mail, prise en compte de leur calendrier dans la fixation des dates de réunion).

De ce fait, les absences aux réunions du Conseil sont rares

3 - un Règlement Intérieur du Conseil d'Administration a été adopté à Orange Mali et à Orange Guinée, filiales de Sonatel ayant des partenaires locaux afin d'assurer un fonctionnement optimum de cet organe stratégique de décision

4 - ont été tenues au niveau du Groupe Sonatel 42 réunions des organes délibérants réparties comme suit :

Sociétés	Conseil d'Administration	Assemblées Générales
Sonatel	6	1
Sonatel Mobiles	5	1
Sonatel Multimédia	5	1
ORANGE Mali	6	1
Sonatel Business Solutions	5	1
ORANGE Guinée	4	1
ORANGE Bissau	4	2
Total = 42	34	8

La fréquence annuelle des réunions tenues dans chaque société du Groupe reste donc supérieure à la moyenne généralement observée au Sénégal.

Le nombre important des réunions des organes délibérants tenues confirme que la concertation reste toujours un élément capital à la prise de décision qui doit être

collégiale.

Enfin, à ce jour, il faut noter que les relations entre Sonatel, ses actionnaires, ses administrateurs et les autres parties prenantes sont toujours bonnes. Sonatel reste par ailleurs dans une démarche d'amélioration continue de ces relations.

ECONOMISEZ 50%

EN PASSANT VOS APPELS APRÈS 20 HEURES

DIAMONO

de votre crédit de communication archives

Pour une meilleure gestion de vos appels,
Alizé vous offre un nouveau service :

Si vous ne souhaitez pas écouter
ce message, il vous suffit d'appuyer
sur n'importe quelle touche pour
émettre votre appel.

conseil d'administration

bonne gouvernance



de la gauche vers la droite

- M. Marc RENNARD : Président du Conseil d'Administration
- M. Cheikh Sidiya El Moutar BEYE : Administrateur
- M. Ibrahima KONTE : Administrateur
- M. Thierno Ousmane SY : Administrateur
- M. Philippe VANOT : Administrateur
- M. Christophe EOUZAN : Administrateur
- M. Michel MONZANI : Administrateur
- M. Victor Gorom NDIAYE : Administrateur
- M. Moustapha SARR : Administrateur
- M. Abdoulaye KAMARA : Représentant le Contrôleur financier

DIAMONO

de votre crédit de communication archives

Si vous ne souhaitez pas écouter ce message, il vous suffit d'appuyer sur n'importe quelle touche pour émettre votre appel.

Pour une meilleure gestion de vos appels, Alizé vous offre un nouveau service :

bonne gouvernance

comité de direction



de la gauche vers la droite (haut)

M. Cheikh Tidiane Mbaye - Directeur Général
M. Jean Bardet - Directeur Général Adjoint
M. Birago Diène Mactar Bâye - Directeur des Etudes et de l'Ingénierie Réseaux et Systèmes d'Informations
M. Minh Tran - Directeur du Plan et du Marketing Stratégique
M. Gilles Lamberty - Directeur des Opérations, Réseaux et Systèmes d'Informations
M. Papa Demba Diallo - Directeur des Entreprises, Directeur Général de Sonatel Business Solutions
M. Gaidy Ndaw - Directeur des Ventes et Distribution
Mme Lala Johnson - Directrice des Achats et Logistiques
M. Brekotte Bâ - Directeur Général de Orange Bissau

de la gauche vers la droite (bas)

Mme Aminata Diawara - Directrice de l'Audit, du Management des Risques et de la Qualité
Mr. Aboubacar Sadikh Diop - Directeur Financier et Comptable
M. Alassane Diène - Directeur Général de Orange Guinée
M. Seydi Ahmed Sy Barr - Directeur de la Réglementation et des Affaires Juridiques
M. Oumar Gueye Ndiaye - Directeur Général de Sonatel Multimédia
M. Macodou Ndiaye - Directeur des Opérateurs et des Relations Internationales
Mme Thérèse Tounkara - Directrice Marketing Grand Public
M. Gana Ndiaye - Directeur des Ressources Humaines
M. Alioune Ndiaye - Directeur Général de Orange Mali

HONORE SON PERSONNEL

La SONATEL a procédé à la décoration de certains de ses agents qui se sont le plus distingués sur le plan mérite personnel.

Cérémonie, qui s'est tenue le 04 janvier 2011 à 15 heures, a eu pour cadre la piscine de l'hôtel Térénga, en marge de la célébration du 200 000^{ème} abonné de la Sonatel. Elle a été présidée par le Directeur Général Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE en présence des secrétaires généraux des trois organisations syndicales que compte l'entreprise. Elle a été introduite par une allocution du Directeur des Ressources Humaines Monsieur Alassane Diène qui a mis l'accent sur l'importance de ces distinctions honorifiques qui constituent un important facteur de motivation pour le personnel.

A cet effet, une médaille et un diplôme d'entreprise Sonatel ont été décernés aux récipiendaires.

La médaille d'entreprise est une distinction interne propre à la Sonatel et est destinée à récompenser le mérite personnel du travailleur. Elle a un caractère motivant et incitatif, et s'inscrit dans le cadre de la politique de motivation et de reconnaissance du mérite du personnel.

Monsieur Ibrahim KONTE, secrétaire général du Syndicat des travailleurs de la SONATEL (SYTS) s'est réjoui de cette initiative et a félicité les récipiendaires. Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE a demandé aux agents de poursuivre les nombreux efforts accomplis afin de réaliser l'ambition de "FAIRE DE LA SONATEL LA PREMIERE ENTREPRISE SENEGALAISE ET LA SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS AFRICAINE, LEADER DES OPERATEURS DE TELECOMMUNICATIONS EN AFRIQUE DE L'OUEST".

La médaille d'entreprise Sonatel comprend trois échelons en dehors des diplômes :

Médaille d'or : 20 années de service ;

Médaille vermeil : 15 années de service ;

Médaille d'argent : 10 années de service ;



bonne gouvernance

ressources humaines

mise en place d'un Service
Client Ressources Humaines

L'innovation dans la prise en charge des ressources humaines du groupe Sonatel en 2009 a été la mise en place d'un Service Client Ressources Humaines dont les activités doivent démarrer au début de l'année 2010 et les partenaires d'affaires RH (HRBP).

Le Service Client Ressources Humaines se fixe pour mission de délivrer un service aux salariés et aux managers de Sonatel à travers plusieurs canaux (téléphone, mail, courrier, intranet) et d'assurer un traitement en back office dans les domaines de la gestion des carrières, de l'administration du personnel, des salaires, des affaires sociales etc. Cette démarche entre dans le cadre des engagements de service pris par la Direction des Ressources Humaines, concernant son catalogue de services.

Les HRBP ont essentiellement pour mission de conseiller les managers sur les solutions RH en réponse aux enjeux business et les salariés sur leurs problématiques de carrière.

Dans le même temps, on note la poursuite du projet « mobilisation du personnel », visant la transformation en profondeur des comportements des travailleurs mais aussi leur sensibilisation aux menaces réelles dans un environnement des télécommunications de plus en plus concurrentiel.

Par ailleurs, Sonatel poursuit la mise en oeuvre de son dispositif de développement des compétences. La Direction des Ressources Humaines a en effet réalisé au profit des collaborateurs du groupe au cours de cette année plus de 60 000 heures de formation

dans les différents métiers du service commercial, de la technique réseaux et du marketing notamment.

A cela s'ajoute le déploiement de nouveaux outils de la mobilité professionnelle du personnel. Les Référentiels Emplois, Compétences et Filières de mobilité sont mis à la disposition du personnel. Une tournée a été organisée au courant du deuxième semestre pour communiquer sur les outils et les nouvelles règles adoptées par Sonatel pour faciliter la mobilité du personnel (Charte de Mobilité, Revue du Personnel etc.).

Au plan social, la DRH a accompagné encore davantage les collaborateurs avec des activités très diversifiées telles que les aides aux

renforcement de
l'actionnariat des salariés

familles, les activités socio éducatives, la restauration, les subventions, le transport etc. Parmi les activités sociales phares, on retient l'accompagnement des Sonatéliens par la DRH dans l'acquisition de leur premier toit dans le cadre de la politique habitat, l'organisation de trois colonies de vacances dont deux à l'étranger pour les enfants du personnel ainsi que l'organisation d'un arbre de Noël.

2009 aura été également l'année de l'introduction d'un nouveau dispositif de renforcement de l'actionnariat des salariés avec un fort enjeu de motivation et de fidélisation du personnel.

Grâce à ce dispositif, Sonatel a procédé à la cession de 263 776 actions au personnel.

SATISFAISANTS ET EN LIGNE AVEC LES PREVISIONS

- Accélération du changement en 1999 pour faire la première entreprise du Sénégal, leader des opérateurs de Télécommunications en Afrique de l'Ouest.
- Haute du trafic et baisse des tarifs.
- Troisième année marquée par le renforcement des quatre piliers de notre stratégie : croissance, client, rentabilité et dynamique collective.

1999 : SEMESTRE DE FORTE CROISSANCE DE L'ACTIVITE

- Investissements soutenus liés au Plan d'investissement 1997 - 2000 **+ 27 %**
- Fort accroissement des capacités de notre réseau d'accès et de l'usage par les lignes téléphoniques fixes **+ 14 % / Semestre**
- Fort accroissement des capacités de notre réseau d'accès et de l'usage par les lignes téléphoniques mobiles **+ 70 % / Semestre**
- Volume de trafic téléphonique (Nus net et International départ) **+ 30 %**
- Modernisation du réseau pour offrir un service de qualité à nos clients.
- Avec ATLANTIS 2, premier système de câbles sous-marins à fibres optiques reliant l'Afrique au Sud.

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (MF)



BENEFICE NET (MF)



et continuera de contribuer à l'économie du Sénégal. Ce câble, qui va relier Dakar au Cap via les pays de la Côte Ouest Africaine et sera prolongé vers l'Extrême-Orient.

Ce système permettra le désenclavement de l'Afrique et l'accès aux autoroutes de l'archives

1999 : SEMESTRE AUX RESULTATS SATISFAISANTS ET EN LIGNE AVEC

CHIFFRES CLES (en Millions FCFA)

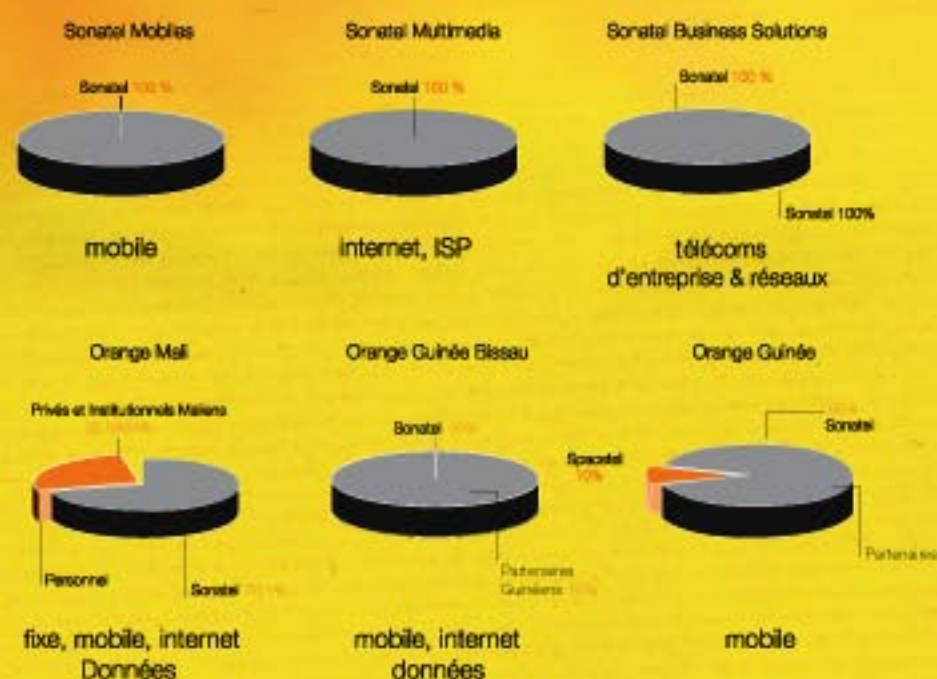
	1er Semestre 1998	1er Semestre 1999	Evolution (%)
CHIFFRE D'AFFAIRES	41 373	49 116	19
RESULTAT D'EXPLOITATION	22 082	24 534	11
RESULTAT FINANCIER	1 325	7 512	94
RESULTATS ACTIVITES ORDINAIRES	23 407	27 082	15
BENEFICE NET	17 639	20 542	16
IMPONITS BANCABLES D'IMPOTS	7 42	5 809	21,8
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	38 761	42 600	12,5
INVESTISSEMENTS CFI	12 846	16 390	27,3

finances

le groupe Sonatel



les filiales



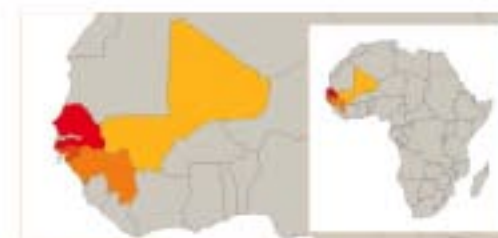
opérateur de référence dans la sous-région

Domaine d'activité

- fixe
- mobile
- internet
- télévision

Présence sous-régionale

- Sénégal
- Guinée
- Guinée Bissau
- Mali



Réseau mondial de câbles sous-marins à fibres optiques

- Portugal
- Espagne
- Sénégal
- Côte d'Ivoire
- Ghana
- Bénin
- Nigéria
- Cameroun
- Gabon
- Angola
- Afrique du Sud
- Réunion
- Maurice
- Malaisie
- Inde

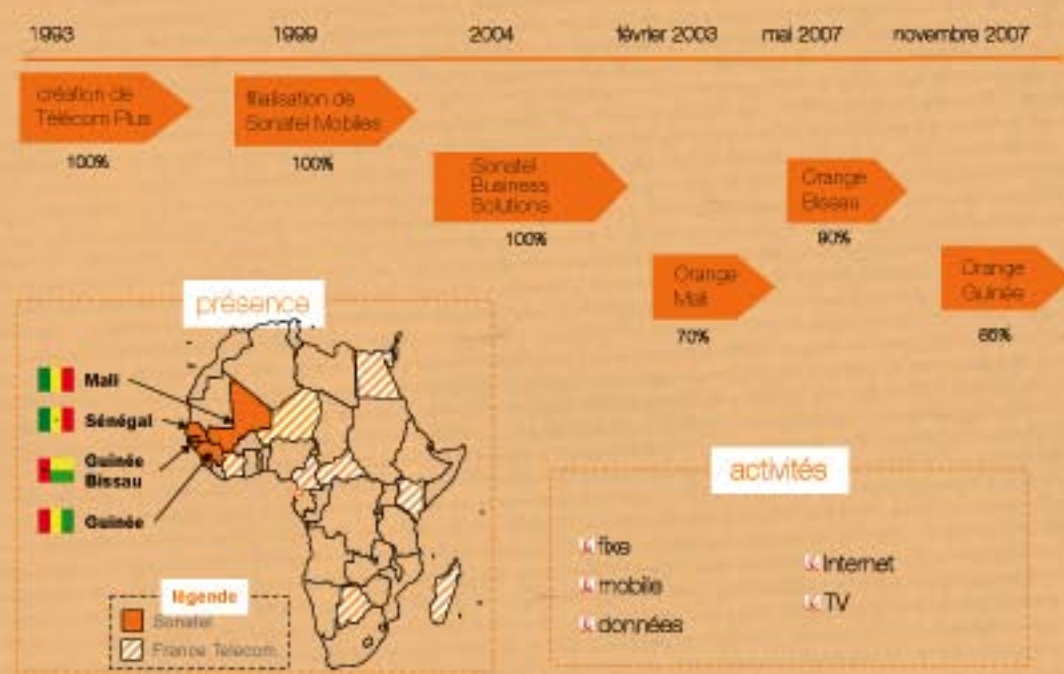


les chiffres clés

finances

opérateur de
télécommunications
intégré

opérateur porteur de la marque Orange
dans 4 pays d'Afrique sub saharienne



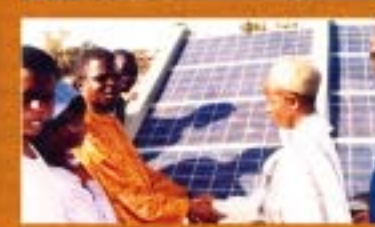
	population	PIB	pénétration
Sénégal	2.7%	1.2%*	63%
Mali	2.8%	4.1%**	41%
République de Guinée	2.6%	0%**	31%
Guinée Bissau	2%	1.9%**	33%

* Source DPEE Sénégal ** FMI



ECONOMISEZ 50% EN PASSANT VOS APPELS APRÈS 20 HEURES

création de richesse et ancrage dans la RSE



- 185 emplois directs créés en 2009 dont 35 au Mali et plus de 75 000 emplois indirects via les réseaux de distribution indirect et les prestataires de service dont 35 000 au Mali
- 12.4% des recettes budgétaires de l'Etat du Sénégal hors effets induits sur d'autres activités ou secteurs et 48 milliards de Fcfa d'impôts, droits et taxes versés à l'Etat Malien
- 10.5% des exportations au Sénégal et 8% au Mali
- 125 milliards de Fcfa de chiffres d'achats auprès des fournisseurs établis dans les pays de présence dont 31 milliards de Fcfa pour le Mali
- soutien aux populations fragilisées dans les secteurs Santé et Education via les Fondation Sénégal et Mali: 125 000 cahiers d'écoliers, 5000 cartables, 3 300 bourses scolaires, 2 500 moustiquaires, 424 personnes âgées opérées de la cataracte, 3 000 consultations gratuites
- plus de 88% de la population du Sénégal couverte par le mobile et plus de 94% des villages de plus de 500 habitants au Sénégal sont couverts par le signal mobile
- plus de 64 stations solaires installées au Sénégal

labels et distinctions en 2009



Sonatel certifié ISO 9001 Version 2008

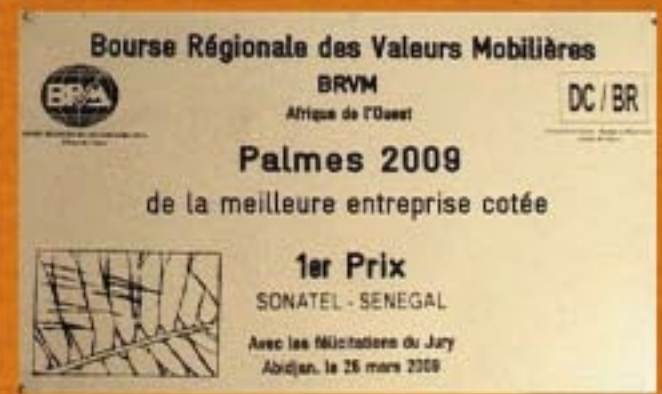
L'Association Française de l'Assurance Qualité (AFAQ) a décerné au groupe Sonatel la certification ISO 9001 Version 2008 pour l'ensemble de ses activités du mobile et de l'internet ainsi que pour les processus de réseaux, de management et de support à l'issue de deux ans de préparation qui ont vu la mobilisation de tous les travailleurs du groupe.

Ainsi, au mois de mars 2009, leurs efforts ont été récompensés à l'issue de l'analyse rigoureuse de notre système de management, ce qui a conduit

l'AFAQ à des conclusions très positives pour l'obtention de cette certification avec aucun écart sur le périmètre suivant :

- Sonatel Mobiles et Sonatel Multimédia : toutes les activités ;
- Sonatel SA : les processus supports, de management et de réseaux.

Cette démarche signe notre engagement au service de la Qualité dans une démarche de progrès continue et partagée.



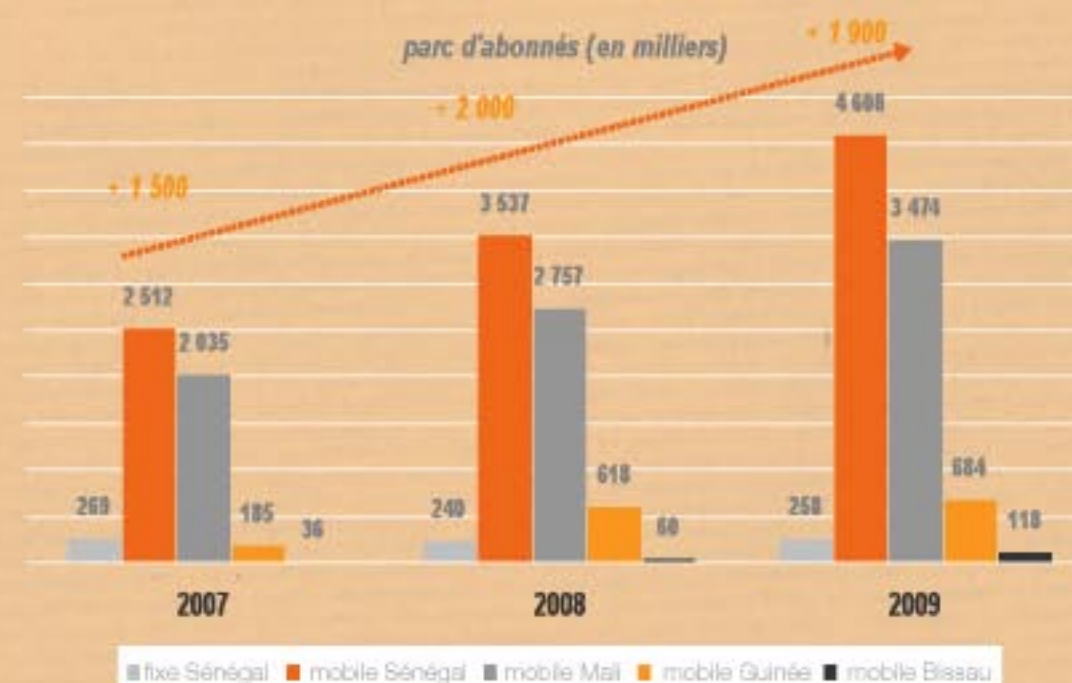
Sonatel, palme d'Or de la 2ème édition des Palmes de la BRVM.

leadership confirmé sur les marchés principaux
positions renforcées sur les nouvelles opérations

9.2 millions d'abonnés à fin 2009/+1.9 millions de nouveaux abonnés en 2009

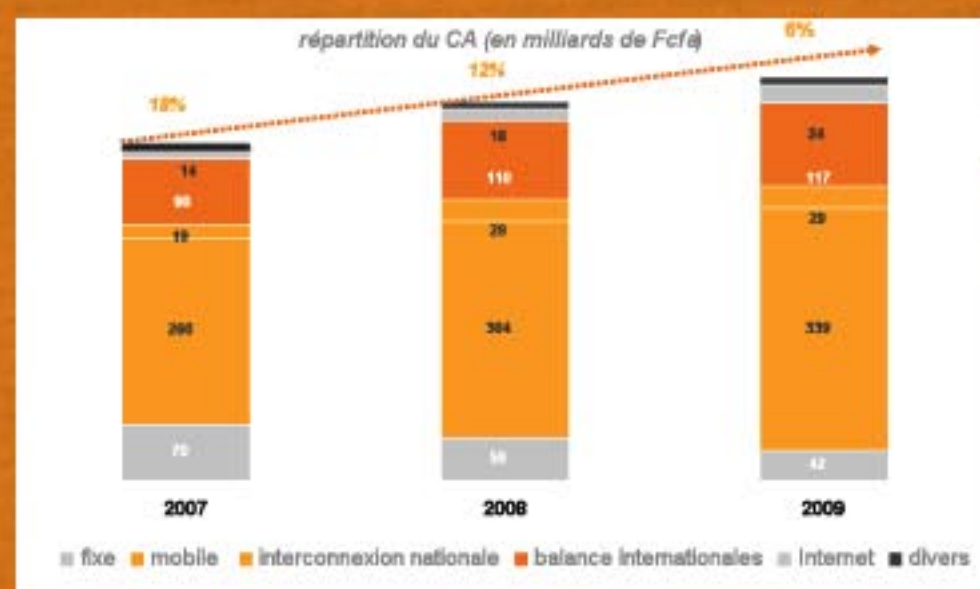


- l'intensification de la concurrence au Sénégal et au Mali ne freinent pas le leadership de Orange
- Orange maintient sa place de challenger en République de Guinée et Guinée Bissau avec des gains de parts de marché de 3 points en Guinée et 10 points en Guinée Bissau



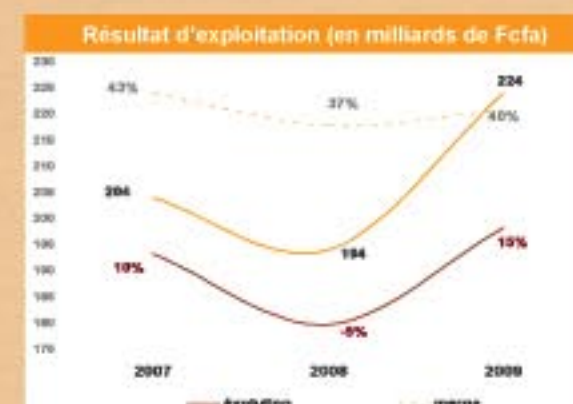
- croissance élevée du parc grâce au recrutement de nouveaux abonnés mobiles dans tous nos pays de présence notamment au Sénégal avec 1 million de nouveaux abonnés
- effets bénéfiques sur le parc de l'animation du marché
- poursuite de la forte hausse du parc Internet haut débit avec les campagnes de recrutement de nouveaux abonnés combinées aux baisses tarifaires et aux augmentations de débit
- reprise de la croissance du parc fixe grâce aux offres prépayées fixes développées autour de la technologie CDMA

croissance de 2009 portée par
le mobile et l'interconnexion



- le mobile, l'interconnexion et l'Internet portent la croissance du CA
- la contribution du fixe poursuit sa baisse en 2009 (8% en 2009 vs 10% en 2008)

un niveau de rentabilité élevé et des
marges préservées malgré la crise



- croissance du CA moins forte avec la conjoncture économique combinée à l'intensification de la concurrence au Sénégal et au Mali
- marge d'Ebitda de 56% dans la fourchette haute du secteur
- forte croissance des résultats d'exploitation et résultat net avec le recul des dotations aux amortissements sur 2009

ECONOMISEZ 50%

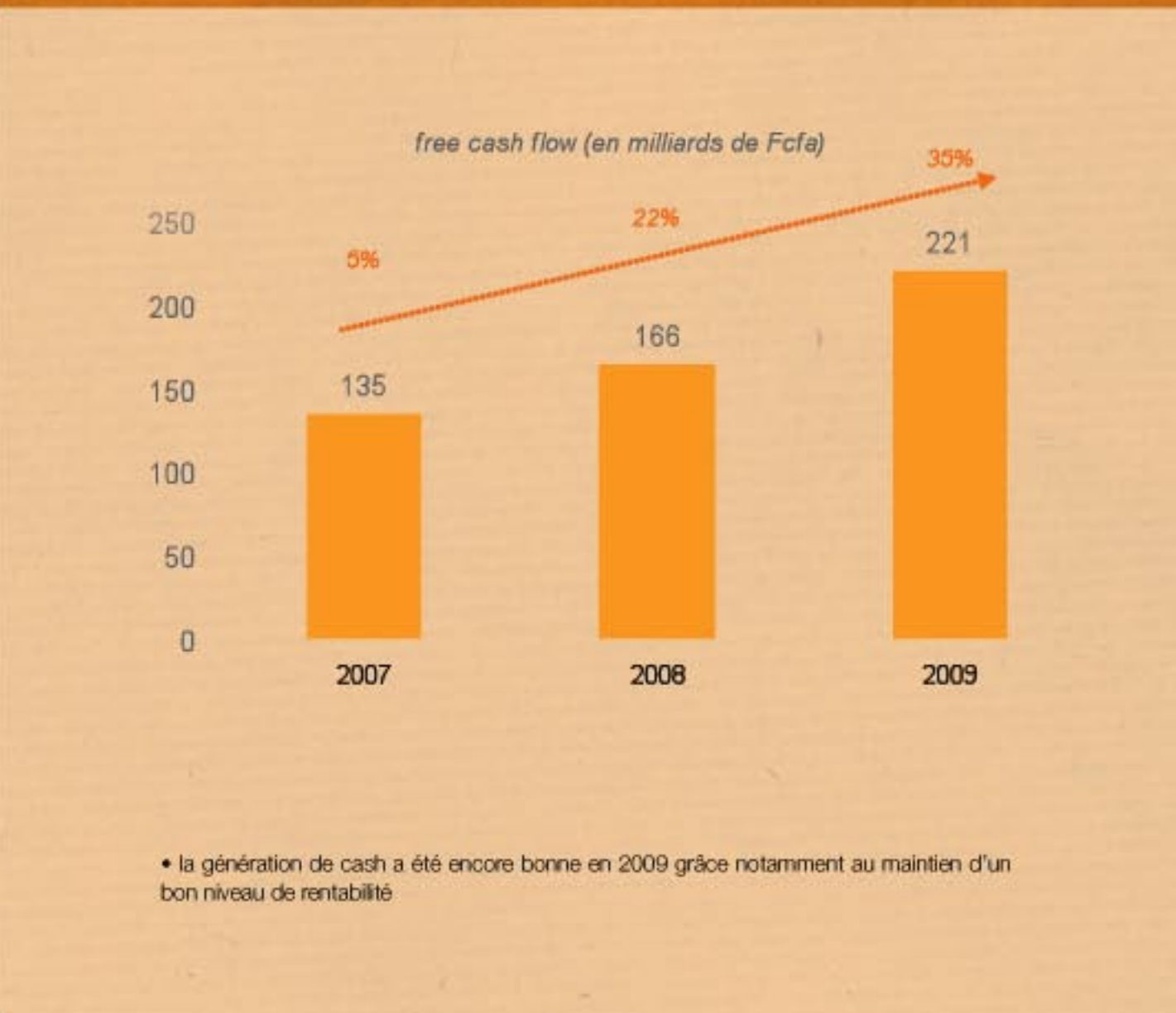
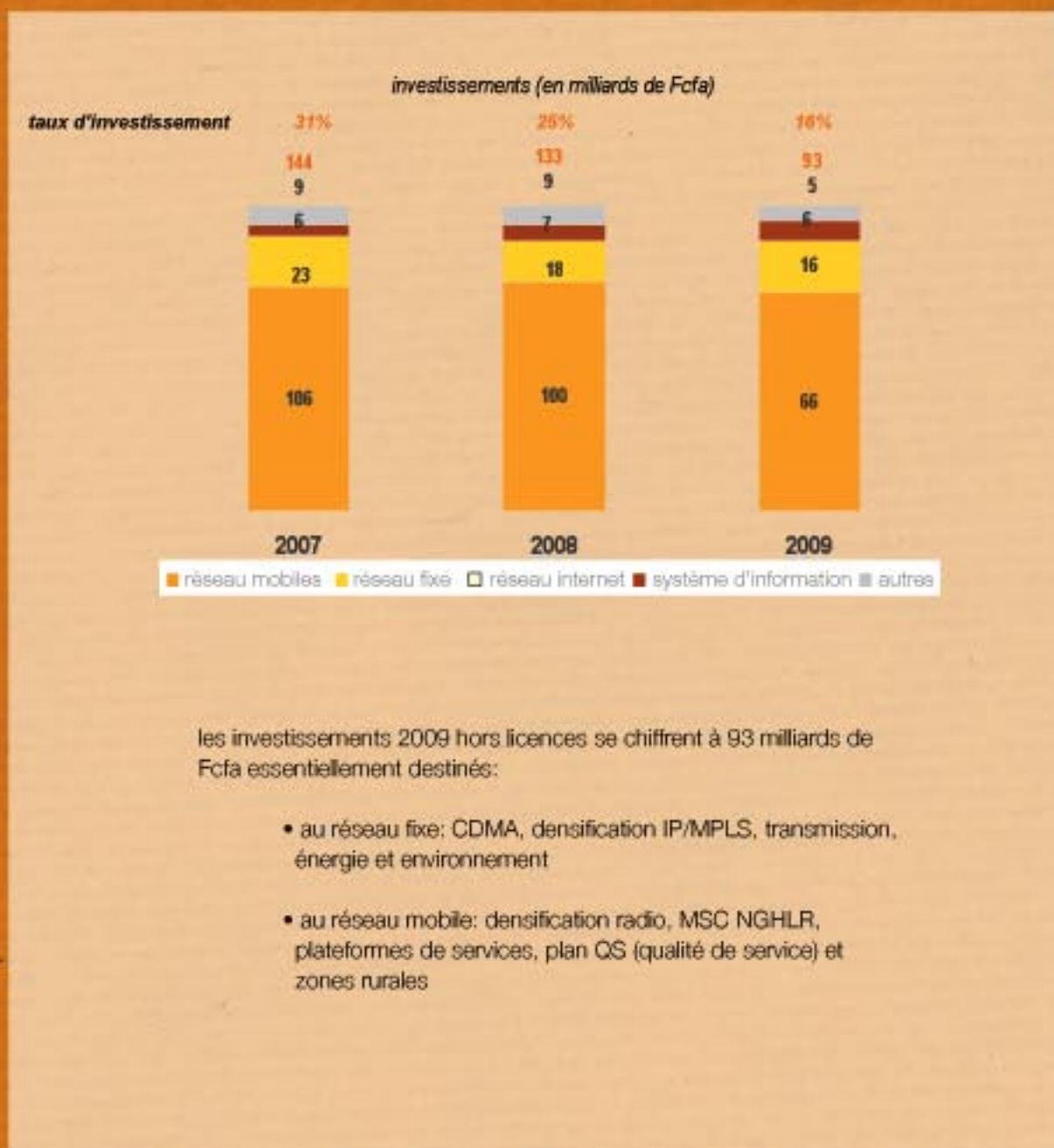
EN PASSANT VOS APPELS

APRÈS 20 HEURES

finances

des investissements encore
soutenus mais en recul en 2009

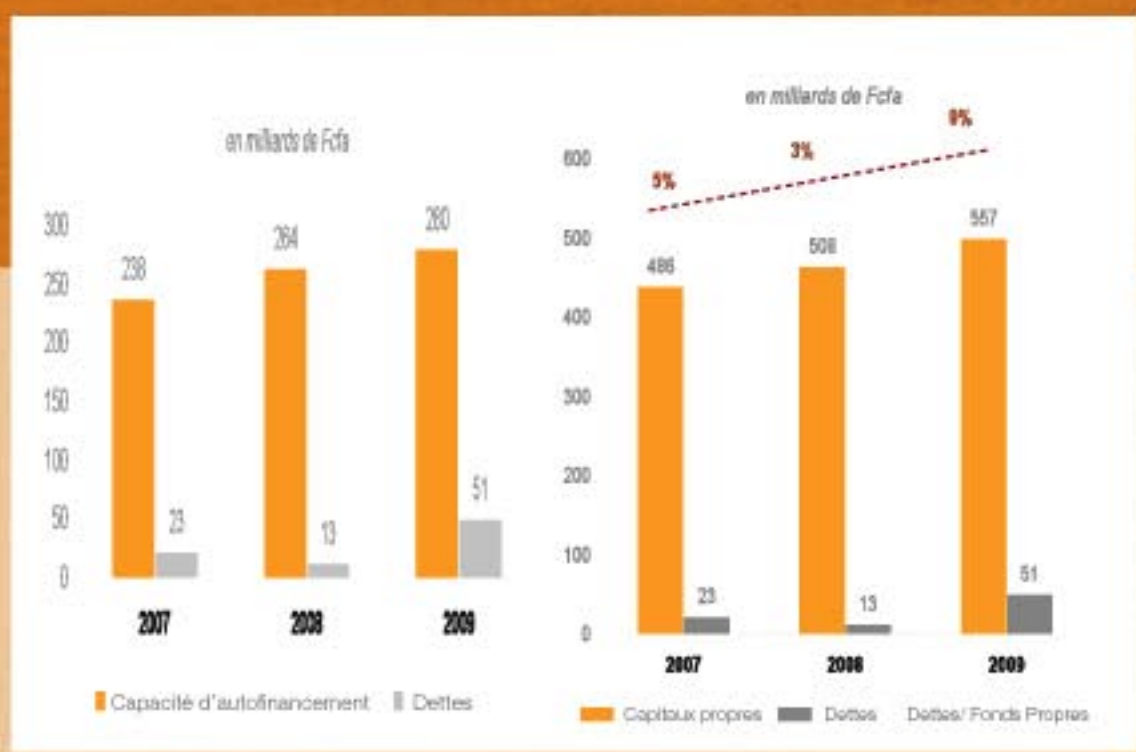
une bonne génération de cash



ECONOMISEZ 50% EN PASSANT VOS APPELS APRÈS 20 HEURES

finances

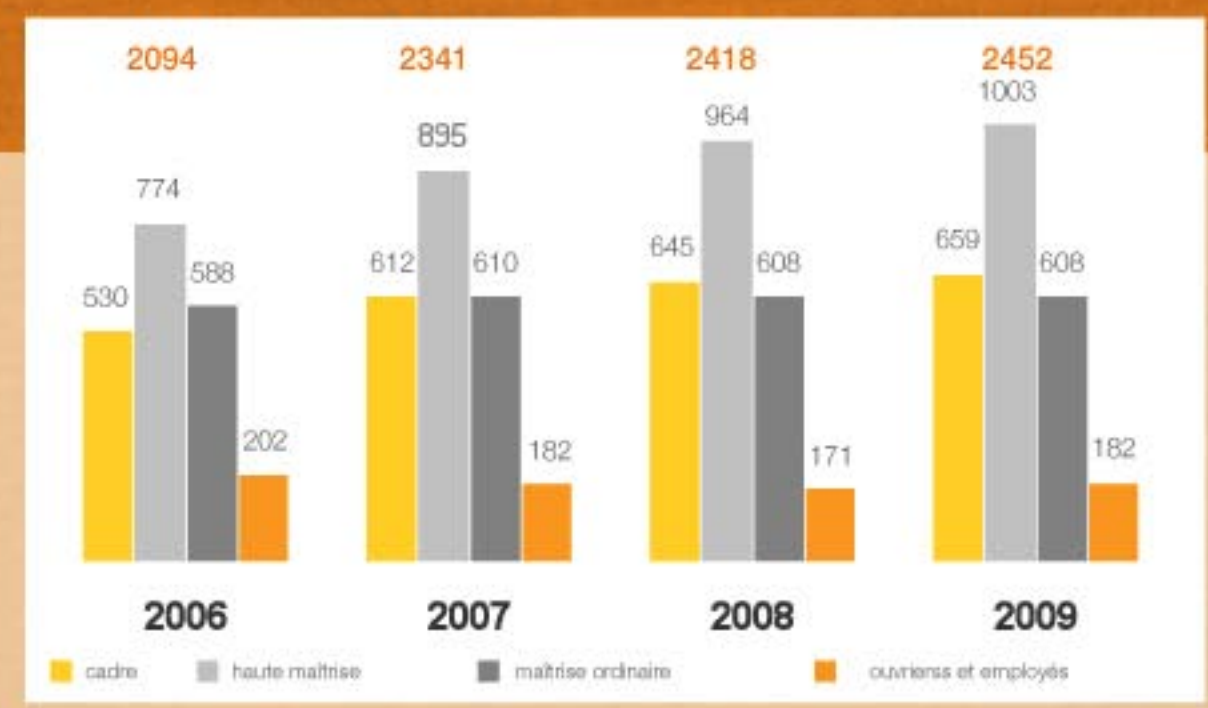
un niveau d'endettement
faible et maîtrisé



une capacité financière largement supérieure au niveau
d'endettement en raison:

- d'une évolution maîtrisée de la dette
- des fonds propres en constante croissance

des effectifs quasi stables malgré
la croissance de l'activité



les effectifs du groupe sont quasi stables malgré le développement des
nouvelles filiales et la poursuite de la croissance

AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à l'Assemblée Générale ordinaire qui se réunira le **Mercredi 21 juin 2000, à 9 heures à l'Hôtel MERIDIEN PRÉSIDENT**, à Dakar, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1°) Examen et Approbation des Etats Financiers pour l'exercice clos au 31 Décembre 1999.

- Lecture du Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale.
- Lecture des Rapports général et Spécial des Commissaires aux Comptes.

2°) Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes.

3°) Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 Décembre 1999.

4°) Affectation partielle de la provision pour le renouvellement de l'outillage et du matériel (PROM) en réserve spéciale.

Tous les actionnaires (ou groupe d'actionnaires) représentant au moins 10 actions, pourront assister personnellement à l'Assemblée ou se faire représenter par un mandataire de leur choix.

Les formulaires de pouvoir sont tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société.

Le droit de participer à l'Assemblée sera réservé aux titulaires des actions inscrites au Registre des Actionnaires.

Projet de résolution n° 1 : Quitus aux Administrateurs et aux commissaires aux Comptes
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le mandat de la Société pendant l'exercice clos le 31 Décembre 1999 et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de cet exercice, approuve les états financiers de SONATEL SA (Compte de Résultat, Bilan, Tableau Financier des Ressources et Emplois) dudit exercice tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, prenant acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale donne aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes quitus de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos au 31 décembre 1999.

Projet de Résolution n° 2 : Affectation du Résultat de l'exercice 1999

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, décide d'affecter ainsi qu'il suit, le bénéfice net de l'exercice clos le 31 Décembre 1999, s'élevant à 26 700 292 356 (Trente Six Milliards Sept Cent Millions Deux Cent Quatre Vingt Douze Mille Trois Cent Cinquante Six) francs CFA :

Réserve légale	=	2 344 797 520
Autre réserves	=	5 905 594 578
Premier dividende	=	3 000 000 000
Dividende complémentaire	=	25 450 000 000
TOTAL	=	36 700 292 356 (égal au bénéfice à affecter)

L'Assemblée Générale fixe en conséquence à 300 (Trois Cent) francs CFA et 2 545 (Deux Mille Cinq Cent Quarante Cinq) francs CFA respectivement le premier dividende brut et le dividende complémentaire brut revenant à chaque action. Le total desdits dividendes bruts s'élevant à 2 845 (Deux Mille Huit Cent Quarante Cinq) francs CFA par action sera mis en paiement à compter du 17 juillet 2000 à Dakar soit après déduction de la retenue à la source de 10% au titre de l'IRVM, un montant net de 2 560,50 francs CFA (Deux Mille Cinq Cent Soixante francs CFA et Cinquante Centimes).

Projet de Résolution n° 3 : Affectation partielle en Réserve Spéciale de la PROM au 31/12/1999.

L'Assemblée Générale après avoir constaté un montant des investissements concernés de 19 258 811 442 FCFA durant l'exercice de 1999, décide d'affecter la provision pour renouvellement de l'outillage et du matériel au 31 Décembre 1999, à concurrence de la quote-part d'outillage et matériel renouvelé en 1999, soit 6 032 001 065 (Six Milliards Huit Cent Trente Deux Millions Six Cent Un Mille Cinquante Cinq) francs CFA en réserve spéciale pour renouvellement.

finances

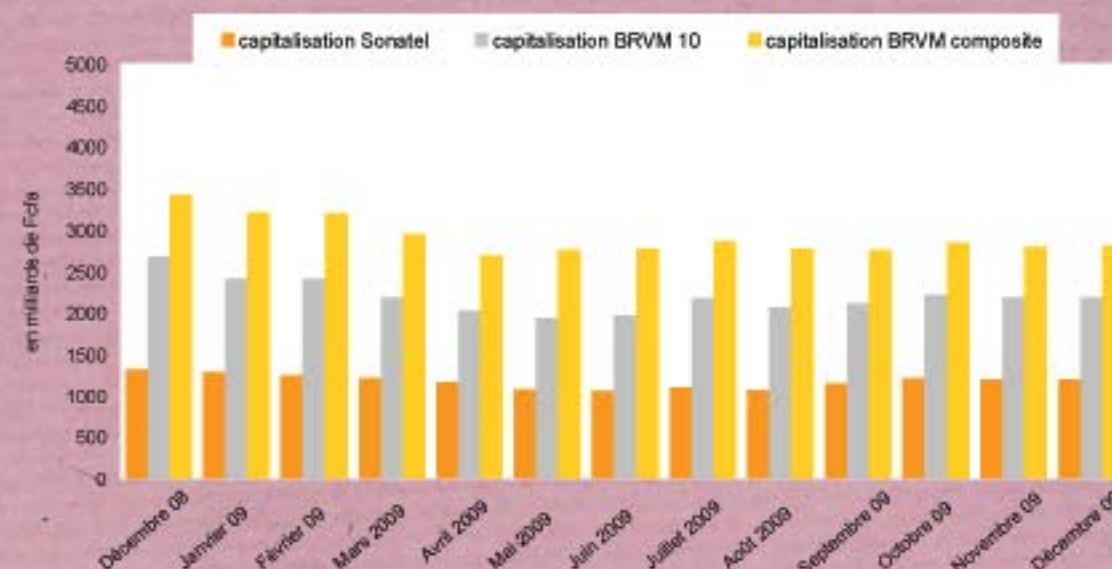
Sonatel,
une valeur rentable



	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
actions au 31/12	21 000	20 000	20 000	22 800	26 030	27 018	31 000	178 000	130 000	120 000
dividendes bruts (millions de Fcfa)	28 000	29 000	29 000	44 000	59 000	69 000	88 300	110 000	130 000	130 000
dividende net par action	2 810	2 810	2 888	3 980	5 085	6 210	7 847	8 900	11 700	12 150
croissance dividende	2%	0%	2%	48%	20%	22%	28%	25%	18%	3,60%
rendement	12%	12%	12%	18%	14%	8%	8%	8%	8%	10%
taux de distribution	81%	50%	57%	59%	60%	69%	66%	60%	73%	73%

Sonatel, une valeur
essentielle à la BRVM

évolution du titre Sonatel et des indices de la BRVM



- la capitalisation boursière de Sonatel a atteint 1 200 milliards Fcfa au 31 décembre 2009 et le poids du titre dans la capitalisation boursière de BRVM 10 et composite s'établit respectivement à 54,76% et 42,60%.

Sonatel
en
bourse



responsabilité sociale d'entreprise

l'engagement citoyen du groupe Sonatel

La Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE) qui avait été érigée par la Direction Générale au rang de ses priorités en 2005 déjà, est devenue le cinquième axe stratégique du groupe «Notre engagement citoyen» au même titre que la croissance rentable, l'excellence opérationnelle ou la satisfaction clients.

Rappelons que la Responsabilité Sociale d'Entreprise est la capacité de Sonatel à répondre devant l'ensemble des parties prenantes (clients, actionnaires, fournisseurs, société, employés, générations futures) de sa contribution au développement durable à travers son activité présente et future, tout en assurant un bon niveau de croissance et de performance.

Les activités de la RSE stratégique s'articulent sur quatre axes :

- **Bien-être Communautaire**
- **Croissance et Développement Economique**
- **Préservation de l'Environnement**
- **Bonne Gouvernance.**

Parmi les actions majeures menées en 2009 dans le cadre de ces orientations, on note :

- **le déploiement du Système de Management Environnemental (SME)**
- **la poursuite des programmes de réduction énergétique concernant les antennes de la téléphonie mobile dites BTS à travers:**

- un programme de ventilation forcée ou variable des sites (arrêt total ou partiel de la climatisation) ;

- l'augmentation des plages de température pour les sites sous climatisation
- la poursuite du programme solaire permettant le déploiement de stations BTS 100% solaires ou hybrides. Cela a permis la réduction de la consommation de fuel de 13 000 à 12 000 litres par an réduisant ainsi notre empreinte carbone de 30 à 35 tonnes de CO₂;

- **la signature d'un contrat de traitement des déchets recyclables**

L'industrie des télécommunications est une des industries les moins polluantes. Elle génère cependant des déchets constitués de câbles, appareils téléphoniques défectueux, batteries, etc. Sonatel a pris l'initiative en 2009 de faire intégrer à ces déchets une filière de recyclage par le biais d'une société spécialisée dans les déchets technologiques qui assurera auxdits déchets une fin de vie propre et écologiquement responsable.

- **la mise à disposition de panneaux solaires inutilisés à la Communauté Rurale de Thiel**

Dans le cadre de l'initiative pour la réduction de la fracture numérique et en partenariat avec l'UNESCO BREDIA, la Communauté Rurale de Thiel, située dans le Fouta, au nord du Sénégal (non électrifié) a mis en place un Centre Multimédia Communautaire. Pour permettre l'alimentation en énergie de ce Centre Multimedia, Sonatel a mis à disposition 08 panneaux solaires non utilisés et permis ainsi le désenclavement numérique de centaines de villageois.

mécénat d'entreprise : appui aux secteurs de la Santé, de l'Education et de la Culture

Les actions de mécénat d'entreprise se sont intensifiées en 2009 sous la conduite de la Fondation Sonatel dans les trois axes définis : Santé, Education et Culture. Les actions suivantes ont particulièrement retenu l'attention:

nouvelle
politique
RSE



responsabilité sociale d'entreprise

accès à la santé

La Fondation d'entreprise Sonatel consent plus de 58% de son budget à la santé pour répondre aux besoins de prise en charge médicale des populations défavorisées. L'accès aux soins et la lutte contre le paludisme sont les axes prioritaires de la Fondation.

Équipements Structures de Santé

En 2009, la Fondation Sonatel s'est distinguée par des actions régulières de modernisation du plateau technique médical au profit de structures de santé de Dakar, Kaolack, Thiès et Dagana. Il s'agit de :

- 01 ostéodensitomètre à rayon X : un appareil qui mesure la densité osseuse au Centre Gériatrie de Ouakam
- 02 échographies Doppler Multisonde pour l'Hôpital Régional de Kaolack et de Thiès
- 04 ambulances médicalisées à l'Hôpital Régional de Kaolack et de Thiès, à la Polyclinique de Dakar et au District Sanitaire de Dagana
- 01 fauteuil dentaire équipé au Poste de Santé de Gorée
- 10 microscopes optiques, 20 becs de gaz et d'autres matériels au Laboratoire de Bacté-

riologie Virologie de l'UCAD

- 01 lot d'équipements d'hospitalisation à l'Hôpital d'Enfants Albert Royer
- 02 boîtes de petites chirurgies, 02 boîtes d'accouchement et autres matériels au Poste de Santé de Gaé
- Des équipements en matériels spécialisés au service de Médecine Physique et de Réadaptation Fonctionnelle au profit de la Fondation des Invalides et Mutilés Militaires pour assurer des soins de qualité aux invalides et blessés de guerre militaires.

Démarrage des activités d'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM) au CHNU de FANN

L'activité commerciale de l'IRM a démarré le 15 janvier 2009. Une grille tarifaire à caractère social a été définie pour permettre l'accès aux soins aux populations démunies. Avec cet investissement, la Fondation Sonatel participe au programme visant à doter le Sénégal d'un réseau national de scanners numériques. C'est ainsi que le Centre Hospitalier Régional (CHR) de Ziguinchor a également pu bénéficier d'un scanner numérique en 2007.

Programme Palu 2009 : lutte contre le paludisme

La Fondation Sonatel a déroulé en 2009, pour la 8^{ème} année consécutive, son programme de lutte contre le paludisme, en offrant à la population divers dons :

- bons de médicaments antipaludiques
- moustiquaires imprégnées à longue durée, matelas
- draps, couvertures et nattes

La politique de distribution de dons du programme « Palu 2009 » est basée sur le taux de réalisation aux tests de diagnostic qui ont été positifs (taux de diagnostic rapide ou TDR compris entre 72% et 103%) dans les régions du Sénégal.

Cette distribution a été réalisée sur les axes où le TDR est le plus élevé, il s'agit de Ziguinchor-Sédhiou, Kaolack-Tamba-Kédougou, Linguère-Saint Louis et Thiès-Diourbel.

La Fondation Sonatel a en 2009 investi pour le Programme de Lutte contre le Paludisme plus de 72 millions de Fcfa.

Programme 3^{ème} âge : Santé et bien-être des personnes âgées

Consultation et prise en charge médicale gratuite des personnes âgées

Pour la prise en charge médicale gratuite des personnes âgées entreprise par la Fondation Sonatel depuis sa création en 2002, ce sont les communautés rurales où ces personnes âgées éprouvent plus de difficultés d'accès aux médecins spécialistes qui ont été privilégiées. Au total, plus de 1500 personnes ont été consultées.

Depuis 2004, ce sont plus de 5 376 personnes âgées (hors opérations de la cataracte) qui ont bénéficié d'une prise en charge médicale gratuite avec des bilans biologiques, analyses, consultations et dons de médicaments.

Journée de sensibilisation dans les locaux de la Fondation Sonatel à l'occasion de la Journée Internationale des personnes

La Fondation Sonatel a été une des rares institutions du Sénégal à avoir célébré, le 1^{er} Octobre 2009, une journée en faveur des



responsabilité sociale d'entreprise

Programme Solidarité

personnes âgées du Sénégal. Ce fut une journée de sensibilisation sur le «bien vieillir» grâce au concours notamment du gériatre du Centre de Gérontologie de Ouakam, partenaire de la Fondation Sonatel.

L'objectif de la Fondation Sonatel à travers cette journée récréative, d'échanges, de causerie et de sensibilisation sur le «bien vieillir» et les maladies chroniques, était de partager et de donner du temps aux personnes âgées.

Opérations gratuites de la cataracte

Grâce à un camp de chirurgie de la cataracte, plus de 3000 personnes ont été dépistées et toutes les personnes souffrant de cataracte ont été opérées gratuitement. La Fondation Sonatel a déroulé cette opération en partenariat avec la Fondation Al Bassar Internationale, l'Agence des musulmans d'Afrique, la Ville de Dakar et le Ministère de la Santé et de la Prévention Médicale.

Assistance aux sinistrés des inondations

Dans le cadre du Plan ORSEC (Organisation des Secours), la Fondation Sonatel a apporté son appui aux populations victimes des inondations de la région de Kaolack en permettant la réouverture de 06 classes pour la rentrée scolaire 2009-2010 ainsi que la réhabilitation d'une maternité et d'un poste de santé.

Vaccination de 1000 enfants drépanocytaires

C'est en partenariat avec l'Association Education Santé que 1000 enfants drépanocytaires bénéficiant d'un suivi médical ont été vaccinés. La Fondation Sonatel a pris en charge le financement de 4000 doses de vaccins.

Programme Soutien à l'Enfance Handicapée

Réhabilitation de l'Institut de Formation des jeunes aveugles

En 2009, la Fondation Sonatel a participé à la réhabilitation et l'extension de l'Institut National d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles de Thiès (INEFJA) en partenariat avec la Fondation Orange et le Lion's Club.

accès à l'éducation

L'accès et le maintien des filles à l'école, l'excellence dans les résultats scolaires, le soutien à l'enfance illettrée ou analphabète et le soutien à la petite enfance constituent les priorités de la Fondation Sonatel dans le domaine de l'Education.

Plusieurs actions ont été menées en 2009. Il s'agit de :

Programme Soutien à l'Enfance Défavorisée

Deux Cases des Tout-Petits à Kaolack et Joal

La ville de Kaolack a accueilli au mois de mai 2009 la cérémonie d'inauguration des deux Cases des Tout-petits des communes de Joal et de Kaolack entièrement construites et équipées par la Fondation Sonatel.

Ces deux nouvelles cases des Tout-Petits favorisent l'accès à l'Education pour la petite enfance.

En plus de ces équipements, la Fondation Sonatel a décidé de parrainer 94 de ces enfants, âgés de 2 à 5 ans (issus de familles à

revenus modestes) sur une période de 03 ans. (2010-2013). Un compte d'épargne a ainsi été ouvert à leur profit avec des cotisations annuelles dont ils pourront bénéficier au moment d'entrer à l'école élémentaire.

Rentrée des classes 2008/2009

La Fondation Sonatel a acheté 212 000 cahiers destinés aux écoles élémentaires situées dans les zones rurales faiblement scolarisées et les nouvelles régions. Il faut noter également que la Fondation Sonatel a offert 10 400 cahiers à Orange Bissau afin d'appuyer ses activités sociales dans le domaine de l'éducation.

Programme Scolarisation des Filles

Engagement en faveur du maintien des filles à l'école

La Fondation Sonatel a renouvelé en 2009 sa convention de partenariat avec l'USAID pour l'octroi, dans les cinq prochaines années de 2475 bourses à 825 filles issues de familles défavorisées, dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaolack, Kolda et Tambacounda.



responsabilité sociale d'entreprise

accès à la culture et soutien aux initiatives culturelles

Ce programme quinquennal (2009-2014) sera le deuxième du genre entre l'USAID et la Fondation Sonatel, après celui réussi de 2004-2009 qui avait permis d'octroyer 900 bourses scolaires à 300 filles issues de familles démunies dans les régions de Kolda, Tambacounda et Fatick. Les excellents résultats obtenus ont encouragé la Fondation Sonatel et l'USAID à reconduire ce programme conjoint en élargissant et en diversifiant à la fois les régions et le nombre de filles bénéficiaires.

A cette initiative en faveur du maintien des filles à l'école s'ajoute le programme dit « 5000 cartables » au profit de 5000 filles des classes primaires de six régions du Sénégal (Ziguinchor, Kolda, Sédhiou, Kédougou, Kaolack et Dakar), programme qui a permis de doter les bénéficiaires en matériels et fournitures scolaires, et ce, en partenariat avec l'UNICEF.

On peut noter également le partenariat avec l'ONG Aide et Action pour l'appui à la scolarisation des filles dans le département de Vélingara. Cet appui a permis d'améliorer sensiblement le taux de recrutement des filles au Cours d'Initiation et leur maintien à l'école.

Programme contre l'illettrisme et l'analphabétisme

Partenariat Fondation Sonatel / UNESCO

Au mois de novembre 2009, la Fondation Sonatel en partenariat avec l'UNESCO a créé 03 Centres Multimédia Communautaires (CMC) à Kas Kas (Région de St-Louis), Birkilane (Région de Kafrine) et Diawara (Région de Tambacounda). L'intérêt de ce projet est de contribuer à réduire la fracture numérique et la pauvreté, faciliter l'accès et l'appropriation des TIC par les communautés et renforcer les capacités des populations.

Programme Excellence

Réhabilitation et équipement des salles de cours abritant l'UFR Santé de l'Université de Thiès

Dans le cadre du programme de soutien à l'excellence les locaux de l'UFR Santé de l'Université de Thiès ont été réhabilités grâce à un financement de la Fondation Sonatel.

La Culture est un élément d'embellissement de la vie et d'épanouissement de la société. La Fondation Sonatel soutient depuis sa création en 2002 différentes initiatives culturelles.

En 2009, la Fondation Sonatel a accompagné plusieurs projets dans ce sens notamment :

Promotion des jeunes talents en partenariat avec British Council dans le programme WAPI (Words and Pictures) qui est un cadre d'expression pour la rencontre de jeunes talents, basé sur des échanges interculturels. En marge du WAPI et dans le cadre de la formation aux métiers de la culture, la Fondation Sonatel a contribué à l'amélioration de la qualité des prestations de ces jeunes talents en les faisant parrainer par des professionnels de chaque discipline retenue (danse, musique, arts visuels, mode, vidéo, écriture – poésie).

Participation à la 3ème édition du festival « Au royaume des Enfants » avec pour objectif de développer la mentalité et l'intellect de l'enfant et en faire un citoyen du monde.

La page d'histoire

La Fondation Sonatel a soutenu MMN PICTURES pour la production d'une série de documentaires à but socio-éducatif, intitulée « la page d'histoire », portant sur les temps forts de l'histoire du Sénégal. La page d'histoire revisite les événements marquants de l'histoire du Sénégal à travers divers témoignages et images d'archives.

mécénat au Mali

Les actions de mécénat du groupe Sonatel s'étendent également jusque dans les pays d'implantation du groupe notamment au Mali où notre filiale, à travers sa Fondation Orange Mali, poursuit nos objectifs d'engagement citoyen.

En 2009, un accent particulier a été mis sur la solidarité, avec l'institution d'une journée dédiée à la solidarité.

De nombreuses actions ont été menées en 2009 notamment :



Challenge Orange (lutte)

Signature contrat de football

responsabilité sociale d'entreprise

la poursuite du projet Education en partenariat avec l'UNICEF et le Ministère de l'Education de Base, pour la construction de 114 salles de classes

le renforcement de l'axe Santé avec la poursuite des actions de consultation ophtalmologiques, le renforcement de l'appui aux structures prenant en charge les personnes défavorisées, mais aussi le soutien à de nouvelles initiatives d'intérêt public comme la lutte contre les fistules.

le développement de l'axe Culture avec le soutien à plusieurs festivals culturels, en plus du partenariat avec le Centre culturel Français et un nouveau partenariat avec le Blonba (lieu culturel).

Orange dans les événements culturels et sportifs

Le groupe Sonatel, comme chaque année, a accompagné en 2009 les principaux événements culturels et sportifs à travers sa marque Orange. Cela dans un souci permanent d'une plus grande proximité avec ses clients et les populations.



Coupe d'Afrique des Nations Orange

Orange a choisi d'associer son nom aux compétitions principales de la Confédération Africaine de Football (CAF). Ainsi, l'épreuve phare de la CAF s'appellera désormais la Coupe d'Afrique des Nations Orange. Orange sera pour les huit années à venir le partenaire du football en Afrique.

La CAF a choisi la marque Orange pour son rôle prépondérant dans le domaine du sport en Afrique et parce qu'il reste un acteur de premier plan dans le développement du football africain depuis de nombreuses années et présent dans de nombreux pays africains sur les marchés du fixe, du mobile, de l'internet et des données.

Au Sénégal, Orange soutient depuis longtemps déjà l'équipe nationale de Football. En Afrique, Orange accompagne les équipes nationales de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, de la Guinée et du Botswana.

Les compétitions de la CAF concernées sont :

- La Coupe d'Afrique des Nations Orange (CAN)
- Le Championnat d'Afrique des Nations Orange
- La Coupe d'Afrique des Nations Junior Orange
- La Ligue des Champions Orange
- La Coupe de la Confédération Orange
- La Super Coupe.

Concernant toujours le football, au niveau national, Orange sponsorise les matchs de l'équipe nationale de football ainsi que les « navétanes », par l'accompagnement des équipes des zones sur toute l'étendue du territoire. En plus du football, on retrouve Orange dans de nombreux autres événements à caractère sportif ou culturel, notamment :

- Le championnat de lutte avec frappe à Dakar et en régions
- La Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de basket féminin
- Le tour du Sénégal de cyclisme
- Les Beach actions : animation d'été autour des plages

- Les S'cool actions : présence dans les établissements scolaires lors des semaines culturelles notamment
- La tournée de Youssou Ndour et du Super Etoile
- Les compétitions « Oscar des vacances ».

Partenaire des événements religieux (Magal de Touba, Maouloud à Tivaouane, Pèlerinage Marial de Popenguine...)

Sonatel et sa marque commerciale Orange, est un partenaire privilégié des comités d'organisation des grands événements religieux qui mobilisent chaque année des millions de pèlerins autour du grand Magal de Touba, du Maouloud à Tivaouane, Kaolack et ailleurs et du pèlerinage Marial de Popenguine. En plus des dispositifs techniques pour un bon écoulement du trafic notamment sur le réseau, Sonatel a organisé en 2009, comme pour les années précédentes, une distribution massive d'eau et a accompagné les organisateurs pour la retransmission en live des différentes cérémonies sur leur site internet.

Les «Espace presse» Sonatel ont permis aux journalistes, envoyés spéciaux et correspondants locaux, d'assurer une bonne couverture médiatique de ces événements.

Le Monde est à vous !

Costa vous

archives

SENEGAL VERS LA FRANCE

510 FCFA TTC
Tarif normal

Nouvea

innovations...

nos activités

le mobile

Les innovations se sont multipliées au cours de cette année sur l'activité mobile avec de nombreuses nouvelles offres, au grand bonheur des clients.

Nous notons parmi elles :

Kirène avec Orange



Kirène avec Orange est le fruit d'un partenariat entre les leaders au Sénégal de la distribution d'eau, Kirène et de la téléphonie mobile, Orange. Cette nouvelle offre, très avantageuse, est une réponse au besoin de communiquer des populations à revenus modestes. Kirène avec Orange fonctionne avec la technologie GSM et s'appuie sur la qualité des infrastructures du réseau GSM de Sonatel pour assurer une large couverture du territoire sénégalais.

L'offre Kirène avec Orange est disponible aussi bien dans les points de vente de Kirène que de Sonatel.

Transfert Sénégal, le ticket de chargement international

Cette innovation permet à la diaspora sénégalaise établie en France de pouvoir envoyer du crédit de communication à leurs proches restés au Sénégal.

Grâce au service Transfert Sénégal, un prépayé Orange Sénégal peut recevoir du crédit sur son mobile (prépayé mobile) ou sa ligne fixe prépayée depuis la France.

20 000 points de ventes sont prévus à cet effet, sur tout le territoire français.

Transfert Sénégal



communiquez plus grâce à vos proches en France

Avec Transfert Sénégal, vos proches qui se trouvent en France peuvent désormais vous envoyer du crédit sur votre mobile.

Pour plus d'informations, appelez le 1441 ou rendez-vous sur www.transfertseneegal.com.

Service lancé le 15/01/11 - Orange et Sonatel

sonatel

orange

sénégal

à des prix exceptionnels
Du 03 au 22 octobre 1999

Alizé
Le 1er réseau cellulaire du Sénégal

**Ou seulement
23 200 FCFA TTC*** (si vous avez déjà un appareil)

1 Accès au réseau Alizé
10 000 FCFA de communications gratuites
(1) Frais de timbres inclus

Pour tout renseignement,
contacter le 600 - Service Client Alizé (appel gratuit)

Alizé
Profitez du tout nouveau réseau
à des prix exceptionnels
du 03 au 22 octobre 1999

archives

Pour
1 Coffret Téra
avec vibreur et
1 Accès au rése
10 000 FCFA

nos activités

mes Numéros Préférés

Mes Numéros Préférés offre la possibilité à un client Orange Prépayé ou Orange Téranga, d'appeler à des tarifs préférentiels vers 4 numéros de son choix :

- vers deux numéros Orange au Sénégal
- vers deux numéros internationaux :

France + pays africains où la marque Orange est présente, au sein de Orange Zone (Mali, Niger, Guinée, Guinée Bissau, Côte d'Ivoire, Cameroun et Niger).

je suis heureux de cette
complicité partagée
avec eux à chaque
moment de ma vie

Avec **Mes Numéros Préférés**, profitez de tarifs avantageux sur les appels vers 2 numéros Orange au Sénégal et 2 numéros Orange Zone et France.

sonatel plus loin ensemble orange

Sauvegarde Répertoire à Distance

L'offre Sauvegarde Répertoire à Distance d'Orange permet aux clients ayant souscrit à ce service de pouvoir retrouver, avec leur nouvelle puce, leur répertoire téléphonique suite à une détérioration de l'ancienne, à une mauvaise manipulation ayant entraîné la perte des données ou suite à la perte de l'appareil.

Avec ce service, les clients d'Orange peuvent ainsi, sans se déplacer :

- **conserver** en toute sécurité et en toute confidentialité leur répertoire
- **mettre à jour** les coordonnées de leurs contacts
- **recupérer**, par un simple téléchargement, l'ensemble du répertoire téléphonique.

Sauvegarde Répertoire



ne perdez plus vos contacts

Vous pouvez désormais conserver votre répertoire téléphonique en toute confidentialité dans notre réseau sécurisé. Vous le récupérez en cas de perte ou de dégradation de votre mobile, sans vous déplacer.
Pour souscrire à ce service accessible à tous les clients Orange, appelez le 1441 ou rendez-vous à l'agence Sonatel la plus proche.

sonatel



La Sonatel a raccordé son
200.000^{ème} abonné
au téléphone fixe dans le courant
du mois de Décembre 2000.

Cette performance sera célébrée
le **Jeudi 04 Janvier 2001**
à partir de **17 heures** à
l'hôtel Téranga à Dakar.

La cérémonie est placée sous la
présidence effective de

nos activités

renaissance...

le téléphone fixe

Grâce aux initiatives innovantes de SONATEL, le fixe a renoué avec la croissance de son parc : +9%.

Le développement des offres prépayées sur le fixe et des services à valeur ajoutée ont beaucoup contribué à ce regain d'intérêt pour le téléphone fixe chez les populations.

A noter particulièrement le développement des offres dites multiplay avec ses composantes dual play proposant aux clients des combinaisons avec l'internet prépayé, la voix et la télévision sur l'ADSL qui se déclinent ainsi :

- **Dual play SUPREME** : combinaison de deux produits, voix et internet avec la ligne forfait bloqué à 10 000 FCFA et l'ADSL 1 Méga
- **Dual play YATAL** : combinaison de deux produits, voix et TV avec la ligne Keurgui Kheweul et le Pack Ivoire de la TV d'orange (bouquet au choix)
- **Dual play EBENE** : combinaison de deux produits internet et TV avec l'ADSL 512 et la TV d'orange (bouquet au choix)



avec **dual play d'Orange**
deux fois plus de plaisir à bas prix

ligne Keurgui Kheweul ADSL prépayé	TV d'Orange + ligne Keurgui Kheweul	TV d'Orange + ADSL 512	ligne forfait bloqué ADSL 1 méga
9 990 F	14 900 F	23 990 F	29 900 F

Données pour plus de confort et de confort. Pour plus de détails, consultez le site www.sonatel.sn.
Téléphone : 01 42 42 42 42 et 01 42 42 42 42.

sonatel 1421 - sonatel 1421 - sonatel 1421

sonatel



- **Dual play ASKAN PRO** : combinaison de deux produits internet et téléphone avec la ligne Keurgui Kheweul Pro et l'internet prépayé
- **Dual play ASKAN** : combinaison de deux produits voix et internet avec Keurgui Kheweul et l'internet prépayé. A cela s'ajoute l'introduction de la formule dite Pack Extense ADSL qui est un forfait tout compris intégrant les frais d'accès (ligne et compte), la redevance mensuelle et le modem usb. le client paie en une seule fois un montant forfaitaire et bénéficie de plusieurs mois d'abonnement gratuit à la formule de son choix.

A côté de ces offres, les promotions sur le fixe ont également largement contribué à cette renaissance du fixe :

- **week-end jokko** : communication gratuite entre clients du fixe pendant tout un week-end
- **jokkoday** : appels gratuits vers les numéros de téléphone fixe pendant une journée pour les clients Keurgui Kheweul et Keurgui Yakhanaal pour tout rechargement de 1000 Fcfa de crédit au minimum.

weekendjokko à vous le meilleur du fixe

Appelez-vous **gratuitement** entre téléphones fixes* partout au Sénégal du samedi 21 février à 8h du matin jusqu'au dimanche 22 janvier à 23h 59mn.

(*) : promotion non valable sur les numéros de services, les télécentres et lignes professionnelles.



djokkoday

encore plus de temps pour mieux communiquer

Clients Keurgui Kheweul et Keurgui Yakhanaal, rechargez 2000 F de crédit le samedi 11 mai le dimanche 12 mai 2000 et appelez gratuitement tous les numéros de téléphone fixe partout au Sénégal de 08h du matin jusqu'à 23h59.



La Sonatel a raccordé son
200.000^{ème} abonné
 au téléphone fixe dans le courant
 du mois de Décembre 2000.

Cette performance sera célébrée
 le **Jeudi 04 Janvier 2001**
 à partir de **17 heures** à
l'hôtel Téranga à Dakar.

La cérémonie est placée sous la
 présidence effective de

nos activités



Keurgui Yakhanal

Keurgui Yakhanal, le téléphone fixe
 sans facture.

Pour 15.000 F TTC de frais d'accès, vous avez :

- un téléphone fixe
- 1000 Fcfa de crédit offert
- vous rechargez votre téléphone par carte Orange

Et en plus vous bénéficiez des meilleurs tarifs de communication :

- 60 F/mn vers tous les fixes et 90 F/mn vers les mobiles



sonatel

• **jokko ba tass** : une semaine de communication gratuite vers tous les numéros fixe pour les clients Keurgui Khéweul et Keurgui Yakhanal qui rechargent 2500 Fcfa de crédit pendant la période de la promotion

• **keurgui bougna** : 250% de bonus offerts aux clients Keurgui Khéweul et Keurgui Yakhanal sur les recharges Orange à partir de 1000 Fcfa durant le week-end.

Keurgui Yakhanal, le téléphone fixe sans fil et sans facture accessible aux zones urbaines

Sonatel a offert à partir de cette année l'opportunité à chaque famille en zone urbaine au Sénégal de disposer d'au moins d'une ligne téléphonique fixe sans avoir à se soucier de payer une facture à la fin du mois. L'offre de téléphonie fixe sans abonnement et sans facture, disponible en zone rurale depuis l'année 2006 sous l'appellation de «Keurgui Yakhanal», est étendue à l'ensemble du territoire national. Keurgui Yakhanal utilise la technologie sans fil CDMA et permet ainsi à Sonatel de réaliser son ambition de démocratiser l'accès au téléphone fixe avec une simplicité d'usage et aux meilleurs tarifs de communication au Sénégal.

weekendjokko Ramadan
 à vous le meilleur du fixe

Appelez-vous **gratuitement** entre téléphones fixes* partout au Sénégal du samedi 29 août à 8h du matin jusqu'au dimanche 30 août à 23h 59mn.

(*) promotion non valable sur les numéros de services, les téléphones et lignes professionnelles.



La Sonatel a raccordé son
200.000^{ème} abonné
au téléphone fixe dans le courant
du mois de Décembre 2000.

Cette performance sera célébrée
le **Jeudi 04 Janvier 2001**
à partir de **17 heures** à
l'hôtel Téranga à Dakar.

archives

La cérémonie est placée sous la
présidence effective de

nos activités

large palette de choix...

internet

avec la clé internet, Sonatel rend
mobile l'internet fixe haut débit

La clé internet introduite cette année par Sonatel a élargi la palette de choix pour les clients du haut débit en situation de mobilité. L'internet haut débit n'est ainsi plus le domaine réservé de l'ADSL ou dans les entreprises, de la liaison louée internet ou l'ADSL IP fixe. Ces solutions offrent certes un grand confort de navigation mais ont pour contrainte de ne pouvoir être utilisées qu'à partir d'un point fixe : à la maison, au bureau, dans un cyber, etc...

Avec la clé internet, nous offrons à nos clients une solution mobile en alternative à leur internet fixe.

Ainsi, lors de leurs déplacements au Sénégal, ils peuvent surfer à partir de n'importe quel ordinateur portable. Pour cela, il leur suffit d'y brancher la clé internet de Sonatel sans qu'aucun logiciel d'installation ne soit nécessaire.

La clé est rattachée au compte internet ADSL du client ou à l'accès choisi par l'entreprise (ADSL, ADSL IP fixe, liaison louée internet) sans nécessité d'ouvrir une session. La facturation se fait par une redevance mensuelle forfaitaire en sus de l'abonnement internet fixe du client, qui lui donne droit à une connexion illimitée tant pour la durée que pour le volume des données téléchargées.

Internet sur Mesure



parcourez le monde
à votre rythme

À partir du 31 décembre 2000, pour un accès fixe 30 000 FCFA au lieu de 30 000 FCFA pour l'ADSL 512 et l'abonnement de 3 mois d'abonnement mobile.

Découvrez comment agencer commercial, les sites fixes et l'abonnement de 30 000 FCFA pour l'ADSL 512 et l'abonnement de 3 mois d'abonnement mobile.

1. Les clients ADSL 512 et ADSL IP fixe peuvent bénéficier de la clé internet.

www.sonatel.sn

sonatel

libérez vos sensations



passez au très haut débit

Vous êtes client ADSL 512, pour plus de confort et de vitesse de connexion passez à 1 mégabits par seconde (1000 FCFA de plus par mois avec les frais de migration offerts).

Client ADSL 1 mégabits, profitez du 10 mégabits en appelant le 1441.

www.sonatel.sn

sonatel

orange

11.000.000
de raisons d'investir
au Sénégal.

Sonatel contribue à l'épanouissement de chacun des 11.000.000 de Sénégalais.

Un engagement qui se traduit de manière concrète à travers :

- Une desserte rurale en constante évolution, plus de 7500 villages couverts

nos activités

croissance...

services aux entreprises : Orange Business Services

Le service aux entreprises fait montre d'une réelle vitalité en 2009, avec une croissance sur les activités de la voix fixe et mobile, des données et de l'internet.

Le chiffre d'affaires réalisé sur ce marché enregistre une croissance d'environ 9% par rapport à l'année 2008. C'est l'internet qui y enregistre la plus forte croissance.

La performance des solutions entreprises de Sonatel, commercialisées sous la marque Orange a convaincu les plus grandes institutions de la place :

- L'ADIE a poursuivi l'extension de son projet d'intranet gouvernemental à l'ensemble du territoire en s'appuyant sur le réseau IP MPLS de Sonatel et, bénéficie ainsi d'une solution optimale de Classe de services.

- Une grande banque panafricaine de la place qui célèbre ses 10 ans a confié à l'équipe Orange Business Services la mise en place du réseau local et de la Téléphonie sur IP Cisco pour plus de 500 collaborateurs

- une autre, issue du Top 3 des banques, s'est également appuyé sur notre savoir-faire en nous confiant la gestion et l'exploitation de son réseau local, de sa téléphonie sur IP Cisco pour ces 400 collaborateurs et son réseau de près de 30 agences

Sonatel a également accompagné le leader dans le courrier express dans la mise en place d'une solution Machine to Machine pour le suivi des colis

Une entreprise opérant dans le domaine des jeux a pu poursuivre son plan de modernisation par la mise en place de solutions de jeux en temps réel basé sur la technologie de Sonatel dans plus de 500 sites au Sénégal

Pour accompagner l'Etat dans sa mission de sécurité, différents corps ont mis en place des solutions des communications modernes

- solution de flotte mobile de plus d'1 millier de lignes permettant de communiquer en permanence pour la quiétude des citoyens sénégalais
- solution de téléphonie IP (VoIP) pour faciliter les échanges entre les dizaines de point de présence de sécurité

Dans le domaine des utilities (eau et électricité) Orange Business Services a accompagné les entreprises par la mise en place de solution de flotte mobile pour des milliers d'agents d'intervention qui sont sur le terrain au quotidien.

La refonte du réseau local pour les dizaines d'agences et les 500 utilisateurs d'une grande entreprise de la place a permis de faciliter le quotidien des clients finaux que sont les usagers de ces services en leur permettant d'effectuer leurs opérations dans des conditions Optimales.

11.000.000
de raisons d'investir
au Sénégal.

Sonatel contribue à l'épanouissement de chacun des 11.000.000 de Sénégalais.

Un engagement qui se traduit de manière concrète à travers :

- Une desserte rurale en constante évolution, plus de 7500 villages couverts.

nos activités

proximité...

solution innovante du marché
entreprise en 2009 : My Orange Office

My Orange Office est une suite de travail hébergée sur une plateforme Internet. Elle contribue grandement à l'amélioration des conditions de travail des petites et moyennes entreprises en proposant des outils et applications professionnels, pour une collaboration performante à moindre coût.

En effet, My Orange Office propose aux entreprises un serveur de messagerie avec des comptes

utilisateurs au nom de l'entreprise. L'entreprise dispose donc d'adresses e-mails à son nom plutôt que d'utiliser des serveurs de messagerie publics. Elle a également un espace web dédié et peut créer son propre site web. En plus de l'envoi/réception d'e-mails, du carnet d'adresses et du calendrier incorporé, le pack contient plusieurs applications qui révolutionnent la façon de travailler des professionnels.

service aux clients

Le renforcement de la politique de proximité envers les clients a été la principale orientation dans les actions du service aux clients.

On retient notamment :

- la poursuite de la densification du réseau des Orange boutiques, points privilèges et points Orange avec l'amélioration du contrat de partenariat liant Sonatel à ses partenaires par diverses formes de ristournes, remises et aides (subventions télécoms) pour les encourager à mieux servir nos clients

- l'intensification de la vente en ligne pour éviter aux clients, autant que faire se peut, de se déplacer

- la mise en œuvre de la politique de desserte rurale à travers le recrutement de plus de 3000 points de vente dans des zones enclavées des régions du Sud, du Nord et du Centre du Sénégal.



nos activités

Orange Mali

Orange Mali a maintenu en 2009 son statut de leader sur le marché malien des télécommunications, ce qui lui vaut la confiance de 3 millions de clients partout au Mali. Parmi les offres et promo innovantes en 2009 dont ont pu bénéficier ses clients, on retient :

- **Weleli Bonus (Bonus d'appel)** : bonus crédit sur les appels reçus de l'étranger
- **Samedi Sugu** : week end sms illimités
- **Internet pour tous** : lancement de l'offre internet Découverte et du refreshing des offres internet et fixe.

explosion de l'internet

- plus de 30% de croissance du chiffre d'affaires internet suite à la refonte de l'offre et malgré une baisse des tarifs de plus de 20%
- accélération de la préemption du marché internet notamment via l'offre IEW
- forte croissance du parc internet avec près de 8000 internautes via les technologies Wimax et Edge avec une hausse de plus de 100% du parc
- forte croissance du trafic fixe résidentiel grâce au parc livebox qui a plus que doublé avec 3500 clients
- nette amélioration de la qualité de service technique avec une baisse de plus de 50% des taux de signalisation internet
- amélioration du trafic et des services (réingénierie du trafic radio sur zones à forte densité)
- renforcement de la communication sur les solutions fixe et internet
- renforcement de la présence commerciale au sein des Grands comptes.

filiales



avec la clé d'Orange, connectez-vous à Internet



adaptez votre crédit à vos envies



nos activités

Orange Guinée

En deux ans d'existence, Orange Guinée, quatrième entrant sur le marché mobile en République de Guinée, a consolidé sa deuxième place dans un environnement fortement concurrentiel avec cinq opérateurs. Sa part de marché est passée de 22 à 25% entre 2008 et 2009, derrière MTN (37%). Orange devance ainsi l'opérateur historique, Sotelgui (17%), Cellcom (16%) et Intercoel (5%).

Le parc Orange s'élève à 684 211 clients fin 2009, presque exclusivement prépayé (99%).

Après avoir couvert, moins d'un an après son lancement, les 33 chefs lieux de préfecture de la Guinée, le réseau de Orange Guinée s'étend à la fin de l'année 2009 à 68 localités avec un backbone Conakry/Labé.

Concernant internet, Orange Guinée est en train de réaliser son ambition de devenir le fournisseur d'accès de référence notamment avec l'internet haut débit, lancé en fin 2009. Orange est le seul opérateur à disposer en Guinée de l'accès à la fibre optique.

Nouvelles Offres lancées par Orange Guinée en 2009 :

- E-recharge : service permettant aux clients prépayés de recharger leur compte à partir de 1000 FG
- Livebox Surf : offre internet haut débit destiné aux clients résidentiels et professionnels
- Clé internet : business everywhere.

gagnez du crédit quand on vous appelle de l'étranger

Recevez un appel de l'étranger et gagnez 500 GNF de crédit toutes les 5 minutes. Offre valable sur le réseau Orange.

Orange Kids et vous, vous allez où si vous gagnez ?

achetez 10 000 GNF de crédit et gagnez 10 000 GNF de crédit à la fin de l'année 2009. Orange Kids et vous, vous allez où si vous gagnez ?

SIMO 2010
gagnez des places pour la finale de la CAN Angola 2010

Jusqu'au 31 janvier, souscrivez en tapant *1414* et bénéficiez de tarifs préférentiels pour vos appels.

Orange Bissau

2009 a été une année de croissance pour Orange Bissau, deux ans après son lancement, malgré un environnement socio-économique difficile accentué par une forte concurrence de MTN et de l'opérateur historique, Guinetel.

Orange BISSAU a terminé l'année 2009 avec un parc de 117 681 abonnés mobile, exclusivement prépayés contre 60 012 en 2008, soit une croissance du parc de 96% représentant une part de marché de 25% contre 13% en 2008, soit un gain de 10 points.

Les investissements entrepris depuis le lancement de Orange Bissau pour une large couverture nationale de son réseau, se sont intensifiés avec l'ouverture de 12 nouvelles localités en 2009.

Sur le marché de l'internet, Orange Bissau est leader devant l'opérateur historique avec 75% de part de marché.

La Sonatel en partenariat avec CF6,

spécialisé dans les Réseaux et la Sécurité des Systèmes d'Information,

organise des TECH-DAYS ou journées d'information technologique du 25 au 27 Avril 2000.

TECH-Days

INSCRIPTIONS

Les inscriptions peuvent se faire par courrier, fax, téléphone ou E-mail aux adresses suivantes :

**État de l'Art
des architectures
réseau au service**

Pour les Clients Grands Comptes,
les inscriptions sont à adresser directement par courrier
ou E-mail aux adresses ci-dessous :

✓ **AGENCE COMMERCIALE DES GRANDS COMPTES**
56, AV. FAIDHERBE - DAKAR
Tél : (221) 823 88 88
Fax : (221) 821 85 15
E-mail : dcacgc@sonatel.sn

TARIFS

Inscription individuelle : 250 000 F CFA HTVA
Inscriptions multiples : 20 % de réduction pour toute inscription
de 3 Tech-Days

Tous les prix indiqués comprennent la participation
à l'animation, les repas, les déplacements et la nuitée.



bonne maîtrise de la qualité de service

Les efforts consentis depuis deux ans pour une maîtrise de la qualité de service de nos réseaux, notamment sur le mobile, portent leurs fruits. Les résultats affichés par les différents indicateurs de mesure de la qualité de service de nos réseaux en 2009 sont satisfaisants.

Parmi les actions menées au cours de cette année pour arriver à une telle maîtrise de la qualité en 2009, on note :

- la mise en place d'une architecture technique homogène et évolutive de nos sites du réseau mobile
- l'amélioration technique de l'outil permettant une meilleure mesure de la couverture radio, notamment pour les zones urbaines et dans les régions au Sud du Sénégal
- la mise en place de programmes d'économie d'énergie et d'accroissement des capacités d'écoulement du trafic
- le renforcement de notre position de leader dans la téléphonie rurale avec la construction de 101 nouveaux sites dont 61 sites solaires, ce qui porte le nombre de nos sites solaires à 153 opérationnels à la fin de l'année 2009
- la mise en place d'un dispositif permettant d'améliorer l'écoulement du trafic
- la mise en place effective de contrats de maintenance sur l'environnement technique
- la sécurisation de l'énergie sur certains de nos sites
- une meilleure gestion des interventions techniques planifiées sur le réseau par le biais d' ATP (Avis de Travaux Planifiés) avec un objectif de zéro incident majeur directement lié à ces ATP.

un réseau mobile de plus en plus étendu qui a su absorber les offres d'abondance

La tendance chez les opérateurs de télécommunications est aux offres d'abondance (illimitées, promotion bonus recharge...). La bonne progression de la capacité réseau notée en 2009 a permis une absorption de l'important trafic observé durant cette année notamment avec les offres d'abondance dont les clients de Sonatel ont pu bénéficier. Ce fut le cas lors de la journée Orange avec un bonus de 100% offert sur toute recharge de crédit par carte ou transfert Seddo (e-recharge).

Cette bonne progression de la capacité réseau s'est accompagnée d'une amélioration continue de la couverture radio avec une quarantaine de nouveaux sites dans les capitales régionales, en plus de la centaine de nouveaux sites ruraux et d'une quinzaine de sites répéteurs.

Cette amélioration notée dans la qualité de service du réseau mobile s'étend aussi aux services multimédia sur le mobiles tels que data mobile (e-mail mobile d'Orange, BlackBerry, Internet Mobile, MMS, Sauvegarde de répertoire à distance, Orange world...) avec une très bonne accessibilité. A cela s'ajoute une disponibilité de l'EDGE sur 100% des cellules du réseau.

de réels acquis sur la qualité de service du réseau mobile... qui reste cependant vulnérable !

Les avancées notées en 2009 sur le réseau mobile appellent toutefois à une vigilance accrue de nos équipes pour conserver ces acquis, compte tenu d'un environnement peu sécurisant. Effet, les quelques dégradations de la qualité de service notées durant cette année sont le fait de phénomènes sur lesquels Sonatel a très peu d'emprise. Il s'agit notamment :

- des longs délestages sur le réseau électrique notamment durant la période de chaleur
- les incidents réseau liés à ces délestages, mais aussi aux inondations et à la maintenance difficile dans les zones affectées. Les phénomènes naturels (foudre, infiltration d'eau) ont pour la plupart du temps eu comme conséquence d'allonger le délai de relèvement quand surviennent des dérangements
- le brouillage de nos signaux du fait de la concurrence
- les sites démontés en banlieue pour vétusté des bâtiments en location
- Etc.

les réseaux

Le Monde est à vous !

en service du nouveau
Central Téléphonique de TAMBACOUNDA

archives

Le 29 Octobre 1999 à partir de 22h 00

Les clients de Tambacounda dont les numéros
sont par :

982 983 996 / 997

transférées sur le nouveau Central Téléphonique
à la technologie.

renforcement de la position de hub sous-régional des services de télécommunications

Le groupe Sonatel a œuvré en 2009 au renforcement de sa position de hub sous-régional de services de télécommunications, à travers notamment le pilotage d'un projet dit « Cross Gambia » et sa participation au Comité de gestion du projet de câbles sous-marins en fibre optique baptisé « Africa Coast-to-Europe » (ACE) dont le protocole d'accord a été signé à la fin de l'année 2008, à Dakar, par une quinzaine d'opérateurs de télécommunications en Afrique et en Europe. Ce nouveau câble sous-marin, long de plus de 12 000 km, s'étendra du Gabon à la France et reliera dès 2011, le Cameroun, le Nigeria, le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Libéria, la Sierra Leone, la Guinée Conakry, la Guinée Bissau, le Sénégal, la Gambie, le Cap Vert, la Mauritanie, le Maroc, l'Espagne et le Portugal. Un prolongement jusqu'en Afrique du Sud est également à l'étude.

Le projet Cross Gambia est quant à lui une liaison à fibre optique entre les localités Sud Sénégal de Karang et Selety traversant la Gambie par les localités de Barra, Banjul et

Sonatel,
des investissements accentués
avec le câble sous-marin ACE...



France, Espagne, Portugal, Italie, Malaisie, Sri Lanka, Maroc, Ouganda, Mauritanie, Cap Vert, Bénin, Côte d'Ivoire, République du Bénin, République du Congo, République du Gabon, République du Nigeria, République du Togo, République du Bénin, République du Cameroun, République du Gabon, République du Congo.

Serekunda. Il comporte une composante sous-fluviale (traversée du fleuve Gambie) entre Barra et Banjul. Sa réalisation permettra à l'opérateur de la Gambie, Gamtel, d'améliorer sa connectivité et de sécuriser son trafic national et international. Pour Sonatel, il s'agira de diversifier le routage du trafic bilatéral avec Gamtel et d'atteindre la région de Ziguinchor (Sud Sénégal) par une boucle intégrale en fibre optique incluant les parties déjà existantes, Kaolack/Karang (Centre Sénégal) et Selety/Ziguinchor. Sonatel, opérateur global de télécommunications opérant dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest notamment au Mali, en Guinée et en Guinée Bissau à travers sa marque Orange est déjà co-propiétaire de plusieurs câbles sous-marins dans le monde. Il en est ainsi de l'un des plus récents et des plus longs au monde, le SAT3/WASC/SAFE, 28 000 km, première liaison sous-marine à fibres optiques connectant l'Europe, l'Afrique et l'Asie, inaugurée à Dakar en mai 2002. Sonatel est co-propiétaire également du premier système optique atterrissant à Dakar dénommé Atlantis 2, mis en service en février 2000 entre le Sénégal, le Portugal, l'Espagne, le Cap-Vert, le Brésil et l'Argentine.



Sonatel
dans le
monde

Le Monde est à vous !

en service du nouveau
Central Téléphonique de TAMBACOUNDA

à partir du 29 Octobre 1999 à partir de 22h 00

pour les clients de Tambacounda dont les numéros
sont composés par

982 983 996 / 997

transférées sur le nouveau Central Téléphonique
à la technologie.

partenaire privilégié

une
expertise
sollicitée
dans la sous-
région

L'expertise du groupe Sonatel dans les services de télécommunications fait de lui un partenaire privilégié de beaucoup d'opérateurs qui le sollicitent dans divers domaines d'ingénierie conseil et d'assistance. C'est dans cette perspective que s'inscrit la sollicitation de l'opérateur du Tchad, SOTEL, venu s'inspirer du modèle de privatisation de Sonatel.

On note également des missions d'assistance technique notamment celle de Bénin Télécom pour l'amélioration de son catalogue d'offres, de Gamtel pour la mise en service d'un central à Serrekunda et Sierratel venu s'inspirer de certaines plateformes de services et de la transmission par fibre optique.

choisissez un partenaire qui
s'adapte à vos besoins



sonatel est une marque déposée de Sonatel. Sonatel est une marque déposée de Sonatel. Sonatel est une marque déposée de Sonatel. Sonatel est une marque déposée de Sonatel.

sonatel

Business
Services





rapport
annuel
2009

1985 - 2010

25 ANS

au service du développement

- 1985 : création de Sonatel
- 1986 - 1987 : projet Grand Dakar
- 1997 : privatisation de Sonatel
- 1998 : entrée de Sonatel en bourse à la BRVM
- 1996 : création de Sonatel Mobiles avec la marque Alizé
- 2001 : création de Sonatel Multimédia avec la marque sentoo
- 2002 : création de la Fondation Sonatel
démarrage des activités de Ikatel au Mali
inauguration du câble sous-marin SAT3/WASC/SAFE
- 2004 : création de CGe - Solutions spécialisées dans les réseaux privés d'entreprise
- 2006 : Sonatel distribue la marque Orange au Sénégal et au Mali
- 2007 : démarrage des activités d'Orange Guinée et d'Orange Bissau



rapport financier

note au lecteur

Le périmètre de consolidation du groupe Sonatel englobe les entités Sonatel SA et ses filiales:

- Sonatel Multimedia, filiale à 100%, de droit sénégalais,
- Sonatel Mobiles, filiale à 100%, de droit sénégalais,
- Orange MALI, filiale à 70.1%, de droit malien,
- Sonatel Business Solutions, filiale à 100%, de droit sénégalais,
- Orange GUINEE, filiale à 85%, de droit guinéen,
- Orange BISSAU, filiale à 90%, de droit bissau guinéen.

Les données financières consolidées 2009 du groupe Sonatel sont commentées dans ce rapport.

la performance 2009 résumée

L'année 2009 a été marquée sur le plan opérationnel et financier par:

un environnement économique et politique difficile

- une croissance du PIB en ralentissement: 1.2% au Sénégal, 0% en République de Guinée, 1.9% en Guinée Bissau et 4.1% au Mali
- une détérioration de l'environnement institutionnel en République de Guinée avec des répercussions sur le plan économique (dépréciation du GNF)
- la baisse des flux provenant des émigrés
- une conjoncture économique difficile, résultat des effets de la crise financière internationale sur les économies de la sous région

des marchés encore plus concurrentiels

- une concurrence bien installée dans les nouvelles opérations
- le démarrage du 3ème opérateur au Sénégal et la reprise de l'opérateur historique au Mali
- une dynamique d'abondance extrême et d'offres illimitées amorcée par les concurrents

un leadership consolidé sur nos marchés principaux

- le franchissement de la barre des 9 millions d'abonnés pour le groupe avec près de 2 millions d'abonnés recrutés en 2009 et une forte avance sur les concurrents au Sénégal et au Mali
- le renforcement de nos parts de marché dans tous les pays: +2 points au Sénégal et au Mali, +3 points en Guinée et +10 points en Guinée Bissau

le dynamisme commercial du groupe Sonatel et le renforcement des animations autour de la marque Orange

- l'intensification de l'animation autour des rechargements de crédit (promos flash)
- les actions sur la visibilité de la marque Orange notamment dans les nouvelles filiales: nouvelles boutiques Orange et augmentation du réseau d'affichage
- le lancement de la nouvelle vision de la marque Orange

- la poursuite du développement des offres prépayées sur le téléphone fixe
- la mise sur le marché de «Kirène Mobile», offre de distribution de la marque Orange en partenariat avec Kirène, leader sur le marché des eaux minérales

le développement des offres du haut débit

- l'acquisition d'une licence 3G au Mali et au Sénégal
- l'offensive commerciale sur les recrutements Internet haut débit au Sénégal et en Guinée Bissau
- le lancement d'offres telles que «mes numéros préférés», transfert Mali

des résultats financiers satisfaisants et en croissance

- une croissance de 6,25% du chiffre d'affaires supérieure à celle des concurrents et égale à 3 fois la croissance du PIB
- une contribution pour 29% des nouvelles opérations en République de Guinée et en Guinée Bissau à la hausse du chiffre d'affaires
- des marges préservées: taux d'Ebitda maintenu à 56%, soit une croissance de 6% en valeur absolue par rapport à 2008
- un taux de marge nette en amélioration à 33% contre 29,6% en 2008

groupe Sonatel	2008	2009	09/08
chiffre d'affaires (en milliards de Fcfa)	530	563	6,25%
Ebitda (en milliards de Fcfa)	299	316	5,7%
marge d'Ebitda	56%	56%	
Excédent Brut d'exploitation	293	319	8,8%
	55%	57%	
résultat d'exploitation (en milliards de Fcfa)	194	224	15,3%
marge d'exploitation	37%	40%	
résultat net (en milliards de Fcfa)	157	185	18%
marge nette	30%	33%	
investissements (en milliards de Fcfa)	133	95	-28%
parc	7 264 904	9 207 020	26,7%

1) environnement des affaires

1 - un contexte économique sous régional difficile

L'environnement dans la sous-région ouest africaine reste marqué par une conjoncture économique difficile résultant des effets de la crise économique pleinement ressentie sur l'année 2009.

La sous région a connu en 2009 un ralentissement de la croissance économique marqué par des taux de croissance du PIB en dessous des niveaux attendus et une baisse drastique des transferts unilatéraux des émigrés impactant les revenus et consommations des ménages.

2009	Sénégal	Mali	Rep. Guinée	Guinée Bissau
croissance PIB	1,2%*	4,1%**	0%**	1,9%**
inflation	-0,9%**	2,5%**	4,9%**	0,4%**

** source FMI / * source DPEE

Le **Sénégal** reste confronté à des difficultés sur le plan économique avec notamment une crise énergétique persistante.

Le déficit des recettes publiques lié à la conjoncture, la hausse des prix des biens et services de grande consommation ont entraîné une modification de la structure de la consommation des ménages avec une part plus importante de leurs revenus consacrée à la satisfaction de besoins primaires au détriment de besoins secondaires dont le téléphone.

Le **Mali** a bénéficié en 2009 d'une croissance économique plus reluisante que celle de ses voisins immédiats, grâce notamment à l'effet de la bonne pluviométrie sur la production agricole. Ainsi, les impacts de la crise financière déclenchée au dernier trimestre

2008 n'ont pas été aussi drastiques que prévus sur la croissance même si les transferts de devises vers le pays ont chuté de près de 20%.

En **Guinée**, avec un début d'année 2009 difficile dû à des bouleversements politiques, l'économie guinéenne a été fragilisée et l'environnement des affaires troublé avec une forte dépréciation du franc guinéen et une raréfaction des devises exacerbant la problématique du financement des investissements.

La **Guinée Bissau** a renoué avec la stabilité politique après la tenue d'élections régulières ayant abouti au renouvellement des institutions de l'Etat. Ce qui permet d'entrevoir des perspectives de relance économique une fois les effets de la crise économique complètement jugulés.

La crise financière a atteint la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières et le titre phare la Sonatel n'a pas été épargné. En 2009, le titre s'est stabilisé à 120 000 Fcfa et les bons résultats du premier semestre 2009 n'ont pas permis d'améliorer ses performances en raison du manque de liquidités de la place.

2 - Sonatel, gros contributeur dans la création de richesse et acteur socialement responsable

Le groupe Sonatel, classé 1^{ère} entreprise sénégalaise, 1^{er} opérateur de télécommunications de la sous région ouest africaine reste un contributeur important dans la création de richesse dans les pays d'implantation et un acteur socialement responsable:

- 185 emplois directs ont été créés en 2009 dont 35 au Mali et plus de 75 000 emplois indirects via les réseaux de distribution indirecte et les prestataires de service dont 35 000 au Mali
- 12.4% des recettes budgétaires ont été générées pour l'Etat du Sénégal hors effets induits sur d'autres activités ou secteurs et 48 milliards de Fcfa d'impôts, droits et taxes ont été versés à l'Etat Malien
- au titre des balances de trafic internationales, le groupe représente 10.5% des exportations du Sénégal et 8% de celles du Mali

- 125 milliards de Fcfa de chiffres d'achats auprès des fournisseurs établis dans les pays de présence dont 31 milliards de Fcfa pour le Mali

- plus de 88% de la population du Sénégal est couverte par le mobile et plus de 94% des villages de plus de 500 habitants au Sénégal sont couverts par le signal mobile

- plus de 64 stations solaires ont été installées au Sénégal

- Les Fondations Sonatel au Sénégal et au Mali apportent un soutien appréciable aux populations défavorisées dans les secteurs Santé et Education et font la promotion de la Culture

3 - des parts de marché en croissance sur tous les marchés malgré une concurrence plus forte

Le groupe a consolidé son leadership et accru ses parts de marché malgré l'intensification de la concurrence dans tous ses pays de présence.

- au **Sénégal**, malgré le démarrage effectif du 3^e opérateur en janvier 2009, le leadership de Sonatel Mobiles se confirme avec une part de marché de 67%. La contribution de l'offre «Kirène Mobile» qui a été une réponse efficace et ciblée par rapport à la dynamique extrême d'abondance introduite par nos concurrents a été importante.

- au **Mali**, Orange maintient sa position de leader sur le marché avec une part de marché de 80%, malgré la reprise de Sotelma par Maroc Telecom

- en **Guinée**, Orange continue de challenger MTN Areeba sur le marché guinéen et a réalisé un gain de 3 points de parts de marché par rapport à 2008 malgré l'intense concurrence menée par Cellcom le dernier entrant

- en **Guinée Bissau**, la part de marché de Orange se renforce de 10 points pour atteindre 24.5% en 2009 grâce à une nouvelle dynamique commerciale enclenchée en 2009.

II) éléments opérationnels

1 - parc : 1.9 millions de nouveaux abonnés

En 2009, le parc global du groupe Sonatel atteint 9.2 millions d'abonnés, soit une augmentation de 27% par rapport à 2008. Au total, 1.9 millions de nouveaux abonnés essentiellement mobile et haut débit ont rejoint Orange. Le fixe, en dépit de la forte concurrence du mobile a connu une progression de 7.4%, notamment grâce aux offres prépayées.

Cette performance du groupe Sonatel a été rendue possible grâce aux actions d'incitation à l'usage (animation sur les recharges, offres illimitées) qui ont permis de réactiver des cartes sim inactives, au développement des nouvelles offres prépayées du fixe et aux offensives commerciales sur les offres haut débit.

De plus, la politique de terminaux a contribué au recrutement de nouveaux abonnés (terminaux low cost) et au renouvellement des équipements pour l'accès aux nouveaux services.

Sur le marché mobile, la rétention et la fidélisation des clients est devenue l'enjeu principal, à côté de l'impérative nécessité de préserver nos parts de marché en valeur.

Il faut noter également la contribution remarquable de l'offre «Kirène avec Orange» qui a généré près de 20% du delta parc réalisé par Sonatel Mobiles au Sénégal par rapport à 2008.

Orange Guinée a procédé à un ajustement du parc commercial suite à l'adoption en mai 2009 de la définition Orange de comptage des abonnés, ce qui explique sa croissance qui n'a été que de 11%.

La contribution par pays s'analyse ainsi:

Sénégal

téléphonie fixe

Le parc fixe est en progression en 2009, contrairement aux tendances observées ces dernières années. Il augmente de 7.4% par rapport à 2008 soit +17 826 lignes.

Cette hausse est essentiellement liée aux offres prépayées sur le fixe qui ont permis de contenir les résiliations sur les lignes classiques. Les lignes résidentiels et pros ont cru de +15 771 grâce à la bonne performance des offres prépayées « Keurgui Khewoul » (+43.4%, soit +3 000 lignes). L'offre prépayée sans facture, développée avec la technologie CDMA, destinée au marché rural dans un premier temps puis lancée en zone urbaine a vu son parc tripler en un an (+44 000 lignes).

Les lignes entreprises et grands Comptes contribuent également à cette hausse avec un delta parc de 1 989 lignes supplémentaires en 2009.

internet haut débit

Concernant l'Internet haut débit, le parc croît de 16%, soit +7 826 lignes. Le lancement de l'Internet prépayé et l'élargissement de la gamme des accès proposés devraient permettre de développer encore le parc.

téléphonie mobile

Le parc mobile a atteint 4 607 891 abonnés en 2009; il croît de 30%, soit une augmentation de 1 071 219 abonnés. Cet accroissement est essentiellement porté par les abonnés prépayés (+1 059 881 abonnés) grâce aux différentes campagnes de recrutement, à la bonne contribution de l'offre « Kirène avec Orange ». Par ailleurs, l'arrivée d'un nouveau concurrent a fortement contribué à la redynamisation du marché et à la mise en place d'actions d'incitation au rechargement via les nombreuses promotions.

Il faut noter que pour la 3ème année consécutive, Sonatel Mobiles a réalisé un delta parc annuel de plus d'un million d'abonnés.

Mali

Le parc de Orange Mali à fin 2009 s'élève à 3 474 952 abonnés, soit une hausse de 26% par rapport à 2008, soit +718 000 abonnés grâce notamment aux nombreuses offres commerciales telles que l'offre « Transfert Mali », les samedi sugu (sms ou services gratuits...), les promotions sur les terminaux, les incoming bonus.

Sur l'Internet haut débit, le parc Wimax a cru de 42% et s'est établi à 6 692 abonnés en 2009 contre 4 716 abonnés en 2008.

Guinée

Le parc de Orange Guinée enregistre une croissance de 11% et atteint 684 211 abonnés en 2009. Il s'agit d'une réelle avancée compte tenu de la forte pression concurrentielle sur le marché guinéen.

La bonne performance commerciale de Orange Guinée est consécutive aux nombreuses offres lancées (e_recharge...) et actions visant à améliorer la visibilité de la marque, notamment l'ouverture des boutiques supplémentaires, le recrutement de nouveaux points de ventes e-recharge, le déploiement de nouveaux supports, l'augmentation du réseau d'affichage.

Le faible niveau de croissance du parc en 2009 s'explique en partie par le changement de méthode de comptage des abonnés survenu en mai 2009.

Bissau

Le parc de Orange Bissau s'est établi à 117 681 abonnés en 2009, soit +96% par rapport à

2008. Le quasi doublement du parc de Orange Bissau, qui s'est opéré au détriment du principal concurrent est le fruit de la réorganisation du réseau de distribution, de la

politique de ventes de terminaux low cost ainsi que des effets induits par la bonne visibilité de la marque favorisée par le Carnaval de Bissau.

Le parc Wimax a atteint 928 connexions.

	2007	2008	2009	Δ 07/08	Δ 08/09
abonnés fixes	269 068	240 358	258 233		
abonnés mobiles	4 768 286	6 971 710	8 884 735		
Sénégal	2 512 300	3 538 672	4 607 891	41%	30%
Mali	2 034 642	2 757 094	3 474 952	35%	26%
Guinée	185 045	617 898	684 211	234%	11%
Bissau	35 000	60 048	117 681	67%	96%
Internet haut débit	41 756	62 836	84 052		
Sénégal	38 440	47 692	56 432	24%	18%
Mali (WIMAX)	3 282	4 716	6 692	45%	42%
Bissau (WIMAX)	54	428	928	693%	117%
Total	5 079 130	7 264 904	9 207 020		

2 - trafic: +1 milliard de minutes de plus

Sénégal

L'évolution du trafic a suivi une tendance identique à celle du parc. L'accroissement du parc ainsi que le rehaussement de l'usage grâce à l'animation sur le marché prépayé et le développement des offres d'abondance en sont les principaux facteurs.

Les niveaux de rechargements enregistrés les jours de « promo flash » de même que le nombre de souscriptions aux illimités nuit ou week-end témoignent d'une grande adhésion aux offres d'abondance. Globalement, le trafic départ a augmenté de 24.7 % par rapport à 2008, dont 30.3% pour le mobile.

Le trafic au départ du fixe est en baisse par rapport à 2008 de 14.6% avec 471 millions de minutes en 2009. Cela s'explique principalement par la forte croissance de l'activité mobile qui entraîne la diminution du trafic départ local (-17.8%), du trafic vers les mobiles (-11.7%) et vers l'international (-22.9 %).

Le trafic au départ des mobiles continue de croître avec une hausse de 20.3 % par rapport à 2008 et s'est établi à 3 055.8 millions de minutes dont l'essentiel est porté par le trafic départ mobiles vers les mobiles (+29.6%). Cette progression s'explique par la forte

augmentation du parc mobile combinée au développement de l'usage du mobile favorisée par la baisse et la convergence des tarifs, les nombreuses promotions, l'accès au rechargement facilité via «Seddo» (rechargement virtuel), l'enrichissement des offres mobiles via les Services à Valeur Ajoutée.

Mali

Le trafic départ de Orange Mali s'élève à 1 441 millions de minutes et croît de 23.4% par rapport à 2008. Cette hausse est le résultat de la forte croissance du parc et concerne essentiellement le trafic départ vers les mobiles, soit +24.8% par rapport à 2008 et le trafic départ vers international, soit +16.1% par rapport à 2008.

Le trafic arrivée national et international vers Orange Mali sont également en hausse respectivement de 16.4% et 11.4% avec 287 millions de minutes en 2009 sur le trafic arrivée national et 436 millions de minutes sur le trafic arrivée international.

Guinée

Le trafic départ de Orange Guinée s'établit à 570 millions de minutes. Il a triplé par rapport à 2008 du fait de la progression du parc et de l'amélioration de la qualité de service technique qui a rendu plus aisé l'accès au réseau.

Les trafics arrivée national et international sont également en croissance respectivement à 223 millions de minutes et 69 millions de minutes en 2009.

Bissau

Les volumes de trafic de Orange Bissau restent faibles en 2009 avec 38 millions de minutes et s'expliquent en partie par la faiblesse du parc.

Le trafic arrivée international est de 5.5 millions de minutes en 2009 et reste tributaire du faible niveau d'ouverture vers l'international et de la taille relativement modeste du parc qui l'empêche de bénéficier d'une part conséquente du trafic international entrant.

3 - arpu*: baisse des arpu due à une forte progression du parc d'abonnés et à l'intensification de la concurrence

Les Arpu ont connu d'importantes baisses dues à la forte progression du parc combinée aux offres d'abondance proposées en 2009.

Sénégal

Sur le fixe, l'Arpu mensuel s'établit à 94 916 Fcfa, soit une croissance de 10.4% qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires grâce à la contribution de l'Internet et des liaisons louées.

Sur le mobile prépayé, l'Arpu mensuel s'élève à 5 000 Fcfa en 2009 et est en baisse de -25.5% du fait des consommations impactées par la conjoncture, de la forte progression du parc (30%), la faible contribution des derniers abonnés et la baisse des tarifs d'interconnexion de 43%.

*arpu : Average Revenue Per User - Revenu Moyen Par Abonné

Mali

De même que Sonatel Mobiles, Orange Mali voit son Arpu prépayé, baisser de -14.8% et passer à 4 333 Fcfa en 2009 suite à une forte croissance du parc prépayé (25.8%).

Guinée

L'Arpu prépayé s'élève à 3 416 Fcfa et est en hausse de 19.2% conformément à l'évolution de l'activité.

Bissau

L'Arpu est en hausse de 7.1% et s'élève à 3 750 Fcfa grâce à une augmentation des revenus plus importante que celle du parc.

ARPU mensuel	2007	2008	2009	/2007	/2008
fixe	75 000	88 000	94 916	12,7%	10,4%
mobile prépayé					
Sénégal	7 128	6 750	5 000	-8,8%	-25,5%
Mali	7 250	6 093	4 333	-39,0%	-14,8%
Guinée	333	2 833	3 416	750%	20,6%
Bissau	1 093	3 500	3 750	229,1%	7,1%
mobile postpayé					
Sénégal	73 000	57 606	47 583	-21%	-17,5%
Mali	105 000	80 093	82 750	-20,4%	3,3%
Guinée	3 750	32 916	53 250	804,4%	57%

4 - effectifs: en stabilité

Les effectifs (y compris personnel mis à disposition) ont augmenté de 2% en raison de son renforcement pour une meilleure prise en charge de la croissance de l'activité notamment dans les filiales hors Sénégal.

effectifs	2007	2008	2009	/2007	/2008
Sénégal	1 921	1 923	1 924	0%	0%
Orange Mali	308	336	371	9%	10%
Orange Guinée	91	123	131	35%	7%
Orange Bissau	21	36	39	71%	8%
Total	2 341	2 418	2 465	3%	2%

III) résultats financiers

1 - chiffre d'affaires en croissance de 6.25%

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe en 2009 s'élève à 563 milliards de Fcfa. Il est en croissance de 6.25% (+33 milliards de Fcfa) et est principalement tiré par:

- l'activité mobile qui contribue à hauteur de 60% aux revenus du groupe et génère une croissance de 9%, soit +28 milliards de Fcfa

- l'interconnexion qui a une contribution de 27% aux revenus du groupe avec une croissance de 5%, soit +8 milliards de Fcfa

- l'internet et les données qui contribuent à hauteur de 4% au chiffre d'affaires global avec une croissance de 36% en 2009, soit +6 milliards de Fcfa

Le renforcement de la contribution des activités mobiles est dû principalement au trafic prépayé et aux Services à Valeur Ajoutée.

L'interconnexion (151.1 milliards de Fcfa) maintient sa contribution de 27% à la croissance du groupe malgré la baisse des tarifs de terminaison mobile de 43% survenue au Sénégal le 1er juillet 2009. La croissance de 5.6% (+8 milliards de Fcfa) des activités d'interconnexion est principalement dû:

- aux balances internationales en hausse de 6.7% avec notamment la contribution des filiales du Mali (+41%, soit +10 milliards de Fcfa) et de la Guinée (+168%, soit +2 milliards de Fcfa) en dépit de la baisse drastique des revenus du hubbing (-60.5%) et de la VOIP (-53.3%)

- à la revalorisation de 10% en moyenne des tarifs d'interconnexion internationale du Sénégal.

Les activités Internet & données (24 milliards de Fcfa) gagnent 10 points de croissance entre 2008 et 2009 et passent de +28.7% à +36.2% en raison de la pénétration croissante de l'Internet grand public au Sénégal et au Mali (haut débit et Wimax) et du fort développement des liaisons louées Internet du marché entreprises. Leur poids reste tout de même faible dans le chiffre d'affaires global du groupe.

A côté de ces activités qui renforcent ou maintiennent leur niveau de contribution, les activités fixe, publiphonie et dans une moindre mesure, les liaisons louées subissent une érosion de leur poids dans le chiffre d'affaires global et de leur part dans la croissance.

La baisse des activités fixe (-18.9%) se poursuit malgré la hausse du parc mais ralentit (-33.8%) par rapport à 2008. Le fixe continue de subir la concurrence du mobile, tant sur le trafic fixe résidentiel que sur la publiphonie. Cette dernière ne représente guère plus de 2.5 milliards de Fcfa de chiffres d'affaires (-65%) contre 47 milliards de Fcfa il y a cinq ans.

La baisse de 900 millions de Fcfa constatée sur les liaisons louées (3.5 milliards de Fcfa) est consécutive à la mise en place de la fibre optique du concurrent Tigo qui a ainsi résilié certaines liaisons fournies par Sonatel.

Pour la première fois également, la contribution du Mali à la croissance du groupe dépasse celle de Sonatel Mobiles au Sénégal avec +21.9 milliards de Fcfa au Mali contre +11.7 milliards de Fcfa au Sénégal. Toutefois, le poids des activités au Sénégal reste prédominant avec une contribution de 67% au chiffre d'affaires du groupe contre 29% pour le Mali, 4% pour la Guinée et 0.7% pour Bissau.

Les filiales guinéennes connaissent des taux de croissance encore très élevés, +55.3% pour la Guinée (+7.5 milliards de Fcfa) et +120.7% pour Bissau (+2.3 milliards de Fcfa) dûs aux gains notables de parts de marché Orange obtenus grâce à différentes politiques de développement du parc et de l'usage mises en œuvre en 2009.

2 - charges d'exploitation en croissance de 3.1%

Pour l'exercice 2009, les charges d'exploitation consolidées du groupe s'élèvent à 371.7 milliards de Fcfa, soit une hausse de 3.1% (+11.2 milliards de Fcfa) contre 17% en 2008, ce qui est la conséquence de la poursuite de notre politique de maîtrise des charges en 2009.

Cette légère évolution par rapport à 2008 s'explique par la hausse des charges de réseaux (+13 milliards de Fcfa), des charges provisionnées (+4.9 milliards de Fcfa) et des charges de personnel (+6.5 milliards de Fcfa).

En revanche, on note une baisse de 1.4% (-1 milliard de Fcfa) des charges de fonctionnement et de -12.1% (-12.73 milliards de Fcfa) des dotations aux amortissements.

Les charges d'exploitation s'analysent ainsi par pays:

Sénégal

Les charges d'exploitation s'établissent à 259 milliards de Fcfa, soit une baisse de 1.8% (-3.8 milliards de Fcfa) en raison de la hausse des charges de réseaux, des frais de personnel et des provisions compensée par la baisse des charges de fonctionnement et des dotations aux amortissements.

Les charges de réseaux sont en hausse de 5.3 milliards de Fcfa (+6.1%) dont 4.3 milliards de Fcfa sur les charges d'énergie, 1.9 milliards sur les achats de terminaux en relation avec la politique d'offres sur le marché (terminaux low cost, sim-lockés afin de dynamiser le recrutement d'abonnés mobiles et CDMA et terminaux haut de gamme Blackberry, Iphone afin de répondre à la demande des clients haut de marché férus de nouveautés).

La croissance des charges de personnel de 11.5% soit 4.9 milliards de Fcfa liée essentiellement à la hausse des primes liée à l'amélioration du résultat d'exploitation.

Les charges de locations de circuits sont également en hausse de 2.6 milliards de Fcfa du fait de l'augmentation de la capacité bande passante ainsi que les charges de locations de fréquences de 1.9 milliards de Fcfa.

Les reversements sur les balances nationales sont en baisse de 4 milliards de Fcfa liée à la baisse des tarifs de terminaison mobiles de 43% intervenue en juillet 2009 et au développement de l'effet club.

Les reversements sur les balances internationales sont en recul de 3 milliards de Fcfa

en relation avec la baisse du trafic international.

La baisse des charges de fonctionnement provient essentiellement de la bonne maîtrise des autres charges en baisse ou stabilisées telles que la communication pour 0.9 milliards de Fcfa.

Mali

Les charges d'exploitation de Orange Mali s'élèvent à 89 milliards de Fcfa, soit une hausse de 16.3% (+15.7 milliards de Fcfa) analysée ainsi:

- les charges de reversement pour 3.2 milliards de Fcfa
- les locations de fréquences pour 2.8 milliards de Fcfa
- les commissions distributeurs pour 1 milliard de Fcfa
- les frais de communication avec la participation à la Coupe d'Afrique des Nations pour 0.9 milliard de Fcfa
- le renforcement des effectifs (+35 agents) et le rééquilibrage des primes de croissance et de rendement expliquent la hausse des charges de personnel de 1.4 milliard de Fcfa.

Guinée

Les charges d'exploitation s'élèvent à 17.3 milliards de Fcfa, soit une croissance de 15.9% (+2.4 milliards de Fcfa) qui s'explique principalement par une hausse des charges réseaux, des charges de personnel et des dotations aux amortissements.

Bissau

Les charges d'exploitation de Orange Bissau s'établissent à 5.9 milliards de Fcfa, soit une hausse de 28% (+1.3 milliards de Fcfa) du fait de la hausse des achats de cartes et de sims 0.3 milliards de Fcfa, des charges de reversements (0.4 milliards de Fcfa), de communication (+0.2 milliards de Fcfa) et des dotations aux amortissements (0.3 milliards de Fcfa).

3 - l'Ebitda maintenu à 56%

L'Ebitda consolidé s'élève à 316 milliards de Fcfa, soit une marge de 56%. Il augmente de 5.7%.

La contribution du Sénégal à l'Ebitda consolidé est de 210 milliards de Fcfa, soit 67% du total.

La contribution des filiales étrangères s'élève à 106 milliards de Fcfa dont 98 milliards de Fcfa (31% du total) pour Orange Mali, 7 milliards de Fcfa soit (2% du total) pour Orange Guinée et 0.5 milliard de Fcfa pour Orange Bissau.

Les résultats se présentent en social comme suit :

- l'Ebitda du Sénégal s'établit à 220 milliards de Fcfa et augmente de 4% soit +8.7 milliards de Fcfa
- l'Ebitda de Orange Mali s'élève à 93 milliards de Fcfa et augmente de 2.5 milliards de Fcfa

• l'Ebitda de Orange Guinée se chiffre à 3.9 milliards de Fcfa et est en hausse de 5 milliards de Fcfa.

• Orange Bissau enregistre un Ebitda légèrement négatif de 0.1 milliards de Fcfa, soit une progression de 1.3 milliard de Fcfa.

4 - Excédent Brut d'Exploitation

L'Excédent Brut d'Exploitation s'élève à 319 milliards de Fcfa en hausse de 8.8% par rapport à 2008. La marge de l'EBE est passée de 55% à 57% par rapport à 2008.

5 - résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation consolidé s'élève à 224 milliards de Fcfa, en hausse de 15.4 % (+29.8 milliards de Fcfa), soit une marge d'exploitation de 39.8%, en hausse de 3 points.

Cette forte hausse s'explique en partie par l'impact de la prise en compte des amortissements exceptionnels en 2008.

Les résultats se présentent comme suit en social:

- le résultat d'exploitation du Sénégal atteint 154 milliards de Fcfa, soit une hausse de 17% (+22 milliards de Fcfa) à la baisse des dotations aux amortissements liée à l'impact des changements de taux d'amortissement en 2008
- le résultat d'exploitation de Orange Mali se chiffre à 72 milliards de Fcfa, en hausse de 3.4% (+2.4 milliards de Fcfa)

• le résultat d'exploitation de Orange Guinée s'élève à 0.4 milliards de Fcfa, soit une augmentation de 4.6 milliards de Fcfa

• le résultat d'exploitation de Orange Bissau est négatif à -2.4 milliards de Fcfa et enregistre une hausse de 1 milliard de Fcfa.

6 - résultat HAO (Hors Activités Ordinaires)

Le résultat HAO consolidé s'élève à -0.1 milliards de Fcfa et s'améliore de 4.3 milliards de Fcfa.

7 - résultat net

Le résultat net du groupe s'élève à 185 milliards de Fcfa. Il augmente de 18%, soit 28 milliards de Fcfa. La marge nette est en hausse de 3 points passant à 33% à fin 2009.

Les résultats nets des entités en social se présentent comme suit en social:

- le résultat net du Sénégal est de 135 milliards de Fcfa, soit une baisse de 24.1 milliards de Fcfa, de 15% en valeur relative due à l'avance sur dividendes du Mali en 2008
- Orange Mali affiche un résultat net de 74 milliards de Fcfa, en croissance de 3.2 milliards de Fcfa, soit +4.6%
- Orange Guinée présente un résultat net négatif égal à -1.6 milliards de Fcfa, en hausse de 5.8 milliards de Fcfa
- Le résultat net de Orange Bissau s'élève à -3.3 milliards de Fcfa, soit une augmentation de 0.7 milliards de Fcfa.

IV) investissements

en milliards de Fcfa	Consolidé	Sénégal	Orange Mali	Orange Guinée	Orange Bissau
CA social		394	168	22	5
Δ		1%	11%	55%	121%
CA contributif	563	376	162	21	4
Δ	6%	0%	16%	56%	128%
Ebitda	316	210	98	7	0
Δ	6%	1%	9%	190%	158%
résultat d'exploitation	224	144	78	4	-2
Δ	15,4%	12,9%	11,7%	770,5%	32,6%
résultat net	185	104	79	4	-2
Δ	18%	13%	13%	228%	32%

1 - 81% des investissements du groupe sont consacrés au réseau mobile

Le groupe a effectué des investissements à hauteur de 16% de son chiffre d'affaires.

Ces investissements s'élevant à 92 milliards de Fcfa hors licences sont répartis comme suit:

- fixe Sénégal: 18 milliards de Fcfa, soit 19,7% du total
- mobile Sénégal: 43 milliards de Fcfa, soit 46,2% du total
- Orange Mali: 22 milliards de Fcfa, soit 23,5% du total
- Orange Guinée: 7 milliards de Fcfa, soit 8% du total
- Orange Bissau: 2 milliards de Fcfa, soit 2,4% du total

Ainsi, les investissements du Sénégal de 61 milliards de Fcfa représentent 66% du total contre 34% pour les filiales étrangères.

Le total des investissements est en baisse de 41 milliards de Fcfa, soit -31% du fait d'une part, du démarrage des filiales des Guinées qui avait nécessité d'importants investissements en 2008.

2 - les investissements réseau concentrent 88,5% des investissements du groupe

Les investissements réseaux s'élevant à 82 milliards de Fcfa. Ils se répartissent ainsi par pays:

Sénégal

Les investissements réseaux concernent principalement le réseau mobile avec 70% des réalisations sur des projets de commutation (2%), de réseau d'accès (6%), de transmission (7%), du réseau international (2%), des données et de nouveaux services (4%), de l'énergie et de l'environnement (7%). Ils s'élevaient à 53 359 millions en 2009. Ils sont en baisse de 21,9%.

fixe et Internet

a - commutation

Les investissements de ce domaine (0,9 milliard de Fcfa) sont en hausse de 25% et auront permis:

- d'acquérir des cartes d'accès numériques pour satisfaire les besoins des entreprises
- de mettre à jour les logiciels de 2 centraux ALU sur 5 afin de prolonger leur durée de vie jusqu'en 2015
- de remplacer des CTI Siemens en fin de vie et d'intégrer une plateforme VoIP pour les clients résidentiels et professionnels

b - réseau d'accès

Les projets du réseau d'accès sont réalisés pour un montant de 2,9 milliards de Fcfa, soit une augmentation de 33,8% et concernent essentiellement les extensions réseaux d'accès, la densification CDMA & EVDO et la pose de FO pour l'éligibilité HD.

c - transmission

Les projets de transmission sont exécutés à hauteur de 3.7 milliards de Fcfa. Il s'agit essentiellement de projets concernant l'extension des capacités d'écoulement du trafic

mobile et international notamment le découpage des boucles nationales avec la pose de la FO Louga-Ourossogui et l'adossement des boucles (1.4 milliards de Fcfa), l'extension de la transmission nationale (2.2 milliards de Fcfa) et l'extension de la FO Tamba-Kédougou qui constituent un dispositif facilitant le transport et la transmission des données.

Ce domaine enregistre une baisse de 23%. En effet un gros effort avait été fait au cours des deux dernières années sur la sécurisation des boucles optiques et l'augmentation des capacités pour faire face aux besoins de transmission.

d - réseau international

Les projets du réseau international sont exécutés pour un montant de 1 milliard de Fcfa et concernent essentiellement le remplacement de brasseurs d'IT, l'extension transmission internationale et l'upgrade du SAT3.

L'autre projet du réseau international est relatif au hub VSAT destiné à couvrir les besoins de la téléphonie rurale et du marché entreprise dans l'interconnexion de certains sites éloignés des points de présence actuels du réseau.

Ces investissements progressent de 4.9%.

e - réseaux de données et nouveaux services

Ces investissements en réseaux de données et nouveaux services s'élèvent à 2.3 milliards de Fcfa, en diminution de 32% et auront permis:

- d'offrir de la qualité de service sur le réseau de données par le renouvellement et la modernisation des réseaux fixe et international
- d'absorber la demande en transport liée à la croissance du trafic data (mobile et haut débit)
- d'étendre le réseau de la TV haut débit
- de lancer les offres multiplay
- d'interconnecter notre réseau IP/MPLS avec celui d'autres filiales Orange de la sous région afin d'offrir un service IP VPN sous régional à certains clients entreprises
- d'étendre la bande passante Internet avec l'acquisition de deux liens STM-4 vers France Télécom et Téglobe pour porter la bande passante Internet à 3.9 Gb/s
- d'étendre le réseau IP national afin d'écouler le trafic additionnel haut débit Ils concernent les projets d'extension de la densification IP/MPLS, d'upgrade et de passage en IP des DSLAM ATM, d'extension UMUX, densification et extension de la couverture haut débit.

Ils concernent les projets d'extension de la densification IP/MPLS, d'upgrade et de passage en IP des DSLAM ATM, d'extension UMUX, densification et extension de la couverture haut débit.

f - énergie et environnement

Les projets Energie et Environnement sont réalisés à hauteur de 3.8 milliards de Fcfa, soit une hausse de 5% et concernent essentiellement les ateliers d'énergie pour les nouveaux points de commutation (CNE, NRA, rural) et le remplacement d'équipements obsolètes pour maintenir un bon niveau de qualité de service.

Ces investissements ont permis de mettre à niveau l'environnement technique des sites et contenir le renchérissement du coût de l'énergie par:

- la réhabilitation et le réaménagement des salles techniques
- la construction de nouveaux locaux d'énergie

- l'installation et le remplacement des cellules MT, postes de transformation MT/BT, groupes électrogènes de secours, redresseurs et batteries

- la sécurisation de l'alimentation électrique des équipements des sites techniques dans un environnement marqué par les insuffisances du réseau électrique national et une dégradation de l'approvisionnement en électricité.

g - rural

Les projets du rural (hors énergie et transmission) s'élèvent à 0.6 milliards de Fcfa dont l'essentiel est consacré à la desserte rurale avec la technologie CDMA.

Les investissements sur le rural sont en baisse de 43% du fait que l'essentiel des acquisitions a été fait en 2007 et 2008.

mobile

Les investissements consacrés au mobile s'élèvent à 37.5 milliards de Fcfa, soit une baisse de 25% du fait qu'en égard aux importants investissements réalisés au cours de ces trois dernières années, l'accent a plus été mis sur l'optimisation du réseau.

Ces investissements auront permis:

- un bon écoulement du trafic de poursuivre l'amélioration de la qualité de service
- d'avoir une meilleure couverture rurale
- de conserver une bonne part de marché avec une offre attractive et innovante

a - réseau d'accès mobile

Les investissements radio s'élèvent à 30 milliards de Fcfa et ont porté sur:

rapport financier

- la densification radio (11 milliards de Fcfa): poursuite de la densification y compris événements religieux avec 77 bibandisation, 54 nouveaux sites, 107 reconfigurations, 1 980 TRX supplémentaires

- le programme rural (14 milliards de Fcfa): installation de 110 nouveaux sites dont 75 sites solaires pour la couverture GSM de 95% des localités de plus de 500 habitants

- le plan qualité de service (2.4 milliards de Fcfa): mise en conformité électrique, antenne et sécurisation, remotorisation indoor, augmentation autonomie rurale, transformation sites 2 groupes à 1 groupe

- le software (2.3 milliards de Fcfa) avec l'upgrade du logiciel ALU en B10 & BSS 8.0

b - coeur de réseau

Les projets du coeur de réseau d'accès sont réalisés pour un montant de 7.1 milliards de Fcfa et concernent:

- la commutation avec l'extension du NGHLR, la poursuite de l'introduction de points de transfert sémaphore et l'acquisition de routeurs IP pour le MSC R4

- le réseau Intelligent avec l'extension du RI actuel et la préparation du SWAP IN de 2010

- l'extension des capacités des plateformes de service de base SMSC & VMS

- l'extension des autres SVA: USSD Browser, GPRS, WAP GW, OTA phase 2, remplacement WAP GW, extension E Top Up (Seddo) & GPRS/MMS

- l'acquisition d'outils de supervision de trafic SS7/Sigtran, supervision centralisée des PFS, outil de statistiques centralisée pour PFS.

Mali

Les investissements de Orange Mali se chiffrent à 19 milliards de Fcfa et ont notamment permis:

- de construire la FO Bla-Sévaré
- d'acquérir de nouvelles BTS et BSC
- de poursuivre la construction du backbone IP/MPLS
- d'acquérir des liaisons FH et VSAT
- d'acquérir des groupes électrogènes
- de poursuivre les ateliers d'énergie
- d'étendre le GPRS et les SVA comme le Mpayment
- de faire des extensions sur le MSC3.

mobile

Les investissements réalisés sur le réseau mobile s'élèvent à 18 milliards de Fcfa et ont porté sur:

- le réseau d'accès (4.9 milliards de Fcfa): acquisition de BSC et de BTS, construction de sites (génie civil, aménagement et installation FH)
- la transmission (3.4 milliards de Fcfa): construction FO Bla-Sévaré et supervision, optimisation backbone FO, acquisition de lots de rechange pour la VSAT, acquisition de FH, construction du backbone IP et extension MPLS
- l'énergie (4 milliards de Fcfa): acquisition de groupes électrogènes, générateurs solaires, redresseurs, fourniture de stations solaires et hybrides
- le GPRS & les SVA (1.5 milliards de Fcfa): extension core network GPRS & MMS, extension

passerelle USSD, Mpayment, extension des capacités VMS & SMS-C

- le coeur de réseau (4.4 milliards de Fcfa): extension NSS, extension PPS4, upgrade VMS et SMSC.

fixe

Les investissements du réseau fixe s'élèvent à 0.6 milliards de Fcfa, soit une baisse de 30% et ont porté sur:

- l'extension du Wimax et du backbone IP
- les solutions convergentes FMI (fixe, mobile et Internet) & IPBX

Guinée

Les investissements réseaux de Orange Guinée s'élèvent à 7 milliards de Fcfa, soit une baisse de 62%. Ils ont permis:

- un bon écoulement du trafic et l'amélioration de la qualité de service
- les extensions de couverture ciblées sur des zones à forts potentiels (zones en développement ou de roaming...)
- l'amélioration de la part de marché et la fidélisation des clients avec une bonne qualité de service, des offres attractives et l'amélioration de la réactivité dans l'introduction des offres de services sur le réseau.

a - coeur de réseau

Les investissements réalisés sur le coeur de réseau s'élèvent à 0.9 milliards de Fcfa et ont porté sur:

- l'extension NSS du site de Camayenne
- l'extension du NgHLR

- l'extension de l'IN
- l'extension des plateformes de services SMS & VMS
- l'acquisition de serveurs, d'équipements GPRS/EDGE et de VoIP et media Gateway

b - radio

Les investissements radio s'élèvent à 2.6 milliards de Fcfa et ont porté sur:

- l'acquisition de BTS
- l'acquisition d'un BSC

c - construction de sites

Les projets de construction de sites techniques sont réalisés à hauteur de 0.8 milliards de Fcfa.

d - transmission

Les projets de transmission sont exécutés pour 1.6 milliards de Fcfa et concernent principalement:

- les équipements VSAT
- la mise en service du DTX 600
- les équipements hardware et software
- la synchronisation du réseau

e - énergie

Les investissements en énergie sont exécutés à hauteur de 0.8 milliards de Fcfa et portaient sur l'acquisition:

- d'ateliers d'énergie
- de groupes électrogènes
- de baies outdoor, cuves, disjoncteurs et batteries

Bissau

Les investissements réseaux sont réalisés à hauteur de 2 milliards de Fcfa et sont en baisse de 45%. Ils ont été consacrés à la réalisation de 12 nouveaux sites.

Ces investissements auront ainsi permis de:

- d'améliorer la Qos dans les 4 principales villes
- de couvrir les axes Bissau-Ziguinchor et Bissau

3 - les investissements hors réseaux représentent 11% du total des investissements

Les investissements hors réseaux du groupe représentent 11% des investissements et s'élèvent à 11 milliards de Fcfa. Ils sont en baisse de 4.8 milliards de Fcfa, soit -31.6% et sont principalement consacrés aux projets d'amélioration et d'extension du Système d'information du groupe et aux acquisitions de terrains et bâtiments.

Sénégal

Les investissements hors réseaux représentent 7.5 milliards de Fcfa en 2009 et sont en baisse de 31.4%.

Les investissements du Système d'information ont atteint 4.5 milliards de Fcfa et ont permis de réaliser:

- le renouvellement du parc informatique
- la sécurisation du SI

avec les clés d'Orange,
connectez-vous à Internet et
à votre bureau où que vous soyez



pour plus d'informations, contactez votre conseiller Orange ou visitez www.orange.com

sonatel

Business
Services



rapport financier

- l'extension des processeurs et la fiabilisation des progiciels de gestion
- l'amélioration du processus de facturation avec le projet rating et billing convergent
- la finalisation du CRMO
- les évolutions des outils fraude et revenue assurance
- les upgrades de disques et serveurs
- la mise en œuvre du décisionnel financier
- l'acquisition du serveur de messagerie Exchange et l'extension des outils de gestion des incidents.

Les investissements pour l'acquisition de terrains et bâtiments ont été réalisés à hauteur de 1.9 milliards de Fcfa et concernent essentiellement les programmes d'entretien du patrimoine, les acquisitions de terrains, l'aménagement des espaces et bâtiments pour la visibilité de la marque.

Les autres investissements touchent essentiellement les acquisitions de véhicules et matériels de sécurité pour 0.9 milliards de Fcfa.

Mali

Les dépenses d'investissement hors réseau de Orange Mali se chiffrent à 2.5 milliards de Fcfa et sont en baisse de 1.8%. Ils auront permis de financer essentiellement:

- la construction du bâtiment abritant le MSC3 (3e commutateur)
- la construction de l'agence de Kayes
- la finalisation de la construction de bâtiments abritant les bureaux et les annexes du siège

V) évolution du bilan

Le total bilan consolidé a connu une croissance de 6.28% et a atteint 884 milliards de Fcfa. Les actifs long terme nets sont en hausse de 6.5% à 534 milliards de Fcfa du fait des investissements mobiles notamment.

Les actifs circulants sont en baisse de -10.6% à 194 milliards de Fcfa du fait de la baisse des créances et emplois assimilés de près de 23 milliards de Fcfa.

La trésorerie active est stable à 157 milliards de Fcfa du fait de l'augmentation des encours bancaires de près de 62 milliards Fcfa.

Les capitaux propres sont en hausse de 49 milliards de Fcfa et atteignent 557 milliards de Fcfa suite à l'affectation du résultat 2008.

L'encours de la dette financière, bancaire et obligataire est en hausse de 38 milliards de Fcfa en raison de la mise en place de la première tranche de l'emprunt de 80 milliards de Fcfa lancé courant 2009.

états financiers

états financiers consolidés

au 31/12/09

(en millions de F CFA)

ACTIF	BRUT	AMORT/PROV	NET 31/12/09	NET 31/12/08
Actif immobilisé				
Charges immobilisées	554		554	858
Immobilisations incorporelles	130 115	82 890	47 225	51 714
Ecart d'acquisition	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	130 115	82 890	47 225	51 714
Immobilisations corporelles	886 215	445 776	440 439	432 169
Avances et acomptes versés sur immobilisations	0	0	0	0
Immobilisations financières	46 172	808	45 364	16 128
Impôts différés	2 988	0	2 988	1 544
Titres mis en équivalence	0	0	0	0
Participations et créances rattachées	1 238	637	601	601
Prêts et autres immo financières	41 946	171	41 775	13 982
Total (I)	1 063 056	529 475	533 581	500 870
Actif circulant				
Stocks	9 513	610	8 903	9 279
Créances et emplois assimilés	216 513	31 538	184 975	207 592
Clients	135 537	31 184	104 353	110 267
Autres créances	80 977	354	80 622	97 325
Total (II)	226 026	32 148	193 878	216 871
Trésorerie-actif	157 079	435	156 644	114 099
Total (III)	157 079	435	156 644	114 099
Total Actif	1 446 161	562 058	884 103	831 839

PASSIF	NET 31/12/09	NET 31/12/08
Capitaux propres		
Capital	50 000	50 000
Primes et réserves consolidées	286 719	279 650
Ecart de conversion	-368	-805
Résultat net (part de l'entreprise consolidante)	163 603	136 578
Autres capitaux propres	0	0
Part de l'entreprise consolidante	499 955	465 422
Part des minoritaires	56 930	42 510
Capitaux propres de l'ensemble consolidé Total (A)	556 885	507 932
Dettes financières et ressources assimilées		
Impôts différés	0	0
Emprunts et dettes financières	50 926	12 565
Provisions financières pour risques et charges	19 771	15 055
Total (B)	70 697	27 620
Total capitaux stables I = (A + B)	627 582	535 552
Passif circulant		
Fournisseurs et comptes rattachés	107 278	134 470
Autres dettes	115 897	100 862
Total (II)	223 175	235 332
Trésorerie-passif	33 346	60 955
Total (III)	33 346	60 955
Total Passif	884 103	831 839

rapport financier
annexe des états consolidés

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	31-déc-09	31-déc-08
Chiffre d'affaires	562 626	529 552
Production stockée	0	0
Production immobilisée	2 758	835
Autres produits d'exploitation	28 370	16 266
I - PRODUCTION DE L'EXERCICE	593 754	546 652
Achats consommés	36 281	34 381
Services extérieurs et autres consommations	180 850	168 679
II - CONSOMMATION DE L'EXERCICE	217 131	203 060
Valeur ajoutée d'exploitation	376 622	343 592
Charges de personnel	57 058	50 496
Excédent brut d'exploitation	319 565	293 096
Dotations aux amortissements et aux provisions	97 501	106 894
Reprises de provisions	1 820	7 902
Résultat d'exploitation	223 884	194 104
Produits financiers	9 487	10 549
Charges financières	8 535	7 479
Résultat des activités ordinaires	224 836	197 174
Résultat H.A.O.	-108	-4 139
Résultat avant impôts	224 728	193 035
Impôts exigibles sur résultats	41 375	34 043
Impôts différés	1 675	-2 168
Résultat net des entreprises intégrées	185 028	156 825
Part dans les résultats nets des entreprises mises en équivalence	0	0
Résultat net de l'ensemble consolidé	185 028	156 825
Part des minoritaires	21 425	20 247
Part de l'entreprise consolidante	163 603	136 578

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination des soldes financiers de
l'exercice 2009

(en millions de F CFA)

Capacité d'autofinancement globale (CAFG)

	Montant (millions fcfa)		Montant (millions fcfa)
		EBE	319 565
(SA) frais financiers	7 386	(TT) transfert de charges d'exploitation	1 557
(SC) perte de change	1 140	(UA) revenus financiers	7 304
(SL) charges H.A.O.	187	(UE) transfert de charges financières	7
(SQ) participation	0	(UC) gains de change	1 910
(SR) impôt sur le résultat	41 375	(UL) produits H.A.O.	45
		(UN) transfert de charges H.A.O.	0
total (I)	50 088	Total (II)	330 389

CAFG : Total (II) - Total (I) 280 301

Autofinancement (A.F.)

Dividendes distribués dans l'exercice 137 758
AF = CAFG - DIST DIV DANS L'EXO. 142 543

Variation du besoin de financement d'exploitation (B.F.E.)

Var BFE = var stocks + var créances + var dettes circulantes

variation des stocks n - (n-1)	emplois (augmentation +)	ressources (diminution -)
(BC) marchandises	0	0
(BD) matières premières	0	308
(BE) en-cours	0	0
(BF) produits fabriqués	0	0
	0	308
(A) var. globale nette des stocks	0	308

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination des soldes financiers de
l'exercice 2009 (suite)

(en millions de F CFA)

Variation des créances	Emplois (augmentation +)	Ressources (diminution -)
Fournisseurs, avances versées	152	0
Clients	6 078	0
Autres créances	44 510	0
Ecart de conversion-Actif	4 416	0
Total	55 156	0
(B)Variation Globale Nette des Créances	55 156	0
Variation des dettes	Emplois (diminution +)	Ressources (augmentation -)
Clients, avances reçues	264	0
Fournisseurs d'exploitation	4 213	0
Dettes fiscales	0	7 823
Dettes sociales	0	1 140
Autres dettes	0	71 957
Ecart de conversion-Passif	0	315
Risques provisionnés	0	79
Total	4 477	81 314
(C)Variation Globale Nette des Dettes Circulantes	0	76 837
VARIATION DU BFE= A + B - C	0	21 989
Excédent de trésorerie d'exploitation (E.T.E.) ETE= EBE - VAR. BFE - Production Immobilisée		
	2009	2008
E.B.E.	319 565	293 096
- Variation du BFE	21 989	-31 852
- Production immobilisée	-2 758	-835
E.T.E	338 795	260 409

tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)

2ème partie :

(en millions de F CFA)

	Exercice 2009		Exercice 2008
	Emplois	Ressources	E - ; R +
I - Investissements et désinvestissements			
Charges immobilisées (augmentations dans l'exercice)	35		-10
Croissance interne			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	12 152	0	-8 971
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	88 125	83	-124 394
Croissance externe			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	38 602	13 083	-328
Investissement total	138 915	13 166	-133 703
II - Variation du besoin de financement d'exploitation	0	21 989	-31 852
A- Emplois économiques à financer	138 915	35 154	-165 555
III - Emplois/ressources (B.F. ; H.A.O.)	9 202	0	2 725
IV - Emplois financiers contraints	5 645		-12 583
Remboursement (selon échéancier) des emprunts et des dettes financières			
B - Emplois totaux à financer	153 762	35 154	-175 413
V - Financement interne			
Dividendes (emplois) / CAFG (ressources)	137 758	280 301	128 293
VI - Financement par les capitaux propres			
Augmentation de capital par apports nouveaux		300	182
Subvention d'investissement		0	0
Prélèvement sur le Capital	0		0

**tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)**

2ème partie (Suite)

(en millions de F CFA)

	Exercice 2009		Exercice 2008
	Emplois	Ressources	E - ; R +
VII - Financement par de nouveaux emprunts			
Emprunts	0	45 918	3 356
Autres dettes financières	0	0	0
C - Ressources nettes de financement	137 758	326 519	131 831
D - Excédent ou Insuffisance Ressource de Financement (C- B)	0	70 153	-43 582
VIII - Variation de la trésorerie			
Trésorerie nette			
à la clôture de l'exercice + ou -	123 297	0	-53 144
à l'ouverture de l'exercice + ou -	53 144	0	-96 726
Variation Trésorerie (+ si emploi ; - si ressource)	70 153	0	43 582

Contrôle (à partir des masses du bilan N et N-1)	Emplois 31/12/09	Ressources 31/12/09
Variation du fonds de roulement (f.d.r) : FDR(N) - FDR(N-1)	0	57 367
Variation du BFG : BFG(N) - BFG(N-1)	0	12 786
Variation de la trésorerie (T) T(N) - T(N-1)	70 153	0
Total	70 153	70 153

**tableau de variation des
capitaux propres**

(en millions de F CFA)

	Solde initial avant Répartition	Capital Social				Autres postes			Virements compte à compte	Solde Final après répartition
		Emission d'actions				Augmen- tations	Diminu- tions	Ecart conversion		
		Apports en nature	Apports en numéraire	Incorpora- tion de réserves	Diminu- tions					
Capital	50 000									50 000
Primes d'émission, fusion, apport	4 039					278		-391		3 926
Ecart de réévaluation	-805								437	-368
Réserve légale	17 608								46	17 655
Réserves statutaires et contractuelles	0									0
Autres réserves	286 915					1 295			28 953	317 163
Report à nouveau	-6 650							500	-10 369	-16 520
Résultat exercice précédent en instance d'affectation	156 825					185 028	-137 758		-19 067	185 028
Résultat de l'exercice									0	
Subventions d'investissement									0	
Provisions réglementées									0	
									0	
TOTAL	507 932	0	0	0	0	186 601	-137 758	109	0	556 895

**tableau des variations et détail
des dettes consolidées**

(en millions de F CFA)

	Solde début exercice (1)	Dettes contractées (2)	Rembour- sements (3)	Incorpo- ration au capital (4)	Ecart conversion nets (5)	Autres mouvement s (6)	Solde fin exercice (7)	Sûreté réelle donnée en garantie sur les dettes
Emprunts obligataires Convertibles								
Autres emprunts obligataires								
Emprunts et dettes établissements de crédit	11 322	42 158	3 392		-121		49 958	
Emprunts et dettes financières diverses	1 243	2 000	2 253		-1 791	1 760	959	
TOTAL	12 565	44 158	5 645	0	-1 912	1 760	50 928	

Etat des engagements financiers hors bilan

	Engagements	
	donnés	reçus
Engagements de garantie		
Assortis de sûretés réelles		1 427
Autres engagements de garantie	2 230	1 663
Engagements réciproques		
En matière de crédit-bail		
Commandes fermes		

**tableau de ventilation du
chiffre d'affaires**

(en millions de F CFA)

	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Total Ventes	% du CA	Total Ventes	% du CA
A) Répartition des ventes par activités				
Activité fixe	39 744	7,06%	52 126	9,84%
Activité mobile	339 132	60,28%	303 566	57,33%
Liaisons Louées	3 500	0,62%	4 407	0,83%
Roaming Opérateur	5 971	1,06%	5 679	1,07%
Publiphonie	2 492	0,44%	7 067	1,33%
Interconnexion nationale	28 911	5,14%	28 780	5,43%
Balances internationales entrantes	111 304	19,78%	104 276	19,69%
ADSL	11 188	1,99%	8 194	1,55%
Internet Home et Données	12 788	2,27%	9 412	1,78%
Vente de terminaux	3 346	0,59%	2 629	0,50%
Produits accessoires et divers	4 249	0,76%	3 416	0,65%
Total	562 626	100%	529 552	100 %
B) Répartition des ventes par zones géographiques				
Afrique (U.E.M.O.A.)	448 853	79,78%	422 157	79,72%
Afrique (hors U.E.M.O.A.)	33 440	5,94%	4 609	0,87%
Asie	1 959	0,35%	546	0,10%
Amérique	10 085	1,79%	23 761	4,49%
Europe	68 289	12,14%	78 479	14,82%
Total	562 626	100 %	529 552	100 %

**analyse de l'effectif moyen du
groupe par grandes catégories**
(en millions de F CFA)

	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Effectifs	Masse salariale	Effectifs	Masse salariale
Personnel Salarié	2 452	53 072	2 388	47 202
Dirigeants et cadres supérieurs	659	16 496	645	14 402
Cadres moyens	1 003	22 071	964	19 557
Agents de maîtrise	608	10 910	608	10 239
Employés et ouvriers	182	3 595	171	3 003
Personnel mis à la disposition de l'entreprise	34	1 917	40	1 102
Personnel intérimaire	883	2 069	885	2 193
TOTAUX	3 369	57 058	3 313	50 496

**états financiers résumés
Sonatel SA**

bilan : actif résumé

(en millions de F CFA)

ACTIF	Exercice 2009			Exercice 2008
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE				
Charges immobilisées	116		116	163
Frais d'établissement et charges à répartir	116		116	163
Primes de remboursement des obligations	0		0	0
Immobilisations incorporelles	21 330	17 964	3 367	4 802
Frais de recherche et de développement	91	83	8	11
Brevets, licences, logiciels	21 232	17 881	3 351	4 788
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles	7	0	7	3
Immobilisations corporelles	419 736	306 330	111 399	125 750
Terrains	3 724	345	3 378	3 294
Bâtiments	22 146	12 959	9 187	9 038
Installations et agencements	11 624	8 156	3 468	3 403
Matériel	373 236	279 626	93 609	105 339
Matériel de transport	9 008	7 012	1 996	2 776
Avances et acomptes versés sur immobilisations	0	0	0	0
Immobilisations financières	135 020	806	134 213	94 906
Titres de participation	61 076	637	60 439	55 886
Autres immobilisations financières	73 944	170	73 774	39 019
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)	576 203	327 109	249 094	225 620
ACTIF CIRCULANT				
Actif circulant H.A.O.	9	0	9	17
Stocks	3 627	274	3 352	3 604
Marchandises	0	0	0	0
Matières premières et autres approvisionnements	3 627	274	3 352	3 604
En-cours	0	0	0	0
Produits finis	0	0	0	0
Créances et emplois assimilés	207 971	18 602	189 369	148 911
Fournisseurs, avances versées	60	0	60	268
Clients	103 040	18 313	84 726	68 885
Autres créances	104 862	269	104 593	79 738
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	211 597	18 877	192 630	152 531
TRESORERIE - ACTIF				
Titres de placement	17 450	435	17 025	35 870
Valeurs à encaisser	115	0	115	559
Banques, chèques postaux, caisse	60 664	0	60 664	62 969
TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)	78 229	435	77 804	99 399
Ecart de conversion - Actif (IV) (perte probable de change)	22		22	126
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	865 971	346 421	519 551	467 676

bilan : passif résumé

(en millions de F CFA)

PASSIF (avant répartition)	Exercice 2009	Exercice 2008
Capitaux propres et ressources assimilées		
Capital	50 000	50 000
Actionnaires capital non appelé	0	0
Primes et réserves	121 222	82 512
Primes d'apport, d'émission, de fusion	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Réserves indisponibles	10 000	10 000
Réserves libres	111 222	72 512
Report à nouveau	0	0
Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)	149 468	168 709
Autres capitaux propres	55	71
Subventions d'investissement	55	71
Provisions réglementées et fonds assimilés	0	0
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	320 745	301 292
Dettes financières et ressources assimilées		
Emprunts	48 092	7 377
Dettes de crédit bail et contrats assimilés	0	0
Dettes financières diverses	5	511
Provisions financières pour risques et charges	16 509	13 841
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)	64 605	21 728
TOTAL RESSOURCES STABLES (I+II)	385 350	323 021
Passif circulant		
Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O	4 679	6 315
Clients, avances reçues	0	452
Fournisseurs d'exploitation	39 179	37 747
Dettes fiscales	34 086	22 893
Dettes sociales	8 713	7 210
Autres dettes	16 076	10 530
Risques provisionnés	22	128
TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)	102 755	85 274
Trésorerie-passif		
Banques, crédits d'escompte	0	0
Banques, crédits de trésorerie	18 771	53 000
Banques, découverts	12 675	6 383
TOTAL TRÉSORERIE-PASSIF (IV)	31 445	59 383
Ecart de conversion-passif (V)	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	519 551	467 678

états financiers résumés Sonatel SA

COMPTE DE RESULTAT RESUME	Exercice 2009	Exercice 2008
Travaux, services vendus	283 055	249 886
Production immobilisée	1 669	0
Produits accessoires	17 497	11 779
CHIFFRE D'AFFAIRES	280 553	261 665
Subventions d'exploitation	1 246	0
Autres produits	13 164	9 559
Autres achats	9 431	9 197
- Variation de stocks	978	-1 180
Transports	606	566
Services extérieurs	100 498	113 773
Impôts et taxes	4 694	5 831
Autres charges	6 243	6 148
VALEUR AJOUTÉE	174 179	136 886
Charges de personnel	43 348	36 597
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	130 831	98 289
Reprises de provisions	201	1 197
Transferts de charges	2 136	2 769
Total des produits d'exploitation	298 968	275 190
Dotations aux amortissements et aux provisions	36 637	43 691
Résultat d'exploitation	96 331	58 564
Frais financiers	5 582	2 155
Pertes de change	313	1 907
Dotations aux amortissements et aux provisions	8	15
Total des charges financières	5 882	4 077
Revenus financiers	85 511	128 297
Gains de change	486	2 223
Reprises de provisions	0	0
Transferts de charges	7	0
Total des produits financiers	86 004	130 520
Résultat financier	80 122	126 443
Total des produits des activités ordinaires	384 972	405 710
Résultat des activités ordinaires	176 453	185 007
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	2 082	347
Charges H.A.O.	187	82
Dotations H.A.O.	0	0
Total des charges H.A.O.	2 249	429
Produits des cessions d'immobilisations	2 358	107
Produits H.A.O.	0	0
Reprises H.A.O.	15	24
Transferts de charges	0	0
Total des produits H.A.O.	2 371	131
Résultat H.A.O.	122	-299
Participation des travailleurs	0	0
Impôts sur le résultat	27 107	15 999
Total général des produits	387 343	405 841
Résultat net	149 468	168 709

**tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination
des soldes financiers de l'exercice 2009**

(en millions de F CFA)

capacité d'autofinancement globale (C.A.F.G.)

C A F G = EBE

- Charges décaissables restantes

+ Produits encaissables restantes

(à l'exclusion des cessions
d'actif immobilisé)

	Montant		Montant
		E.B.E.	130 831
(SA) Frais financiers	5 562	(TT) Transfert de charges d'exploitation	2 136
(SC) Pertes de change	313	(UA) Revenus financiers	85 511
(SL) Charges H.A.O.	187	(UE) Transferts de charges financières	7
(SQ) Participation	0	(UC) Gains de change	486
(SR) Impôts sur le résultat	27 107	(UL) Produits HAO	0
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	0
Total (I)	33 168	Total (II)	218 972

C A F G = Total (II) - Total (I) = 185 803

AUTOFINANCEMENT (A.F.)

Dividendes distribués dans l'exercice

130 000

AF = CAFG - Distribution de dividendes dans l'exercice

55 803

VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var.B.F.E. = Var.Stock (2) + Var.Créances (2) + Var.Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N-(N-1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BC) Marchandises	0	0
(BD) Matières premières	0	352
(BE) En-cours	0	0
(BF) Produits fabriqués	0	0
(A) Variation globale nette des stocks	0	352

(1) Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

**tableau financier des ressources
et des emplois (TAFIRE)
1ère partie : détermination des soldes
financiers de l'exercice 2009 (suite)**

(en millions de F CFA)

Variation des créances : N - (N - 1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées	0	228
(BI) Clients	15 851	0
(BJ) Autres créances	24 835	0
(BU) Ecart de conversion - Actif	0	106
(B) Variation globale nette des créances	40 352	
Variation des dettes circulantes : N - (N - 1)	Emplois diminution (-)	Ressources Augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	452	0
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	1 432
(DK) Dettes fiscales	0	11 193
(DL) Dettes sociales	0	1 503
(DM) Autres dettes	0	5 546
(DN) Risques provisionnés	106	0
(DV) Ecart de conversion - Passif	0	0
(C) Variation globale nette des dettes circulantes	0	19 117
VARIATION DU B.F.E. = (A) + (B) + (C)	20 883	0

EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

	Exercice 2009	Exercice 2008
Excédent brut d'exploitation	130 831	98 289
- Variation du B.F.E. (-si emploi;+si ressources)	-20 883	-62 503
- Production immobilisée	-1 669	0
EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION	108 279	35 786

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

2ème partie

(en millions de F CFA)

	Exercice 2009		Exercice 2008
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
I . INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS			
Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)	35		-10
Croissance interne			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	555	0	-1 282
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	17 561	70	-22 140
Croissance externe			
Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	45 591	6 514	-17 940
INVESTISSEMENT TOTAL	63 741	6 584	-41 372
II . VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. Supra : Var.B.F.E.)	20 883	0	-62 503
A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER	84 625	6 584	-103 875
III . EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)	1 636	7	-685
IV . EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)	3 596		-9 651
Remboursements (selon échéancier) des emprunts et dettes financières			
(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII			
B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER	83 267	0	-114 212

tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

2ème partie (suite)

(en millions de F CFA)

	Exercice 2009		Exercice 2008
	Emplois	Ressources	(E - ; R +)
V . FINANCEMENT INTERNE			
Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	130 000	185 803	101 436
VI . FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES			
Augmentation de capital par apports nouveaux		0	0
Subvention d'investissement		0	0
Prélèvements sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)	0		0
VII . FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS			
Emprunts (2)	0	43 807	328
Autres dettes financières (2)	0	0	0
(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois			
C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT	0	99 610	101 764
D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C-B)	0	16 343	-12 448
VIII . VARIATION DE LA TRESORERIE			
Trésorerie nette			
à la clôture de l'exercice + ou -			46 358
à l'ouverture de l'exercice + ou -			30 016
Variation Trésorerie :			
+ si Emploi ; - si Ressources	16 343	0	12 448

Contrôle : D = VIII avec signe opposé

I, IV, V, VI, VII : en termes de flux ; II, III, VIII : différences "bilantielles".

Contrôle (à partir des masses des bilans N et N-1)	Emplois	Ressources
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) : FdR (N) - FdR (N-1)	0	38 855
Variation du B.F.global (B.F.G.) : BFG (N) - BFG (N-1)	22 513	0
Variation de la trésorerie (T) : T (N) - T (N-1)	16 343	0
TOTAL	38 855	38 855

tableau N° 1 : Variation des immobilisations au 31/12/2009

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/08	Acquisitions	Reclassements	Sorties	Solde au 31/12/09
Frais d'entrée en Bourse	0	0	0	0	0
Frais immobilisés	0	0	0	0	0
Frais d'acquisition d'immobilisations	163	35	0	82	116
CHARGES IMMOBILISEES	163	35	0	82	116
Etudes & Recherches	90	0	0	0	90
Brevets & Licences	1 138	0	196	0	1 334
Logiciels Informatiques	14 829	0	422	0	15 251
Logiciels affectés à la commutation	2 017	0	229	0	2 246
Logiciels affectés à la transmission	1 046	0	98	0	1 144
Logiciels affectés aux réseaux et données	439	0	16	0	455
Frais de Recherche, Développement	1	0	0	0	1
Brevets & Licences en cours	3	5	0	0	8
Logiciels en cours	770	550	-517	0	804
Autres droits et valeurs incorporels en cours	0	0	0	0	0
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20 332	555	444	0	21 331
Terrains nus	2 293	0	90	0	2 383
Terrains	836	0	0	0	836
Bâtiments affectés aux sites techniques	108	0	0	0	108
Mise en valeur des terrains	396	0	0	0	396
Aménagement terrains nus en cours	0	90	-90	0	0
TERRAINS	3 634	90	0	0	3 723
Bâtiments industriels	6 166	0	139	0	6 305
Bâtiments administratifs & commerciaux	5 333	0	-13	0	5 320
Bâtiments ens. Immobiliers administratifs	7 085	0	19	0	7 104
Bâtiments affectés aux sites techniques	1 460	0	32	0	1 492
Bâtiments affectés aux logements	1 111	0	0	0	1 111
Pistes & Routes	133	0	0	0	133
Autres ouvrages d'infrastructure	444	0	0	0	444
Installations générales Bureaux	4 154	0	0	0	4 154
Aménagement bureaux	45	0	0	0	45
Autres aménagements, agencement, installat°	6 744	0	672	0	7 416
Bâtiments en cours	421	395	-580	0	235
Agencement, installat° bureaux en cours	0	9	0	0	9
Ouvrages d'infrastructure en cours	0	0	0	0	0
Aménagements installations en cours	0	0	0	0	0
BATIMENTS INSTAL. TECH. & AGENCEMENTS	33 095	404	269	0	33 770
Matériel commutation Sonatel	38 591	0	560	232	38 919
Matériel commutation public	0	0	0	0	0
Matériel de transmission	96 831	0	1 519	9	98 342
Matériel réseaux accès	14 882	0	1 468	0	16 350
Matériel lignes & réseaux public	125 710	0	909	0	126 619
Matériel lignes & réseaux Sonatel	252	0	-250	0	2
Matériel d'énergie	28 476	0	1 295	336	29 435
Appareils	551	0	58	0	609
Equipements réseaux d'accès	12 949	0	462	0	13 411
Autres matériels d'exploitation	2 294	0	0	0	2 294

tableau N° 1 : Variation des immobilisations au 31/12/2009 (suite)

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/08	Acquisitions	Reclassements	Sorties	Solde au 31/12/09
MATERIEL D' EXPLOITATION	320 536	0	6 021	577	325 980
Matériel de bureau	2 603	0	329	1	2 931
Matériel informatique technique	14 170	0	618	7	14 781
Matériel informatique de bureau	7 825	0	464	320	7 969
Mobilier de bureau	2 118	0	20	6	2 132
Matériel de logement	5	0	0	0	5
Mobilier de logement	5	0	0	0	5
MATERIEL ET MOBILIER	26 727	0	1 430	334	27 822
Véhicules légers	8 931	60	747	1 120	8 618
Véhicules lourds	83	51	0	0	134
Cyclomoteurs	76	0	71	3	144
MATERIEL DE TRANSPORT	9 089	111	817	1 123	8 896
Autres immobilisations diverses	1 844	0	70	1	1 912
AUTRES IMMOBILISATION DIVERSES	1 844	0	70	1	1 912
Matériel d'exploitation en cours	1 544	496	-4	0	2 037
Matériel de commutation en cours public	324	972	-520	0	777
Matériel en cours Sonatel	11	0	-10	0	1
Matériel de transmission en cours	2 101	5 569	-1 859	0	5 811
Matériel lignes & réseaux en cours	325	1 579	-889	0	1 015
Matériel lignes & réseaux en cours	391	0	0	0	391
Routeurs IP et giga switch en cours	0	0	0	0	0
Matériel énergie en cours	1 536	4 003	-1 296	0	4 242
Appareils de mesure en cours	47	167	-58	0	157
Equipements réseaux en cours	109	805	-436	0	478
Matériels réseaux en cours	1 297	1 919	-1 513	0	1 702
Autres matériels d'exploitation en cours	95	0	-95	0	0
Matériel informatique technique en cours	361	425	-673	0	113
Matériel informatique de bureau en cours	374	425	-501	0	298
Matériel de bureau, logement en cours	4	70	-26	0	49
Mobilier de bureau, logement en cours	0	0	0	0	0
Matériel de transport en cours	644	286	-817	0	113
Agencement, aménagement en cours	0	0	0	0	0
Autres immobilisations en cours	454	350	-354	0	450
Droits de douane sur immobilisations en cours	0	0	0	0	0
Autres matériel d'exploitation en cours	0	0	0	0	0
MATERIEL EN COURS	9 617	17 066	-9 051	0	17 632
Avances, acomptes logiciels	0	0	0	0	0
Avances sur bâtiments	0	0	0	0	0
Avances sur matériel de transport	0	0	0	0	0
Avances & acomptes sur autres immobilisations	0	0	0	0	0
AVANCES ET ACPTE/IMMO	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	425 037	18 262	0	2 116	441 183

tableau N° 2 : Variation des amortissements au 31/12/2009

(en millions de F CFA)

Libellés	Solde au 31/12/08	Augmentations	Reprises	Diminut./Cessions	Solde au 31/12/09
Amortissement recherche développement	80	3		0	83
Amortissement brevets, licences	651	309		0	960
Amortissement logiciels	14 800	2 121		0	16 921
TOTAL 281	15 531	2 433	0	0	17 964
Amortissement travaux de mise en valeur	340	5		0	345
TOTAL 282	340	5	0	0	345
Amortissement bât. administratif et commercial	11 090	730		0	11 820
Amortissement logement personnel	823	30		0	853
Amortissement agencement, installation bureau	21	4		0	25
Amortissement pistes et routes	126	1		0	127
Amortissement autres ouvrages d'infrastructure	178	22		0	200
Amortissement autres agencements, amén. instal.	7 517	612		0	8 129
TOTAL 283	19 755	1 400	0	0	21 155
Amortissement matériel de commutation Sonatel	27 706	3 039		232	30 512
Amortissement matériel de commutation public	0	0		0	0
Amortissement matériel de transmission	66 021	7 156		9	73 188
Amortissement matériel lignes et réseaux public	102 985	8 820		0	111 805
Amortissement matériel lignes et réseau Sonatel	35	-34		0	1
Amortissement matériel d'énergie	16 783	2 906		336	19 352
Amortissement des équipements réseaux d'accès	3 456	1 346		0	4 802
Amortissement matériel réseaux et données	7 829	3 217		0	11 046
Amortissement autres matériels d'exploitation	1 540	171		0	1 711
TOTAL 2841	226 356	26 620	0	577	252 398
Amortissement mobilier de bureau	1 518	117		6	1 629
Amortissement mobilier logement	0	0		0	0
Amortissement matériel de bureau	2 259	282		1	2 541
Amortissement matériel de logement	1	1		0	2
Amortissement matériel informatique technique	12 918	1 180		7	14 091
Amortissement matériel informatique de bureau	7 166	486		318	7 334
TOTAL 2844	23 863	2 066	0	332	25 596
Amortissement véhicules légers	6 854	1 082		1 107	6 829
Amortissement véhicules lourds	34	68		0	102
Amortissement cyclomoteurs	70	16		3	83
TOTAL 2845	6 957	1 165	0	1 110	7 013
Amortissement aménagement, agencement instal.	0	0		0	0
TOTAL 2847	0	0	0	0	0
Amortissement appareils	262	181		0	443
Amortissement autres immobilisations diverses	1 261	128		1	1 388
TOTAL 2848	1 522	309	0	1	1 831
TOTAL GENERAL	294 323	33 998		2 020	326 301

tableau N° 3 : plus-values et moins-values de cession

(en millions de F CFA)

	Montant brut A	Amortissements pratiqués B	Valeur comptable nette C = A - B	Prix de cession D	+ Value ou - Value E = D - C
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Immobilisations corporelles	2 035	2 020	15	70	55
Immobilisations financières	2 047	0	2 047	2 286	239
TOTAL	4 082	2 020	2 062	2 356	294

tableau N° 4 : provisions inscrites au bilan

(en millions de F CFA)

Nature	A Provisions à l'ouverture de l'exercice	B AUGMENTATIONS : DOTATIONS			C DIMINUTIONS : REPRISES			D = A+B+C Provisions à la clôture de l'exercice
		d'exploitation	Financières	Hors activités ordinaires	d'exploitation	Financières	Hors activités ordinaires	
1. Provisions réglementées	0	0		0	0		0	0
2. Provisions financières pour risques et charges	13 840	4 242		0	1 574		0	16 508
3. Provisions pour dépréciation des immobilisations	799	8		0	0		0	807
TOTAL I	14 640	4 250	0	0	1 574	0	0	17 315
4. Dépréciations des stocks	206	66		0	0		0	274
5. Dépréciations et risques provisionnés (Tiers)	17 594	3 215		0	2 187		0	18 623
6. Dépréciations et risques provisionnés (Trésoreries)	1	678	0		243	0		436
TOTAL II	17 801	3 962	0	0	2 430	0	0	19 333
TOTAL (I) + (II)	32 441	8 211	0	0	4 003	0	0	36 648

**tableau N° 5 : biens pris en
crédit-bail et contrats assimilés**

(en millions de F CFA)

NEANT

**tableau N° 6 : échéances des
créances à la clôture de l'exercice**

(en millions de F CFA)

	Montant Brut	Analyse par échéances				Autres analyses		
		à 1 an au plus	dont échues	à plus d'un an et à 2 ans au plus	à plus de 2 ans	Montants en devises	Montants envers les entreprises liées	Montants représentés par effets
CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE (I)	73 944	18 585	0	14 263	41 097	0	0	0
Prêts (1)	29 562	7 904	0	7 904	13 754	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations financières	44 383	10 681	0	6 359	27 343	0	0	0
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	208 002	208 002	0	0	0	0	0	0
Fournisseurs	60	60	0	0	0	0	0	0
Clients et comptes rattachés	103 049	103 049	0	0	0	0	0	0
Personnel	749	749	0	0	0	0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Etat	27 312	27 312	0	0	0	0	0	0
Organismes internationaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Associée et groupe	3 699	3 699	0	0	0	0	0	0
Débiteurs divers	72 493	72 493	0	0	0	0	0	0
Créances H.A.O.	9	9	0	0	0	0	0	0
Charges constatées d'avance	632	632	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I) + (II)	281 946	226 587	0	14 263	41 097	0	0	0

(1) Prêts accordés en cours d'exercice : 23 454 millions Fcfa Remboursements obtenus en cours d'exercice : 2 229 millions Fcfa

**tableau N° 7 : Echéances des dettes
à la Clôture de l'exercice**

(en millions de F CFA)

	Montant Brut	Analyse par échéances				Autres analyses		
		à 1 an ou plus		à plus d'un an et à 2 ans au plus	à plus de 2 ans	Montant en devises	Montant envers les entreprises liées	Montant représentés par effets
			dont échus					
DETTES FINANCIERES ET RESSOURCES ASSIMILEES								
Emprunts obligataires convertibles (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres emprunts obligataires (1)	0	0	0	0	0	0	0	0
Emp. et dettes des établissements de crédit (1)	48 092	7 523	0	9 558	31 011	0	0	0
Autres dettes financières (1) (2)	5	0	0	0	5	0	0	0
TOTAL (I)	48 097	7 523	0	9 558	31 016	0	0	0
Dettes de crédit-bail immobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes de crédit-bail mobilier	0	0	0	0	0	0	0	0
Dettes sur contrats assimilées	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (II)	0	0	0	0	0	0	0	0
DETTES DU PASSIF CIRCULANT								
Fournisseurs et comptes rattachés	39 179	39 179	0	0	0	0	0	0
Clients	0	0	0	0	0	0	0	0
Personnel	8 396	8 396	0	0	0	0	0	0
Sécurité sociale et organismes sociaux	317	317	0	0	0	0	0	0
Etat	34 066	34 066	0	0	0	0	0	0
Organismes internationaux	0	0	0	0	0	0	0	0
Associés et groupe	7 797	7 797	0	0	0	0	0	0
Créditeurs divers	8 279	8 279	0	0	0	0	0	0
Dettes H.A.O.	4 679	4 679	0	0	0	0	0	0
Produits constatés d'avance	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (III)	102 733	102 733	0	0	0	0	0	0
TOTAL (I + II + III)	150 829	110 256	0	9 558	31 016	0	0	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice 43 807 millions Fcfa/ Emprunts remboursés en cours d'exercice 3 598 millions Fcfa

(2) Total des dettes envers les associés (personnes physiques)

**tableau N° 8 : Consommations
Intermédiaires de l'exercice**

(en millions de F CFA)

Nature	N° de Compte	Montant
Eau	6051	106
Electricité	6052	2 966
Autres énergies	6053	0
Fournitures d'entretien non stockables	6054	3
Fournitures de bureau non stockables	6055	0
Petit matériel et outillage	6056	68
Transport pour le compte de tiers	613	0
Transport du personnel	614	463
Entretien, réparation des biens immobiliers	6241	523
Entretien, réparation des biens mobiliers	6242	191
Publicité, publication, relations publiques	627	723
Frais de télécommunications	628	64 184
Rémunération d'intermédiaires et de conseils	632	11 850

**tableau N° 9 : Répartition du résultat
et autres éléments caractéristiques
des cinq derniers exercices**

(en millions de F CFA)

EXERCICES CONCERNES (1)	2009	2008	2007	2006	2005
NATURE DES INDICATIONS					
STRUCTURE DU CAPITAL A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (2)					
Capital social	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000
Actions ordinaires	10	10	10	10	10
Actions à dividendes prioritaires (A.D.P.) sans droit de vote	0	0	0	0	0
Actions nouvelles à émettre	0	0	0	0	0
par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE (3)					
Chiffre d'affaires hors taxes	280 553	261 665	246 449	236 507	200 061
Résultat des activités ordinaires (R.A.O.) hors dotations et reprises (exploitation et financier)	213 097	227 517	136 523	143 307	110 059
Participation des travailleurs aux bénéfices	0	0	0	0	0
Impôt sur le résultat	27 107	15 999	13 762	20 017	16 158
Résultat net (4)	149 468	168 709	89 704	85 856	63 584
RESULTATS PAR ACTION					
Résultat distribué (5)	135 000	130 000	110 000	88 300	69 000
Dividende attribué à chaque action (en F CFA)	13 500	13 000	11 000	8 830	6 900
PERSONNEL ET POLITIQUE SALARIALE					
Effectif moyen des travailleurs au cours de l'exercice (6)	1 688	1 687	1 690	1 616	1 431
Effectif moyen de personnel extérieur	8	8	3	3	4
Masse salariale distribuée au cours de l'exercice (7)	38 768	34 526	32 380	27 246	26 756
Avantages sociaux versés au cours de l'exercice (8)					
[Sécurité soc., œuvres sociales]	3 055	2 536	2 290	2 296	2 216
Personnel extérieur facturé à l'entreprise (9)	1 524	1 534	1 053	774	736

(1) Y compris l'exercice dont les états financiers sont soumis à l'approbation de l'Assemblée.

(2) Indication en cas de libération partielle du capital du montant du capital non appelé.

(3) Les éléments de cette rubrique sont ceux figurant au compte de résultat.

(4) Le résultat, lorsqu'il est négatif, doit être mis entre parenthèses.

(5) L'exercice N correspond au dividende proposé du dernier exercice.

(6) Personnel propre.

(7) Total des comptes 661, 662, 663.

(8) Total des comptes 664, 668.

(9) Compte 667.

**tableau N° 10 : Projet d'affectation
du résultat de l'exercice 2009**

(en millions de F CFA)

AFFECTATIONS	MONTANT (1)	ORIGINES	MONTANT (1)
Réserve légale	0	Report à nouveau antérieur (pertes)	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	Report à nouveau (bénéficiaire)	0
Autres réserves (disponibles)	14 468	Résultat net de l'exercice	149 468
Dividendes (2)	135 000	Prélèvement sur les réserves (3)	0
Autres affectations	0		
Report à nouveau	0		
TOTAL (A)	149 468	Contrôle : Total A = Total B	149 468

1) Les montants négatifs sont à porter entre parenthèses ou précédés d'un signe (-).

2) S'il existe plusieurs catégories d'ayants droit aux dividendes, indiquer le montant pour chacune d'elles.

3) Indiquer les postes de réserves sur lesquels les prélèvements sont effectués.

**tableau N° 11 : Effectifs, masse
salariale et personnel extérieur**

(en millions de F CFA)

1/- Personnel local

Effectif et masse salariale

	Effectifs							Masse Salariale (en millions de FCFA)						
QUALIFICATIONS	Nationaux		Autres états de l'UEMOA		Hors UEMOA		Total	Nationaux		Autres états de UEMOA		Hors UEMOA		Total
	M	F	M	F	M	F		M	F	M	F	M	F	
Personnel Salarie														
1. Cadres Supérieurs	405	156	0	0	8	0	569	9 681	3 729	0	0	1 474	0	14 884
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	419	274	0	0	0	0	693	10 016	6 550	0	0	0	0	16 565
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	214	86	0	0	0	0	300	5 115	2 056	0	0	0	0	7 171
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	124	10	0	0	0	0	134	2 964	239	0	0	0	0	3 203
TOTAL (1)	1 162	526	0	0	8	0	1 606	27 776	12 573	0	0	1 474	0	41 823
PERMANENTS														
SAISONNIERS														

2/- Personnel Extérieur

	Nationaux		Autres états de l'UEMOA		Hors UEMOA		Total	Facturation à l'entreprise (en millions de FCFA)	
	M	F	M	F	M	F		M	F
1. Cadres Supérieurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0
2. Techniciens supérieurs et cadres moyens	0	0	0	0	0	0	0	0	0
3. Techniciens, agents de maîtrise et ouvriers qualifiés	703	0	0	0	0	0	703	1 524	0
4. Employés, manoeuvres, ouvriers et apprentis	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL (2)	703	0	0	0	0	0	703	1 524	0
PERMANENTS									
SAISONNIERS									
TOTAL (1 + 2)	1 865	526	0	0	8	0	2 399	30 774	12 573

M = Masculin
F = Féminin

Offre Promotionnelle sur les frais de raccordement au téléphone

30 Octobre au 11 Novembre 2000

Les travaux du Plan d'Équipement 97 - 2000, un des plus grands projets d'extension du réseau téléphonique, sont achevés dans plusieurs localités* du pays.

La Sonatel vous offre 23 400 FCFA à faire valoir sur les frais de raccordement

Payez **20 500 FCFA** (TTC) au lieu de ~~43 900 FCFA~~ (TTC)

PACK SENTIO

archives

1 Ordinateur

1 Modem

= 29 800 FcfaTTC/Mois*

1 Abonnement Internet

rapport général des commissaires aux comptes

états financiers consolidés - exercice
clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des états financiers consolidés de la SONATEL (Société Nationale des Télécommunications du Sénégal), SONATEL Mobiles, Orange Mali, SONATEL Multimédia, SONATEL Business Solutions, Orange Guinée et Orange Bissau ;

- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que les notes annexes aux états financiers consolidés de la SONATEL pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2009. Ces états financiers consolidés ont été établis par la direction de la SONATEL et arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre audit a été effectué conformément aux normes applicables au Sénégal. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers consolidés annexés au présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entités comprises

dans la consolidation, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes consolidés du groupe SONATEL.

Les Commissaires aux Comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU EURA-AUDIT

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG

Mamour FALL

Associé

Le 23 février 2010

Makha SY
Associé

rapport
des
commissaires
aux
comptes

ECONOMISEZ 50%

EN PASSANT VOS APPELS APRÈS 20 HEURES

rapport commissaires aux comptes

rapport général des commissaires aux comptes

états financiers Sonatel SA - exercice clos le 31 décembre 2009

Les Commissaires aux Comptes

Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des états financiers de la Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (SONATEL),
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Opinion sur les états financiers

Nous avons procédé à l'audit des états financiers, c'est-à-dire le bilan, le compte de résultat, le tableau financier des ressources et emplois, ainsi que les notes annexes aux états financiers de votre société pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2009. Ces états financiers ont été établis par la direction de la société et arrêtés par votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

Notre audit a été effectué conformément aux normes d'audit applicables au Sénégal. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un

audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

A notre avis, les états financiers annexés aux pages 4 à 48 du présent rapport sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, de ses résultats et de la variation de la situation financière pour l'exercice clos à cette date, conformément aux règles et méthodes comptables édictées par le Système Comptable Ouest Africain (SYSCOA).

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes de la société.

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU EURA-AUDIT



Mamour FALL
Associé
Le 23 février 2010

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG



Makha SY
Associé

Règles et méthodes comptables

Base d'établissement des états financiers

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis et retenus dans le SYSCOA : prudence, permanence des méthodes, spécialisation des exercices, coûts historiques, continuité de l'exploitation, transparence et importance significative.

Les états financiers annuels sont présentés selon les prescriptions du SYSCOA et les principales règles et méthodes comptables utilisées se résument comme suit :

Charges immobilisées et immobilisations incorporelles

Les frais se rapportant à des emprunts octroyés pour le financement des grands projets d'investissements et supportés durant la période de réalisation de ceux-ci jusqu'à la fin des travaux sont immobilisés.

Ils sont amortis sur une durée de cinq (5) ans.

Les logiciels « dissociés » (qui font l'objet d'une facturation distincte du matériel informatique) sont également immobilisés et amortis sur une durée de vie estimée de trois (3) ans.

Les différences de change à répartir sont évaluées conformément aux principes sur les opérations en devises.

Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les frais d'approche et amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie estimée comme suit :

Constructions	20 ans
Travaux de mise en valeur des terres	40 ans
Matériel, mobilier de bureau et de logement	05 ans
Agencements, aménagements, installations	08 ans
Matériel de transport	3 et 5 ans
Matériel d'exploitation :	
• Commutation	10 ans
• Transmission	10 ans
• Lignes et réseaux	10 ans
• Energie	07 ans
• Appareils de mesure	03 ans
Autres immobilisations	5 et 10 ans

Les immobilisations en cours sont enregistrées à leur coût d'acquisition et sont reclassées en immobilisation définitive à la mise en service.

Autres valeurs immobilisées

Elles concernent les avances et acomptes sur commandes d'immobilisations, les prêts habitat et véhicules au personnel, le prêt de l'Etat au personnel pour l'acquisition d'actions de la société (10%), les dépôts et cautionnements payés sur les abonnements d'eau et d'électricité, mais aussi les loyers payés d'avance, les titres d'Etat PBE (Prélèvement pour le Budget d'Equipe) et les titres de participation.

Ces immobilisations sont évaluées et enregistrées au coût historique.

Sur les titres, des provisions pour dépréciation sont comptabilisées lorsque la valeur à la clôture est inférieure au coût historique.

La valeur à la clôture est soit le cours boursier pour les titres cotés, soit la valeur de l'actif net pour les titres non cotés.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût moyen pondéré des achats.

Les valeurs retenues pour les achats locaux correspondent au coût réel ferme et non révisable figurant en annexe des contrats de marché.

Le coût d'achat des produits importés correspond à la valeur des marchés majorée des droits de douane et frais de transit.

Les stocks n'ayant pas enregistré de mouvements depuis plus d'un an sont dépréciés à 100%.

Créances

Comptabilisation des prestations aux clients locaux

Les prestations aux clients locaux sont facturées en franc CFA à la date d'émission de la facture et comptabilisées dans les comptes 41.

Les prestations non encore facturées à la date de clôture sont comptabilisées dans les comptes 418 « Produits à recevoir ».

Les créances douteuses sur les clients privés qui ont plus de six mois d'ancienneté sont dépréciées à 100 %.

rapport commissaires aux comptes

Comptabilisation des produits du trafic international

Les balances de trafic sont établies mensuellement, bimestriellement ou trimestriellement sur la base des décomptes et enregistrées, après acceptation par le correspondant étranger concerné, dans un compte de débiteur ou créateur divers en du solde des opérations du mois, du bimestre ou du trimestre.

En fin d'année, une provision est calculée pour l'ensemble des balances de trafic non encore acceptées. Elle est comptabilisée en 418300 « Clients opérateurs internationaux factures non parvenues » lorsque le solde est en faveur de la Sonatel, et dans le compte 408400 « Fournisseurs opérateurs internationaux, factures non parvenues » dans le cas contraire.

Les balances de trafic en devises sont converties au cours du jour de leur comptabilisation. Les différences de change apparaissant lors du règlement d'une échéance sont passées en pertes ou profits de change.

Les balances de trafic établies en devises sont réactualisées au cours en vigueur à la clôture de l'exercice lorsqu'elles ne sont pas réglées et les différences de change sont traitées comme suit :

- les pertes de change potentielles sont comptabilisées dans les charges de l'exercice ;
- les profits de change latents ne sont pas comptabilisés en produits.

Les écarts de conversion sont constatés dans le bilan, dans les comptes 478 ou 479 « Ecart de conversion ».

Les créances sur les correspondants sont dépréciées, au cas par cas, en fonction de la solvabilité du correspondant.

rapport commissaires aux comptes

Opérations en devises

Les comptes en devises sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice, et les montants ainsi obtenus sont rapprochés avec les valeurs comptabilisées sur la base des cours des devises à la date de réalisation des opérations. Les écarts constatés sont traités comme suit :

Au bilan :

- Les gains de change potentiels ne sont pas comptabilisés en produits mais constatés dans le compte 479 « Ecart de conversion passif » au bilan.

Au compte de résultat :

- Les pertes de change latentes sur les opérations à plus d'un an sont comptabilisées au passif dans un compte « Provision pour pertes de change », et la contrepartie est inscrite à l'actif du bilan dans le compte 478 « Différence de change ».
- Les pertes de change latentes sur les opérations à moins d'un an sont comptabilisées dans le compte 679 « Charges provisionnées sur risques financiers », par le crédit du compte 499 « Risques provisionnés sur opérations d'exploitation ».
- Les pertes sur les comptes de trésorerie sont passées dans le compte de résultat par la contrepartie du compte de trésorerie.

Provisions pour pertes et charges Litiges

Tous les risques éventuels sur les litiges avec des tiers sont provisionnés selon les informations fournies par les services juridiques de la société. Les provisions sans objet sont rapportées au résultat.

Indemnités de départ à la retraite

Les indemnités dues au personnel lors du départ à la retraite ou dans un cadre contractuel font l'objet d'une provision pour pertes et charges.

Subventions d'investissement

La quote-part amortie de l'exercice est comptabilisée dans le compte de résultat.

rapport spécial des commissaires aux comptes états financiers Sonatel SA - exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement

d'intérêt économique, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons été informés de l'exécution des conventions suivantes, conclues au cours de l'exercice et préalablement autorisées par le conseil d'administration.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

rapport commissaires aux comptes

convention de prêt avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et la Sonatel signée le 3 mars 2009 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt de FCFA.3.000 millions sous forme de crédit moyen terme de 5 ans avec un différé d'un an à compter de la date de versement.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10 % l'an.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte d'Orange Bissau.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt s'élève à FCFA.3.000 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à FCFA.175 millions.

convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt signée le 18 juin 2009 et qui prévoit la mise à disposition de Orange Guinée d'un montant de 10.450.000 euros, soit FCFA.6.855 millions, sous forme de crédit moyen terme.

Modalités et effets

Ce prêt est affecté d'un taux d'intérêt de 9% l'an. Les intérêts commencent à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds à Orange Guinée. Le remboursement du prêt se fera en 3 ans avec un différé d'un an pour le principal à compter de la date de versement.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt s'élève à FCFA.6.855 millions. Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à FCFA.310 millions.

protocole d'accord entre Orange Guinée, Sonatel et ericsson

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'un accord établi le 6 juillet 2009 entre la société Ericsson, Orange Guinée et la Sonatel, et relatif au règlement de la dette de Orange Guinée envers Ericsson.

Par cette convention, Orange Guinée bénéficie d'un prêt de 15 millions d'euros maximum représentant d'une part, la dette financière de dix (10) millions d'euros due au titre de contrats de fourniture d'équipements et de services signés préalablement à cette convention de prêt et d'autre part, cinq (5) millions d'euros maximum de crédit supplémentaire optionnel destinés au financement d'investissements en Guinée.

Modalités et effets

Ericsson s'engage à rééchelonner la dette de 10 millions d'euros de financement sur une période de deux ans à un taux d'intérêt de 3 %. En outre, Ericsson s'engage à accorder à Orange Guinée un crédit optionnel de 5 millions d'euros sur une période de deux ans à un taux d'intérêt de 3 %.

Ce crédit pourra être remboursé par Orange Guinée par paiement mensuel à compter de la date de mise en place effective du crédit pour les intérêts, et à partir du 1er janvier 2010 pour le capital et les intérêts restant dus et jusqu'au 31 décembre 2011.

Ce crédit sera remboursable par anticipation à tout moment sur simple lettre de Orange Guinée.

La Sonatel s'est portée garante auprès de Ericsson, après l'autorisation de son Conseil, de payer la dette de ORANGE Guinée en cas de défaillance de cette dernière.

La Sonatel s'est également engagée à fournir à Ericsson un minimum de 14 millions d'euros de volume d'affaires, hors maintenance, sur la période du crédit, sur le périmètre du Groupe Sonatel conformément aux procédures en vigueur à la Sonatel.

Au 31 décembre 2009, cet accord n'a pas produit d'effet dans les livres de la Sonatel.

rapport commissaires aux comptes

avenant n° 1 à la convention d'assistance avec Sonatel Multimedia

Il s'agit d'un avenant signé le 3 mars 2009 qui complète les prestations prévues dans la convention d'assistance avec la Sonatel Multimedia, signée entre les parties le 19 décembre 2007 et citée au point 15 de ce rapport spécial.

avenant n° 2 à la convention d'assistance avec Sonatel Multimedia

Il s'agit d'un avenant signé le 15 octobre 2009 qui complète les prestations prévues dans la convention d'assistance avec la Sonatel Multimedia et son avenant n° 1 signés entre les parties respectivement le 19 décembre 2007 et le 3 mars 2009, et cités aux points 4 et 15 de ce rapport spécial.

protocole d'accord entre la Sonatel et France Télécom

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Monsieur Michel MONZANI.

Nature et objet

Un protocole d'accord a été signé le 9 avril 2008 entre la Sonatel, la société France Câbles Radio (FCR) et France Télécom. Ce protocole est valable jusqu'au 31 décembre 2010.

France Télécom et la Sonatel ont convenu que la redevance due chaque année à FCR par la Sonatel et les sociétés du groupe au titre du contrat de coopération (dont le taux est fixé à 1,03 % du chiffre d'affaires consolidé de la Sonatel) est plafonnée en montant à 1,5 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2007, après déduction de la redevance due pour la même année au titre du BLA (Brand Licence Agreement) selon les dispositions de ce contrat.

Le chiffre d'affaires consolidé s'entend comme étant le chiffre d'affaires consolidé du groupe Sonatel net des activités intra-groupe de la Sonatel. Le groupe Sonatel s'entend de la Sonatel et de ses filiales sénégalaises ainsi que des sociétés Orange Mali, Orange Guinée et Orange Guinée Bissau, ainsi que toute autre société qui selon les normes SYSCOA sera consolidée dans les comptes de la Sonatel.

Modalités et effets

En cas d'atteinte du plafond de cette redevance, France Télécom indemniser la Sonatel d'une somme égale à la différence entre d'une part, le montant facturé par FCR et d'autre part, le montant plafonné.

Au 31 décembre 2009, l'indemnisation due par France Télécom s'élève FCFA.2.336 millions.

Par ailleurs, en application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, visées à l'article 438 de cet Acte et approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

protocole d'accord avec Performances Management Consulting

Administrateur concerné

- Monsieur Victor Gorom NDIAYE.

Nature et objet

Il s'agit d'un protocole d'accord entre la Sonatel et le cabinet Performances Management Consulting, relatif à l'exécution de la mission d'amélioration de la politique de Responsabilité Sociale d'Entreprise (RSE). Cette convention a été autorisée par le conseil d'administration du 23 septembre 2008.

Le consultant devra accompagner la Sonatel pour :

- identifier clairement les besoins et attentes de ses partenaires (clients, personnel, fournisseurs, actionnaires, environnement, organisations syndicales...);
- mettre en œuvre d'une part, un plan d'amélioration de la RSE et d'autre part, des plans d'actions permettant d'apporter une réponse appropriée aux attentes exprimées par ses partenaires.

Le périmètre d'intervention du consultant concerne les sociétés Sonatel, Sonatel Mobiles et Sonatel Multimédia.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, le consultant percevra une rémunération totale forfaitaire de FCFA.40 millions HT non actualisable et non révisable comprenant ses honoraires, les frais administratifs et les frais de déplacement.

Cette rémunération sera payée selon les modalités suivantes :

- 30 % du montant de la rémunération à la signature du contrat,
- 30 % du montant de la rémunération après le dépôt du rapport d'étape,
- 40 % du montant de la rémunération après le dépôt du rapport final.

Au cours de l'exercice 2008, un acompte de FCFA.12 millions a été réglé par la Sonatel. Sur l'exercice 2009, un montant de FCFA.26 millions a été réglé.

convention d'assistance avec la Sonatel Mobiles

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean BARDET.
- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Michel MONZANI.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention entre la Sonatel et la Sonatel Mobiles qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de la Sonatel dans le domaine de la planification stratégique, technique, commercial, du contrôle de gestion, des achats, des ressources humaines ;
- des prestations d'assistance à la gestion fournies par la Sonatel à la Sonatel Mobiles par la mise à disposition d'experts à titre permanents ;
- des prestations d'assistance ponctuelles à la demande de la Sonatel Mobiles.

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire, la Sonatel Mobiles verse à la Sonatel une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 5 % du chiffre d'affaires annuel. Les coûts du personnel détaché à titre permanent participant à la direction et à la gestion de la Sonatel Mobiles seront intégralement supportés par la Sonatel Mobiles.

Les experts détachés à titre permanent seront facturés à hauteur de FCFA.7 millions/mois homme.

rapport commissaires aux comptes

La facturation des experts temporaires s'établit à Fcfa 350 000/jour homme. Au titre des encaissements dans les guichets de la Sonatel et de leur comptabilisation, la Sonatel Mobiles verse 2% des montants encaissés par la Sonatel.

Les frais générés par les opérations sur les comptes bancaires de la Sonatel pour le compte de la Sonatel Mobiles seront refacturés au prorata des opérations effectuées. Une rémunération des comptes courants sera versée par la Sonatel Mobiles en fonction du montant des excédents et découverts de la Sonatel Mobiles.

Les prestations d'assistance juridique réglementaire et de recouvrement seront facturées par la Sonatel pour un montant forfaitaire de FCFA.250 millions.

Les distributions de cartes de recharges et de cartes SIM seront facturées respectivement à hauteur de 4 % et 10 % du chiffre d'affaires réalisé avec les distributeurs.

La gestion du réseau technique et informatique sera facturée au prorata des ressources affectées par la Sonatel.

L'utilisation des logiciels de la Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par la Sonatel Mobiles sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Au 31 décembre 2009, cette convention a généré un montant total de FCFA.25.766 millions qui s'analyse comme suit :

En millions de FCFA

Redevance annuelle forfaitaire	13.327
Commission distribution	8.892
Gestion du réseau	1.035
Informatique	1.303
Hotline ACL	289
Commission encaissement	612
Assistance juridique	250
Personnel	58
	25.766

protocole d'accord avec l'état du Sénégal

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Sidiya El Moutar BEYE.
- Monsieur Moustapha SARR.
- Monsieur Thierno Ousmane SY.

Nature et objet

Un protocole d'accord a été signé entre l'Etat du Sénégal et la Sonatel le 23 novembre 2008. L'autorisation préalable du conseil d'administration de la Sonatel a été obtenue le 19 novembre 2008.

Ce protocole prévoit l'apport par la Sonatel d'un concours financier exceptionnel à l'Etat du Sénégal pour un montant total de FCFA.48 milliards.

Ce concours se fera selon les conditions suivantes :

- acquisition d'actions Sonatel détenues par l'Etat à la BRVM et paiement du prix correspondant ;
- avance par la Sonatel sur les impôts à payer par elle à compter du 30 avril 2009, à faire valoir sur les éventuels dividendes et sur les impôts.

Modalités et effets

Au titre de l'acquisition d'actions, l'Etat du Sénégal s'engage à céder à la Sonatel 190.000 actions à un prix de cession par action fixé au cours du jour de la transaction.

rapport commissaires aux comptes

convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt signé le 10 juillet 2008, qui annule et remplace toutes les conventions de prêts signées entre la Sonatel et Orange Guinée depuis la création de cette dernière jusqu'au 9 juillet 2008. Par conséquent, ces différents prêts ont été regroupés en un seul d'un montant global de 23.300.525,51 euros, soit FCFA.15.284 millions. Cette convention qui a été autorisée lors du conseil d'administration du 8 juillet 2008, ne nous été communiquée qu'en 2010.

Modalités et effets

Ce prêt est affecté d'un taux d'intérêt de 9,5% l'an. Les intérêts commencent à courir à compter de juillet 2008.

Le remboursement se fera en 60 mensualités égales.

Au 31 décembre 2009, ce prêt n'a pas encore fait l'objet de remboursement. Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élève à FCFA.1.452 millions.

convention de prêt à long terme avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et la Sonatel. La convention prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme de crédit à moyen terme de trois (3) ans de FCFA.1 milliard, qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10 % l'an.

Les intérêts commencent à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte d'Orange Bissau.

Le prêt devra être remboursé par Orange Bissau en trois (3) ans avec un différé d'une année à partir la date de versement des fonds conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2009, le solde du prêt est de FCFA.1 milliard. Les intérêts comptabilisés au titre de ce prêt s'élèvent à FCFA.100 millions.

convention de prêt avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

La Sonatel a transformé des crédits fournisseurs sur Orange Guinée arrivés à échéance en un prêt actionnaire à moyen terme de FCFA.2.086 millions.

Modalités et effets

Le prêt a été accordé sur une durée de 5 ans dont un an de différé en capital au taux de 9,5%.

Au 31 décembre 2009, le solde du prêt est de FCFA.2.086 milliards. Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à FCFA.198 millions.

convention de coopération avec France Câbles Radio (FCR)

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Monsieur Michel MONZANI.

Nature et objet

Une convention de coopération technique a été signée le 16 décembre 2004 entre la Sonatel et la société France Câbles Radio (FCR). Cette dernière apporte à la Sonatel et à ses filiales son savoir-faire et fournit les prestations suivantes :

- transfert de savoir-faire dans tous les domaines de l'exploitation et du développement d'une entreprise de télécommunications (planification stratégique, technique, réglementation, achats, système d'information, ...);
- assistance technique à titre permanent avec la mise à disposition d'experts à titre permanent qui participeront à la direction et à la gestion de la société et des filiales ;
- assistance technique ponctuelle avec la réalisation d'études ponctuelles et spécifiques, la résolution de problèmes liés à son organisation ou à son exploitation ;
- fourniture d'outils de gestion technique et commerciale.

Cette convention avait fait l'objet d'un avenant en date du 9 avril 2008. En complément de cet

rapport commissaires aux comptes

avenant, un protocole d'accord fixant le plafonnement et le mode de calcul de la redevance de coopération a également été signé à la même date.

La convention est prolongée pour une durée de 3 ans qui commence à courir à partir du 1er janvier 2008 jusqu'au 31 décembre 2010.

Modalités et effets

En contrepartie du transfert de savoir-faire et des prestations rendues, la Sonatel versera à FCR une redevance équivalente à 1,03 % du chiffre d'affaires consolidé du groupe Sonatel net des activités intra-groupe Sonatel.

Cette redevance est plafonnée à 1,5 % du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 2007 après déduction des brand fees de l'exercice 2008 du périmètre du groupe Sonatel au Sénégal.

En cas d'atteinte de ce plafond, une indemnisation d'une somme égale à la différence entre la redevance FCR et le montant plafonné devra être versée par France Télécom.

Au titre de l'exercice 2009, les redevances comptabilisées s'élèvent à FCFA.4.747 millions et se répartissent comme suit :

En millions de FCFA

Redevance annuelle FCR	5.743
Indemnisation France Télécom	(2.336)
Charges relatives aux expatriés	1.277
Assistance technique ponctuelle	63
	4.747

convention d'assistance avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Bissau et la Sonatel signée le 6 août 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de la Sonatel au profit de Orange Bissau dans les domaines de la planification stratégique, dans le domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;
- prestations d'assistance à titre permanent par la Sonatel avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Bissau pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- mise à disposition par la Sonatel à Orange Bissau d'outils de gestion.

Cette convention a fait l'objet d'un avenant n° 1 signé le 9 juillet 2008 dans le but de modifier et de supprimer les termes de la convention du 6 août 2007, relatifs aux coûts du personnel à titre permanent mis à la disposition d'Orange Bissau par la Sonatel.

L'article 2 de l'avenant n° 1 à la convention précise que la Sonatel facturera à Orange

Bissau le coût brut réel du personnel mis à disposition à titre permanent, sans appliquer une marge tant que l'EBITDA de cette dernière sera négatif.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Bissau versera à la Sonatel une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires pour le transfert de savoir-faire.

Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Bissau supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par la Sonatel. La Sonatel facturera à Orange Bissau le coût brut réel du personnel mis à disposition à titre permanent, sans appliquer une marge tant que l'EBITDA de cette dernière sera négatif.

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par la Sonatel à Orange Bissau à raison de FCFA.350.000 / jour homme.

L'utilisation des logiciels de la Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Bissau sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Le montant comptabilisé sur l'exercice 2009 au titre de cette convention s'élève à FCFA.246 millions et se détaille comme suit :

En millions de FCFA

Management fees	139
Personnel détaché	91
Assistance ponctuelle	2
Utilisation logiciels	14

246

convention de coopération avec Sonatel Multimédia

Administrateurs concernés

- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique entre la Sonatel et la Sonatel Multimédia signée le 19 décembre 2007 et qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire de la SONATEL dans tous les domaines de l'exploitation et du développement d'une entreprise de télécommunication ;
- des prestations d'assistance ponctuelles (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, finances et comptabilité, utilisation des outils de gestion de la Sonatel, utilisation des véhicules, utilisation de l'expertise de la Sonatel, locations de bâtiments, fournitures de services, hébergements dans les locaux techniques) ;
- l'accès du personnel de la Sonatel Multimédia à l'IPM et à la médecine d'entreprise ;
- la participation du personnel de la Sonatel Multimédia aux activités culturelles ;
- la gestion de la restauration du personnel de la Sonatel Multimédia.

Comme indiqué au point 4, cette convention a fait l'objet d'un avenant n° 1 signé le 3 mars 2009 avec un effet rétroactif au 1er janvier 2008.

rapport commissaires aux comptes

A travers cet avenant, la Sonatel assure la gestion du service de hotline téléphonique pour les clients de la Sonatel Multimédia, à savoir notamment l'assistance, la fourniture d'informations et actions commerciales, le traitement des réclamations et des demandes d'activation.

La facturation de cette prestation se fera trimestriellement par netting comptable au prorata des ressources engagées, en fonction du volume d'appels traités sur la période et relatifs aux comptes d'accès.

Comme indiqué au point 5, un avenant n° 2 signé le 15 octobre 2009, précise que les frais de communication sur l'internet seront supportés à 69 % par la Sonatel et à 31 % par la Sonatel Multimédia.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations reçues, la Sonatel Multimédia verse à la Sonatel une redevance annuelle forfaitaire calculée sur la base de 1 % du chiffre d'affaires annuel hors taxes.

Au titre de l'assistance dans le domaine contentieux, la Sonatel facture un montant annuel forfaitaire de FCFA.5 millions hors taxes.

La Sonatel Multimédia verse également :

- 2 % des encaissements de factures effectués par la Sonatel,
- FCFA.5.000 par abonnement ADSL placé,
- FCFA.350.000 par expert et par jour,
- un montant égal au prorata des licences exploitées.

Les redevances comptabilisées au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à FCFA.410 millions et se répartissent comme suit :

En millions de FCFA

Mutualisation SI	212
Encaissements créances clients	73
Management fees	46
Facturation unique ADSL	41
Location Immeuble	34
Gestion de la hotline	30
Assistance juridique	5
Assistance finance-comptabilité	5
Assistance contentieux	5
Location locaux techniques	3
Location véhicule	2
Frais de communication sur internet	(46)
	410

accord de licence pour l'utilisation de la marque Orange

Administrateurs concernés

- Monsieur Marc RENNARD.
- Monsieur Jean Philippe VANOT.
- Monsieur Christophe EOUZAN.
- Monsieur Michel MONZANI.

Nature et objet

Il s'agit de conventions de concession de licence de la marque Orange entre Orange Brand Services Limited, France Télécom et la Sonatel.

Ces conventions applicables à partir de l'exercice 2007, ont fait l'objet d'un avenant signé le 9 avril 2008 et prévoient notamment :

- l'octroi, par Orange Brand Services Limited, d'une licence non exclusive d'utilisation de la Marque « Orange » ;
- une autorisation de gérer et d'exploiter la marque Orange au niveau international, y compris le droit de concéder en sous-licence l'utilisation de la marque Orange sur leur territoire ;
- des prestations de support de pré-lancement et de ré-nommage de marque par Orange Brand Services Limited ;
- des prestations de support en termes de marketing et de communication sous forme de savoir-faire, une formation, une assistance,

une expertise de marque et d'autres informations et/ou conseils pour aider la SONATEL et ses filiales.

Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans.

Modalités et effets

La Sonatel s'engage à verser à Orange Brand Services Limited, ou toute autre entité désignée par ce dernier, une redevance annuelle égale à 1,6 % du chiffre d'affaires hors taxes des activités commercialisées sous la marque « Orange ».

L'effet de cette convention sur la Sonatel est de FCFA.12 millions.

rapport commissaires aux comptes

convention de coopération avec Orange Mali

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de coopération technique signée en août 2002 entre la Sonatel et Orange Mali dans les domaines suivants :

- transfert de savoir-faire de la Sonatel au profit d'Orange Mali ;
- prestations d'assistance à titre permanent par la Sonatel dans les domaines de la gestion opérationnelle, de l'assistance technique, de l'ingénierie et de la formation ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Mali pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- fourniture par la Sonatel à la demande d'Orange Mali, d'outils de gestion technique et commerciale ;
- utilisation par Orange Mali des nouveaux logiciels de la Sonatel.

Cette convention a fait l'objet de deux avenants signés respectivement le 18 novembre 2005 et le 23 décembre 2008. Le second avenant complète les prestations prévues dans la convention de coopération et dans l'avenant n° 1 signés entre les parties en 2002 et en 2005.

En sus des prestations déjà prévues dans ces 2 contrats initiaux, les parties conviennent de s'accorder mutuellement des prêts et emprunts.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Mali versera à la Sonatel une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires pour le transfert de savoir.

Les prestations fournies à titre permanent par le personnel détaché sont facturées à hauteur de FCFA.7,5 millions par mois et par agent pour les postes de directeur général et de directeur. Et à hauteur de FCFA.5,9 millions par mois et par agent pour les autres postes.

Les missions d'expertise temporaire sont facturées au taux de FCFA.350.000 par jour/homme.

L'utilisation des logiciels de la Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Mali sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 15 %.

Au titre de l'avenant n° 2, le montant des prêts consentis par une partie ne saura excéder au moment du prêt plus de 60 % de la trésorerie moyenne mensuelle des 6 derniers mois.

Le taux d'intérêt correspond au taux moyen sur les 3 derniers DAT dont bénéficie le prêteur majoré de 0,25 point.

Si, du fait du prêt de la convention, le prêteur contracte une dette, le taux à appliquer sera le taux de sortie de la dite dette majorée de 0,25 point.

Les montants facturés par la Sonatel au titre de l'exercice 2009 s'élèvent globalement à FCFA.6.429 millions, s'analysant comme suit :

En millions de FCFA

Redevance annuelle	5.040
Personnel détaché	507
Redevance logiciels	872
Assistance ponctuelle	10
	6.429

convention de prêt a long terme avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et la Sonatel signée le 1er août 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme de crédit à moyen terme de cinq (5) ans de FCFA.4.700 millions, qui commence à courir à compter de la date de versement des fonds.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10 % l'an.

Les intérêts commenceront à courir à compter de la date de mise à disposition des fonds au crédit du compte de Orange Bissau.

Le prêt devra être remboursé par Orange Bissau dans les cinq (5) ans suivant la date de versement des fonds conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt s'élève à FCFA.4.700 millions.

Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à FCFA.470 millions.

rapport commissaires aux comptes

convention de prêt avec Orange Bissau

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de prêt entre la société Orange Bissau et la Sonatel signée le 6 juillet 2007 et qui prévoit la mise à la disposition de Orange Bissau d'un prêt, sous la forme d'un crédit spot, de FCFA.1.300 millions pour une durée de 6 (six) mois.

En janvier 2008, ce crédit spot a été transformé en prêt à long terme sur 5 ans.

Modalités et effets

Le prêt accordé par la Sonatel sera affecté d'un taux d'intérêt global de 10 % l'an.

Les intérêts seront décomptés à termes échus mensuellement et ils seront payés chaque mois par virement dans un compte indiqué par la Sonatel.

Le capital sera remboursé par Orange Bissau à terme échu conformément au tableau d'amortissement.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt s'élève toujours à FCFA.1.300 millions. Les intérêts comptabilisés au titre de l'exercice 2009 s'élèvent à FCFA.130 millions.

convention d'assistance avec Orange Guinée

Administrateurs concernés

- Monsieur Cheikh Tidiane MBAYE.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance entre la société Orange Guinée et la Sonatel signée le 21 juin 2007 et qui prévoit notamment :

- transfert de savoir-faire de la Sonatel au profit d'Orange Guinée dans les domaines de la planification stratégique, dans le domaine des achats, des ressources humaines, du contrôle de gestion financier, technique, commercial ;
- prestations d'assistance à titre permanent par la Sonatel avec la mise à disposition de personnel hautement qualifié notamment pour exercer des fonctions de direction ;
- prestations d'assistance ponctuelle à la demande d'Orange Guinée pour des études ponctuelles et spécifiques ;
- mise à disposition par la Sonatel à Orange Guinée d'outils de gestion.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations fournies, Orange Guinée versera à la Sonatel une redevance s'élevant à 3 % du chiffre d'affaires pour le transfert de savoir-faire.

Au titre des prestations d'assistance à titre permanent, Orange Guinée supportera intégralement les coûts du personnel expatrié mis à sa disposition par la Sonatel et versera un montant de FCFA 7 millions / mois homme.

Les prestations d'assistance ponctuelle seront facturées par la Sonatel à Orange Guinée à raison de FCFA 350.000 / jour homme.

L'utilisation des logiciels de la Sonatel sera facturée au prorata des licences exploitées par Orange Guinée sur la base d'une assiette (montant amortissements + charges de maintenance) x 1,15.

Le montant comptabilisé sur l'exercice 2009 au titre de cette convention s'élève à FCFA 1.262 millions et se détaille comme suit :

En millions de FCFA

Personnel détaché	578
Management fees	673
Assistance ponctuelle	9
Utilisation Oracle	2
	1.262

protocole d'accord avec Canal

Administrateurs concernés

- La société Sonatel représentée par Madame Marie SOW DIOP.

Nature et objet

Il s'agit d'un protocole d'accord entre la Sonatel, Multi TV Afrique et Canal Horizons Sénégal. Ce protocole d'accord a été signé le 5 mai 2006 pour une durée de deux ans et prévoit notamment :

- un contrat de transport par la Sonatel du bouquet TV ADSL Canalsat Horizons via l'offre Multiplay à travers son réseau filaire ADSL,
- un contrat de distribution commerciale dont l'objet sera pour la Sonatel et Canal de commercialiser au travers de leur réseau commercial les abonnements au bouquet TV ADSL Canalsat Horizons,
- un contrat de gestion des abonnés par la Sonatel.

Modalités et effets

Les conditions financières du protocole sont les suivantes :

rapport commissaires aux comptes

Au titre des prestations de transport et de gestion du signal

Canal versera à la Sonatel un montant mensuel par abonné de 3,05 euros HT. A ce titre, un montant minimum garanti (MG) déterminé de la façon suivante sera réglé par Canal à la Sonatel :

- année 1 d'exploitation : le MG est de 73.200 euros,
- année 2 d'exploitation : le MG pour la seconde année d'exploitation correspondra à un prix de transport de 3,05 euros par abonné, multiplié par « x », multiplié par 12 mois, « x » correspond à deux fois le nombre d'abonnés réel moyens de l'année 1 « x » est par ailleurs égal au minimum de 2.000 abonnés et plafonné le cas échéant à 4.000 abonnés.

Au titre des prestations de gestion des abonnés au bouquet TV ADSL Canalsat Horizons

Canal versera à la Sonatel une redevance mensuelle par abonné établie sur la base d'une moyenne mensuelle d'abonnés en fonction des seuils suivants :

- 4 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est compris entre 1 et 3.000 ;
- 3,5 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est compris entre 3.001 et 5.000 ;
- 3 euros HT par abonné et par mois, si le nombre d'abonnés moyens mensuels est supérieur à 5.000.

rapport commissaires aux comptes

convention de coopération avec Sonatel Business Solutions

Au titre des prestations distribution

En contrepartie des prestations de distribution du bouquet TV ADSL Canalsat Horizons, Canal Horizons Sénégal versera à la Sonatel une commission de 5 % sur le prix hors taxes du montant total de l'abonnement annuel au Bouquet TV ADSL Canalsat Horizons souscrit par l'intermédiaire de la Sonatel par un nouvel abonné quelle que soit l'offre tarifaire choisie par ce dernier.

Au titre de l'exercice 2009, les effets de ce protocole d'accord dans les livres de la SONATEL sont les suivants :

- un montant de FCFA.174 millions au titre la prestation de transport et de gestion du signal,
- un montant de FCFA.124 millions concernant la prestation de gestion des abonnés.

Administrateurs concernés

- La société SONATEL représentée par Monsieur Minh TRAN.
- Monsieur Jean BARDET.

Nature et objet

Il s'agit d'une convention d'assistance technique entre la Sonatel et la Sonatel Business Solutions signée le 7 juin 2005 et qui prévoit notamment :

- un transfert de savoir-faire entre la Sonatel et la Sonatel Business Solutions,

- une prestation d'assistance en gestion à titre permanent avec la mise à disposition d'experts qui participeront à la direction de la société,

- des prestations d'assistance ponctuelles pour la résolution de problèmes liés à son organisation (conseils et études juridiques, assistance dans le domaine contentieux, encaissements des créances clients, finances et comptabilité, utilisation des outils de gestion de la Sonatel, utilisation des véhicules, utilisation de l'expertise de la Sonatel, locations de bâtiments, fournitures de services, hébergements dans les locaux techniques).

Cette convention a été conclue pour une durée de 10 ans.

Un avenant à cette convention a été signé le 21 juin 2007. Cet avenant qui prend effet à compter de l'exercice 2007, complète les prestations prévues dans la convention d'assistance signée entre les parties en 2005. En effet, en sus des prestations déjà prévues dans le contrat initial, il prévoit la facturation des prestations d'assistance à titre permanent, ainsi que celle des prestations complémentaires.

Modalités et effets

En contrepartie des prestations reçues, la Sonatel Business Solutions s'engage à verser à la Sonatel une redevance annuelle forfaitaire égale à 1,5 % de son chiffre d'affaires hors taxes à partir de la deuxième année d'exploitation, un montant forfaitaire de FCFA.5 millions au titre des prestations de conseils et d'études juridiques, le remboursement des frais d'avocats, de notaires et d'huissiers sur production de factures, FCFA.350.000 par expert temporaire et par jour. Concernant les experts détachés, la facturation est faite au coût réel auquel s'ajoute une marge de 15 %.

La location de matériel de la Sonatel à la Sonatel Business Solutions est facturée selon les modalités suivante : [(coût d'acquisition HT / durée d'amortissement en jours) x nombre de jours de prêt] x 1,15.

Les outils de gestion sont facturés au prorata des licences exploitées.

Les montants comptabilisés à la Sonatel sur l'exercice 2009 au titre de cette convention s'élèvent à FCFA.212 millions et se détaillent comme suit :

En millions de FCFA

Personnel détaché	141
Management fees	65
Redevances pour logiciels	6
	212

convention de concession

Administrateurs concernés

- Monsieur Chaikh Sidiya El Moutar BEYE.
- Monsieur Moustapha SARR.
- Monsieur Thierno Ousmane SY.

Nature et objet

Une convention de concession entre l'Etat du Sénégal et la Sonatel a été signée le 1er octobre 1985 et réactualisée le 21 juillet 1997.

Modalités

Par cette convention, l'Etat du Sénégal accorde à la Sonatel la concession des droits de l'Etat relatifs à l'établissement et à l'exploitation des réseaux et à la fourniture des services des télécommunications sur toute l'étendue du territoire sénégalais pour une durée de vingt (20) ans.

remboursement des frais des administrateurs

Conformément à l'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le conseil d'administration de la Sonatel a, lors des séances du 9 avril 2008 et du 13 octobre 2009, autorisé le remboursement des frais d'hôtel et des frais de déplacement des administrateurs entre le lieu de travail normal et le lieu de tenue des réunions du Conseil ou des réunions des comités du Conseil.

Au titre de l'exercice 2009, le montant de ces frais s'élève à un montant global de FCFA.32 millions.

Les Commissaires aux Comptes

GARECGO
MEMBRE DU RESEAU EURA-AUDIT



Mamour FALL
Associé
Le 23 février 2010

RACINE
MEMBRE D'ERNST & YOUNG



Makha SY
Associé

développez votre business où que vous soyez



Informations commerciales : 800 801 800 - info.business@orange-sonatel.sn
SAV technique : 800 880 800 - helpline.technical@orange-sonatel.sn
www.orangebusiness.sn

 sonatel

Business
Services



ECONOMISEZ 50%

EN PASSANT VOS APPELS APRÈS 20 HEURES

**Ensemble,
poursuivons l'aventure !**



archives

Alizé

**Encourageons
les Lions du Sénégal
pour les futurs défis !**

texte des projets de résolutions soumis
à l'assemblée générale ordinaire de la
Sonatel du 07 avril 2010.

projets
de
résolutions

**projet de résolution n°1 : examen et approbation
des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre
2009.**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture :

1. du Rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2009 et sur les comptes dudit exercice,

2. du Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers de cet exercice.

Approuve les états financiers de la Sonatel de l'exercice clos le 31 décembre 2009 tels qu'ils ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

En conséquence, prenant acte du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux Administrateurs et aux Commissaires aux Comptes de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2009.

**projet de résolution n°2 :
affectation du résultat de l'exercice 2009.**

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter en dividendes et en réserves le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2009 s'élevant au montant de 149.467.981.617 F CFA.

L'Assemblée Générale décide de répartir le résultat ainsi qu'il suit :

Premier dividende	=	3.000.000.000 F CFA
Dividende complémentaire	=	132.000.000.000 F CFA
Autres réserves	=	14.467.981.617 F CFA

TOTAL	=	149.467.981.617 F CFA
-------	---	-----------------------

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 300 F CFA le premier dividende brut et à 13.200 F CFA le dividende complémentaire brut revenant à chaque action, ce qui porte le total desdits dividendes bruts à 13.500 F CFA par action.

Après déduction de la retenue à la source de 10 % au titre de l'IRVM, le dividende net de 12.150 F CFA sera mis en paiement à compter du 29 avril 2010 à Dakar.

**projet de résolution n°3 :
renouvellement de mandats d'administrateurs.**

L'Assemblée Générale constate que les mandats de Messieurs Thierno Ousmane SY, Cheikh Sidya El Moutar BEYE et Moustapha SARR, administrateurs, arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Elle décide de renouveler les mandats de Messieurs Thierno Ousmane SY et Cheikh Sidya El Moutar BEYE pour une durée de trois (3) ans-qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Messieurs Thierno Ousmane SY et Cheikh Sidya El Moutar BEYE dont les mandats ont été renouvelés déclarent accepter ce renouvellement et précisent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de leur empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

Ensemble, poursuivons l'aventure!



Alizé

**Encourageons
les Lions du Sénégal
pour les futurs défis !**

projet de résolution n°4 : nomination d'un nouvel administrateur.

L'Assemblée Générale décide de nommer Monsieur Thierno Fall en qualité d'administrateur pour une durée de trois (3) ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Monsieur Thierno Fall déclare accepter sa nomination et précise qu'il n'est frappé d'aucune incompatibilité, interdiction susceptible de lui empêcher d'exercer les fonctions d'administrateur.

projet de résolution n°5 : ratification de la cooptation d'un administrateur.

Sur proposition du Conseil d'Administration et après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation de Monsieur Jean Philippe VANOT coopté lors de la réunion du Conseil d'Administration du 08 avril 2009 en remplacement de Monsieur Jean Paul COTTET, démissionnaire. Monsieur Jean Philippe VANOT ainsi nommé conservera son mandat pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera en 2012 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

projet de résolution n°6 : renouvellement des mandats des commissaires aux comptes titulaires.

L'Assemblée Générale constate que les mandats des Cabinets RACINE et GARECGO, Commissaires aux Comptes Titulaires, arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée.

Elle décide de renouveler leurs mandats de Commissaires aux Comptes Titulaires pour une durée de six (6) exercices sociaux qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les représentants des Cabinets RACINE et GARECGO déclarent accepter le renouvellement de leurs mandats et précisent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de leur empêcher d'exercer les fonctions de Commissaires aux Comptes Titulaires.

projet de résolution n°7 : renouvellement des mandats des commissaires aux comptes suppléants.

L'Assemblée Générale constate que les mandats des Cabinets Mayoro WADE et KPMG, Commissaires aux Comptes Suppléants, arrivent à expiration à l'issue de la présente Assemblée. Elle décide de renouveler leurs mandats de Commissaires aux Comptes Suppléants pour une durée de six (6) exercices sociaux qui expirera à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera en 2016 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les représentants des Cabinets Mayoro WADE et KPMG déclarent accepter le renouvellement de leurs mandats et précisent qu'ils ne sont frappés d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptibles de leur empêcher d'exercer les fonctions de Commissaires aux Comptes Suppléants.

projet de résolution n°8 : approbation de conventions réglementées.

Après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées aux articles 438 et suivants de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les Conventions suivantes :

1. Convention de prêt entre la SONATEL et ORANGE Bissau,
2. Avenant 1 à la convention d'assistance entre la SONATEL et la SONATEL Multimédia,
3. Convention de prêt entre la SONATEL et ORANGE Guinée,
4. Avenant 2 à la convention d'assistance entre la SONATEL et la SONATEL Multimédia,
5. Convention de prêt entre la SONATEL, ORANGE Guinée et ERICSSON.

projet de résolution n°9 : pouvoirs pour l'accomplissement de formalités.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'originaux, copies ou extraits des présentes résolutions à l'effet d'accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Le SOLEIL
du 11 et 12 mai 1985

SONATEL

Cheikh Tidiane Mbaye prend le relais

La direction de la SONATEL a été confiée lundi après-midi à Cheikh Tidiane Mbaye, directeur de service, en remplacement d'Alain Ndiaye, directeur général de cette société. Ce dernier a été nommé directeur de l'équipement et de l'entretien de la SONATEL, en raison de son expérience, d'organisation, d'équipement et de fonctionnement du réseau de télécommunications. « Un tel exercice dans la région est en même temps qu'il est cette tâche est très importante », dit-il.

Il a été nommé directeur de service de la SONATEL, en remplacement d'Alain Ndiaye, directeur général de cette société. Ce dernier a été nommé directeur de l'équipement et de l'entretien de la SONATEL, en raison de son expérience, d'organisation, d'équipement et de fonctionnement du réseau de télécommunications. « Un tel exercice dans la région est en même temps qu'il est cette tâche est très importante », dit-il.

Cheikh Tidiane Mbaye a pour sa part... (text continues in columns)

... (text continues in columns)

Loi n°85-36 du 23 juillet 1985 portant création de la société nationale des télécommunications du Sénégal

Article premier : la société téléSénégal créée par la loi N° 81-60 du 24 novembre 1981 prend la dénomination de société nationale des télécommunications du Sénégal.

Article 2 : Objet

La société nationale des télécommunications du Sénégal a pour objet :

- L'exploitation du service public des télécommunications
- Le développement du secteur des télécommunications

A cet effet :

- Elle exerce le monopole de télécommunications conformément aux textes en vigueur ;
- Elle est chargée de l'entretien et du renouvellement du matériel d'équipement dans le domaine des télécommunications ;

L'Office des Postes et des Télégraphes (OPT) transfère à la société nationale des télécommunications la propriété des biens et droits immobiliers de son domaine privé et la gestion physique, comptable et financière des biens et droits de son domaine public nécessaire à la réalisation de ses objets.

La Société nationale des télécommunications est soumise à l'impôt sur les bénéfices et à l'impôt sur le revenu.

Fait à Dakar le 23 juillet 1985
Abdou Diouf



Le représentant du personnel s'adresse au nouveau directeur (2° à partir de la droite) et à l'ancien (4°).

L'EUROPE

530 FCFA TTC
Tarif normal

265 FCFA TTC
Tarif réduit

